



PROJET SOCIAL 2018 / 2021

CENTRE D'ANIMATION DES COURONNERIES



Centre d'animation des Couronneries
Association Couronneries demain
37 rue Pierre de Coubertin
CS 10453
86011 POITIERS CEDEX
www.animation-couronneries.asso.fr



Janvier 2018

Sommaire

I. Bilan du projet social 2013-2016	3
1.1 Retour sur les années 2014-2015.....	3
1.1.1 Démission du président en septembre 2014.....	3
1.1.2 Une crise profonde dans la gouvernance partagée.....	3
1.1.3 Des partenaires qui rappellent les exigences du partenariat avec l'association.....	4
1.1.4 Une nouvelle association pour conduire le futur projet de la maison de quartier.....	4
1.2 L'association Couronneries demain.....	5
1.2.1 Un contentieux qui en 2017 persiste entre les deux associations.....	5
1.2.2 Des instances associatives renouvelées et issues du quartier.....	5
1.3 Conclusion : de l'impossibilité de dresser un bilan du projet social.....	6
1.4 Eléments de bilan correspondant au précédent projet social.....	6
II. Diagnostic de territoire	20
2.1 Diagnostic de territoire.....	20
2.2 Une analyse diagnostique de l'animation locale sur le quartier des Couronneries par la FCSV.....	51
2.2.1 La méthode du pré-diagnostic.....	51
2.2.2 Le concept d'animation locale comme grille d'observation du quartier.....	51
2.2.3 Cinq fonctions pour un centre social.....	51
2.2.4 Des dispositifs pour projets.....	52
2.2.5 Une maison de quartier en transition.....	52
2.2.6 Une crise de légitimité associative.....	53
2.2.7 « Ma petite entreprise... ».....	53
2.2.8 Un défaut de légitimité de la maison de quartier.....	53
2.2.9 Au démarrage de l'association Couronneries demain.....	54
2.2.10 Une maison de quartier « expert de l'interface ».....	54
2.2.11 Donner du sens à l'activité socioculturelle.....	54
2.2.12 L'utilité sociale ou comment écouter ?.....	54
2.2.13 Adopter une nouvelle posture.....	55
2.2.14 Un nouveau rôle pour la maison de quartier.....	55
III. Projet social de territoire	56
3.1 La démarche d'élaboration du projet social.....	56
3.2 Le projet social du centre d'animation des Couronneries : un projet au service du territoire.....	56
3.2.1 Vers une vision partagée du centre d'animation des Couronneries.....	56
3.2.2 Carte d'ensemble.....	62
3.2.3 Les orientations.....	63
3.3 Vers un projet de territoire.....	93
Annexes	
• Organigramme fonctionnel	
• Compte de résultat 2016	
• Bilan au 31 décembre 2016	
• Budget 2018	

I. Bilan du projet social 2013-2016

1.1 Retour sur les années 2014-2015

Afin de mieux appréhender les défis auxquels ce contrat de projet « centre social » doit répondre il est nécessaire d'exposer les faits et ainsi raconter brièvement une partie de l'histoire récente de cette maison de quartier.

1.1.1 Démission du président en septembre 2014

Depuis les années 1990, la MJC Aliénor d'Aquitaine, association qui gère les actions de la maison de quartier des Couronneries à Poitiers, est agréé centre social. Fin 2011, le directeur, salarié de la fédération nationale des MJC est remercié. La municipalité de Poitiers et la CAF de la Vienne demandent à ce que le successeur soit recruté par la MJC. Ceci modifie les accords conventionnels en cours dans le réseau des MJC. Conformément à cette demande, la MJC Aliénor d'Aquitaine recrute avec la Ville de Poitiers et la CAF de la Vienne, en juin 2012, un nouveau directeur.

Un enjeu majeur à cette époque mobilise les administrateurs et la nouvelle direction : le retour à une stabilisation économique dégradée depuis plusieurs années. Le retour à une situation équilibrée sera atteint dès l'année 2013. Pour la direction, le second enjeu partagé avec l'équipe salariée, est d'ouvrir les instances aux habitants du quartier. En 2013, une minorité des membres du conseil d'administration étaient habitant des Couronneries.

Peu à peu les liens de gouvernance entre la direction et une partie de membres « historiques » du conseil d'administration se dégradent. Certains administrateurs sont présents dans les instances depuis plus de trente ans et cultivent une posture de l'animation socioculturelle qui a comme perspective de compenser les manques et les déficits sociaux des personnes.

Dans un même temps l'équipe professionnelle sous l'impulsion de la nouvelle direction et suivi par la présidente de l'époque, réinterroge les pratiques. Cette posture questionnée a pour objectif de positionner progressivement la maison de quartier en tant qu'accompagnateur des habitants à partir de leurs attentes, de leurs difficultés ou aspirations, de leurs intérêts.

Aussi l'équipe professionnelle développe des actions avec la conviction que les habitants ont des ressources sur lesquelles il est nécessaire de s'appuyer pour mettre en œuvre l'animation locale de territoire.

En septembre 2014, ces divergences de vues vont éclater au grand jour lors d'une séance de conseil de quartier. Ce conseil est animé par le nouveau président de la MJC, accompagné par un salarié.

Au cours de cette séance, une altercation oppose le directeur de la MJC et le président de la MJC sur le sujet des budgets participatifs mis en place par la municipalité. Le président de la MJC s'oppose à ce dispositif qui pourtant, permet un premier pas vers une participation active des habitants pour l'aménagement des espaces publics de proximité. Il réagit de façon très vive, défie le directeur au cours de la séance, puis quitte la séance et annonce sur le champ sa démission au poste de président de la MJC Aliénor d'Aquitaine.

Ce conflit public va révéler les différentes fractures au sein de la gouvernance de l'association, confirmées par plusieurs faits qui s'en suivront.

1.1.2 Une crise profonde dans la gouvernance partagée

Un conseil d'administration extraordinaire, en octobre 2014 élira une nouvelle présidente. Mais les différents se poursuivent au sein des instances, et en dehors. Les méthodes et la posture de la direction sont critiquées violemment par un groupe d'administrateurs que l'on pourrait qualifier « d'historiques », certains salariés les rejoignent. D'autres administrateurs et salariés soutiennent la direction et son projet.

Pour certains administrateurs, le projet social, mis en place pour la période 2013 à 2016, n'est pas une priorité. Dans les débats internes on oppose action culturelle et action sociale, en regrettant que les questions sociales déterminent le projet qui n'est plus porté que par la direction.

Début 2015 le travail d'évaluation intermédiaire (demandé par la CAF dès 2013) du projet social est mené par les salariés et certains administrateurs. En conseil d'administration plus aucun travail collectif n'est possible, cette situation questionne les partenaires que sont la Ville de Poitiers et la CAF de la Vienne.

Au sein de la structure deux visions s'opposent, l'une fait porter la responsabilité des dysfonctionnements à la direction, l'autre constate l'impossibilité de mener un projet co-porté entre bénévoles et salariés.

Plusieurs solutions de médiation et de règlement de crise sont demandées par la Ville et la CAF de la Vienne. Diverses méthodes sont demandées, soit par des interventions externes, soit par la fédération régionale des MJC, soit par des accompagnements de proximité, aucune ne sera satisfaisante pour les deux parties.

1.1.3 Des partenaires qui rappellent les exigences du partenariat avec l'association

En l'absence de propositions faites par la fédération régionale des MJC, la Ville de Poitiers et la CAF convoquent la MJC Aliénor d'Aquitaine et la fédération des MJC pour faire le point de la situation pour le 10 avril 2015. Une décision est prise pour mettre en place une étude externe (DLA) sur les questions liées à la gouvernance bénévole, mais les administrateurs présents à cette rencontre ne mettront jamais en place cette action qui sera « oubliée » et jamais communiquée aux autres membres du conseil d'administration.

Après l'assemblée générale du 20 mai 2015 un nouveau bureau est élu. Ce dernier ne souhaite toujours pas mettre en place une étude externe, et la scission avec la direction est plus vive. Le directeur sera dès lors écarté des discussions stratégiques.

Le Maire convoque une commission mixte extraordinaire pour le 15 juin 2015. Cinq élus municipaux ainsi que le secrétaire général adjoint siègent aux côtés du Maire. Le Maire annonce sa décision de recourir à un appel à projet pour le renouvellement de la convention pluriannuelle d'objectifs concernant la mission d'animation et de développement de la maison de quartier des Couronneries. Cette décision s'appuie sur les constats suivants :

- Difficulté de l'association à mener pleinement sa mission de maison de quartier et à prendre véritablement en compte l'évolution sociologique de son territoire ;
- Difficulté de la MJC Aliénor d'Aquitaine à prendre toute sa place dans le dispositif de contrat de ville, de construire des partenariats et d'initier une réflexion sur un projet social de territoire ;
- Difficultés en interne s'agissant de sa gouvernance qui obère sa capacité à traiter les enjeux sociaux du quartier.

1.1.4 Une nouvelle association pour conduire le futur projet de la maison de quartier des Couronneries

D'ici la fin de l'année 2015, la procédure d'appel à projet aura débouché sur le choix d'un opérateur. La MJC Aliénor d'Aquitaine est invitée à y répondre au même titre que les autres candidats. En cas de changement d'opérateur, il est déjà annoncé que le personnel devra être repris en l'état de leurs contrats au moment de la reprise. Il sera précisé dans une lettre du Maire datée du 29 juin adressée au président, qu'il lui revient de rendre compte aux autres membres du conseil d'administration de ce qui a été dit à la commission mixte extraordinaire du 15 juin.

Le 15 juillet 2015 est diffusé l'appel à projet. La date de limite de réponse est fixée au 15 octobre 2015.

Trois candidatures (MJC Aliénor d'Aquitaine, fédération des centres sociaux de la Vienne et Ligue de l'Enseignement de la Vienne) ont été entendues dans une commission municipale chargée d'étudier ces dossiers.

Le projet d'accompagnement présenté par la fédération des centres sociaux de la Vienne est retenu.

Fin 2015, après avoir eu l'accord de la MJC Aliénor d'Aquitain de pouvoir commencer à collaborer avec la fédération des centres sociaux, le directeur, entouré d'une équipe resserrée de salariés administratifs et des cadres, se met à la tâche pour assurer la continuité des activités au 1er janvier 2016, dans le cadre d'une nouvelle association créée : « Couronneries demain ». Tous le personnel devient au 1^{er} janvier 2016, salarié de l'association Couronneries demain, à l'exception d'une personne.

1.2 L'association Couronneries demain

Cette association a été constituée en novembre 2015 dans l'hypothèse d'une réussite à cet appel à projet par la fédération des centres sociaux de la Vienne. Les fondateurs sont au nombre de sept dont trois anciens administrateurs de la MJC Aliénor d'Aquitaine opposés à la « ligne » de son président.

Ces sept personnes se sont réunies à de nombreuses reprises et, dès janvier, le directeur a été associé à leurs travaux.

Ils ont dressé cinq priorités dans le respect de leur engagement. Ce sera le travail pour cette toute nouvelle association soutenue par la fédération des centres sociaux de la Vienne :

- Reprendre l'équipe des salariés de la MJC Aliénor d'Aquitaine ;
- Assurer la continuité des activités ;
- Construire les bases pour permettre que les usagers ne soient pas affectés par ce changement ;
- Négocier le contrat sur le transfert des moyens avec la MJC Aliénor d'Aquitaine pour permettre le fonctionnement des activités ;
- Préparer de nouveaux statuts de l'association afin de s'ouvrir sur le quartier.

L'année 2016 sera consacrée entièrement à cette mise en place du nouveau fonctionnement. Les équipes bénévoles et salariées tout en œuvrant au fonctionnement quotidien des services, ont été très sollicitées dans la refonte du fonctionnement associatif.

1.2.1 Un contentieux qui en 2017 persiste entre les deux associations

En mars 2016, le protocole de transfert d'activité a été ratifié par les deux présidents habilités par leur conseil d'administration respectif. L'application de celui-ci n'a pas été entièrement respecté par la MJC Aliénor d'Aquitaine. En effet, celui-ci prévoyait notamment que « L'Association *MJC Aliénor d'Aquitaine* s'engageait à verser à l'association Couronneries demain, dans les 30 jours suivant la date d'établissement contradictoire de ses comptes, les sommes correspondant à ses obligations financières ».

Ces sommes (validées par le commissaire aux comptes) représentent 136 000€ et se composent comme suit :

- Provisions pour congés payés : environ 77 000 € ;
- Indemnités de fin de carrière : environ 35 000 € ;
- Cotisations et participations des usagers perçues d'avance : environ 24 000 €.

Le protocole indique en outre, qu'une fois ces sommes déduites, un arrêté de trésorerie sera réalisé pour déterminer, dans un délai de 6 mois, l'attribution partielle de l'actif financier, lié à la reprise de l'activité par l'association Couronneries demain. Cet arrêté était estimé en 2016 à 79 000 €.

A ce jour, seul 93 000 € ont été versés à l'association Couronneries demain.

1.2.2 Des instances associatives renouvelées et issues du quartier

La fédération des centres sociaux de la Vienne en répondant à l'appel à projet proposait trois axes d'intervention. Le premier consistait, nous venons de l'évoquer, à la création d'une association et à la reprise sans délai de l'activité régulière de la maison de quartier.

Les deux autres axes d'interventions s'intitulaient « animation et développement du quartier des Couronneries ». Il s'agissait donc de conduire une double mission qui s'achève aujourd'hui par la présentation de ce contrat de projet :

- Une mission de définition d'un futur projet social de territoire, menée avec les acteurs collectifs du territoire,
- La définition du projet associatif et la déclinaison du projet « centre social » pour les années 2018/2021.

Pour réaliser ce travail visant à définir le projet politique de l'association et d'envisager son organisation nouvelle, la méthode portait sur le développement de la participation des habitants, qui impliqués dans les phases définies ci-dessus, étaient alors en capacité d'intégrer la gouvernance associative.

C'est bien le cas aujourd'hui, car sur les 15 membres de la gouvernance associative, 9 sont habitants du quartier. De plus, 3 associations locales partenaires (*l'Eveil, le Centre Familial et Sanza*) sont représentées au conseil d'administration de l'association Couronneries demain.

1.3 Conclusion : de l'impossibilité de dresser un bilan du projet social précédent

L'engagement et le travail mené par les administrateurs de l'association Couronneries demain s'installe dans une rupture concrète avec l'ancienne association gestionnaire de la maison de quartier. Les activités ont été maintenues et les adhérents n'ont pas été gênés par ce changement de gestion associative.

Pour autant, avant de maîtriser l'ensemble des problématiques des actions menées au moment de la prise en main de la maison de quartier en janvier 2016 et considérant les tensions et l'ambition de l'association Couronneries demain, cette dernière est dans l'incapacité de dresser le bilan ni d'assumer une action qu'elle n'a pas conduite. Elle est donc dans l'incapacité de dresser un bilan du projet social précédent.

Pour l'association Couronneries demain, le bilan est bien la mise à jour de cette situation de crise, des efforts pour comprendre et analyser celle-ci. Le projet social pour la période à venir est la réponse à cette situation de crise. L'évaluation intermédiaire faite par les professionnels pour la période de 2013 à 2014 est jointe à ce dossier. Des éléments de la production d'activité jusqu'en 2016 compléteront ce dossier.

1.4 Eléments de bilan correspondant au précédent projet social

Un travail d'évaluation intermédiaire, pour les deux premières années du précédent projet social avait été demandé en 2013 par la Caisse d'allocations familiales de la Vienne. Cette évaluation traitait des années 2013 et 2014. Ce travail a été réalisé en 2015 et transmis en juin 2015 à la CAF par la MJC Aliénor d'Aquitaine.

Eléments de bilan des années 2016-2017 relatifs aux activités menées :

A/ Dans le domaine du loisir

L'accueil de loisirs 3-6 ans Bleu citron

Les objectifs

- Jouer et développer l'imaginaire de l'enfant ;
- Mettre en place une relation aux parents efficiente, les inclure dans la vie du centre ;
- Développer le langage chez l'enfant ;
- Encourager la découverte et la sensibilisation dans le domaine de l'image, du cinéma.

Les actions 2016

- Chaque été, de grandes sorties sont organisées, c'est l'occasion pour les enfants de passer une journée extraordinaire, de sortir du quartier, et de découvrir un nouvel environnement : Parc de la Recré (parc d'attraction en objets recyclés), Bioparc de Doué la Fontaine (parc zoologique), aquarium de Touraine, Vieux Cormenier (historial du monde rural).

Des parents (de 2 à 4) accompagnent ces sorties en qualité d'accompagnants, favorisant les échanges entre animateurs et familles.

- Des sorties en petit groupe sont régulièrement organisées dans les environs de Poitiers : visite caserne pompier, musée, piscine, patinoire...

- Nouveauté été 2016, les Semaines découvertes : artistiques et médiation animale. L'accompagnement à l'art participe à l'expression et à l'imagination de l'enfant par des activités graphiques et plastiques. Quant à l'animal, il est un puissant vecteur d'émotions, il incite à la parole, permet des rencontres... La médiation animale prend donc tout son sens, dans cet objectif : apporter aux enfants de la joie, des sourires, de la confiance en soi, un moment de paix et de bonheur...

- Toujours dans le cadre des premières expériences collectives, des Mini-camps sont organisés allant de 1 à 3 nuitées : au Centre de Ressources Maternelles de Beauvoir (ferme pédagogique), à la Chevalerie de Thouet (proche Parthenay, promenade en cheval de Traie, découverte de la nature), et à la Ferme Pédagogique de Thuré.

- Nous avons privilégié cette année des actions autour de l'écologie : sensibilisation au tri, activité cuisine, partenariat avec l'association du quartier, Les Mains vertes, repas partagé avec La Fontaine, petit potager attenant au centre.
- Le développement de l'Eveil culturel dès le plus jeune âge : L'image est un des points forts du secteur éducation à l'image du centre d'animation des Couronneries, Bleu citron développe des projets en ce sens tout au long de l'année. A chaque vacances, les enfants vivent des sorties au cinéma (Le Dietrich en sortie familiale, au TAP dans le cadre des PDGD ou des séances PLOU PLOU ou Jeunes Publics), des projections familiales, des spectacles (PDGD, compagnie de théâtre ou autres), Participation aux choix du film du ciné métis famille, ...
- Chaque mercredi des activités d'éveil, de découverte, de motricité, des spectacles, des lectures, des ateliers cuisine sont proposés aux enfants. Dans le respect de leur rythme, certains sont accompagnés à la sieste, d'autres participent à des « temps calmes », de relaxation, etc...un temps commun et convivial autour du goûter est organisé, avec régulièrement des temps de dégustation (fromages, fruits, ...).

Quelques chiffres 2016

111 journées d'ouverture.

Sur l'année 2016, la fréquentation moyenne est la suivante :

- Mercredis : 33 enfants
- Petites Vacances : 38 enfants
- Eté juillet : 66 enfants (dont plusieurs jours à plus de 80 enfants)
- Eté août : 50 enfants
- Séjours : 10 enfants aux vacances de printemps, 16 enfants en été sont partis en séjours

L'équipe évolue donc en nombre en fonction de ces périodes, accompagnée et soutenue par des bénévoles (de 2 à 4) et des stagiaires (2 par période).

L'accueil de loisirs 6-12 ans La Fontaine

Les objectifs

- Amener les enfants vers un maximum d'autonomie et d'indépendance ;
- Promouvoir la participation des enfants à tous les aspects de la vie quotidienne ;
- Privilégier les choix des enfants et ainsi leur permettre de découvrir certains aspects de la citoyenneté ;
- Favoriser les mixités : âges, genres, différences, handicap... ;
- Utiliser l'imaginaire comme catalyseur principal dans les activités et grands jeux.

Les actions 2016

- Création de thèmes permanents lors des matinées des vacances (bricolage-manuel, initiation sportive, découverte, sorties), de manière à enrichir les propositions de l'équipe ;
- Mise en place du projet foot Euro 2016 avec l'ASAC ;
- Un thème par période de vacances : Tournage d'un Court Métrage, Culture Hip-Hop, 20 000 Lieux sous les mers, Opéra Galactique ... ;
- Nous accompagnons de façon régulière les enfants à la Médiathèque des Couronneries, au Stade Poitevin pour pratiquer le Tennis de Table, aux piscines de la Ganterie et de la Pépinière ;
- 2 séances de cinéma par période de vacances et une par période de mercredis, au Dietrich, au TAP Castille ou au CGR Buxerolle ;
- CUISINA BELLISSIMA : un projet autour de la qualité de l'alimentation.

Quelques chiffres 2016

- 113 journées d'ouverture ;
- Entre 25 et 50 enfants les mercredis ;
- La fréquentation moyenne est de 60 enfants sur les vacances scolaires ;
- 30 nouveaux adhérents en été se sont inscrits à La Fontaine.

Séjours et nuitées :

- 3 séjours nature ont été organisés en juillet : à Saint Secondin (86), à 35 km de Poitiers. Deux de ces séjours étaient partagés avec la maison de quartier de St Eloi (SEVE).
- Au total, ce sont 32 enfants des Couronneries qui sont partis en séjour. Les séjours sont remplis à 100 % !
- En été, pour chaque semaine sont organisées des nuitées (3 nuitées en juillet et 4 en août). 87 enfants ont pu en profiter, soit plus de 12 enfants par nuitée en moyenne.

Les 11-15ans au Clados

Le Clados peut être défini comme un lieu de passage et d'activités pour les jeunes de 11 à 15 ans. Un lieu où les jeunes du quartier peuvent se rencontrer, échanger, se confronter à un animateur et/ou d'autres jeunes, vivre des expériences de vacances collectives. Ils y réalisent des chantiers loisirs et des actions d'auto-financement pour contribuer au financement d'un séjour à Barcelone en octobre 2016. Le Clados accueille les jeunes chaque mercredi après-midi, en soirée à Carré bleu et chaque jour des vacances scolaires. Des animations sont construites avec les jeunes quelques vendredis soirs.

Des séjours :

- 3 séjours mer en juillet à Longeville sur Mer, en groupe de 7 à 12 pour prendre l'air, se baigner et découvrir, s'initier à des activités nautiques ;
- 1 séjour en Espagne, soutenu dans le cadre du Copij, à Barcelone pour découvrir un pays, une ville et ses traditions.

Projet des jeunes : *T'as la parole 2* pour donner la parole aux jeunes via différentes formes d'expressions (écriture, enregistrement audio, slam, débats ludiques...).

Les ateliers jeunes les mercredis soirs à Carré bleu : en partenariat avec les 15/20ans et l'ADSEA : de 18h à 20h30 un temps d'accueil et d'ateliers sont proposés (SLAM, jeux de sociétés, cuisine et différents intervenants Médiapt, école infirmier, petits débrouillards, comac...).

Animations collège : afin de tisser des liens avec les autres jeunes âgés de 11/15 ans du territoire, le Clados proposent des animations sur le temps 12h-14h sur les FSE des collèges Jules Verne et Jean Moulin à raison d'une fois par mois avec les autres animateurs jeunes du territoire. Le dispositif Tremplin : c'est un temps de remobilisation et de prévention auprès d'élèves (connus ou pas du Clados) potentiellement décrocheurs de leur scolarité (liées à leurs comportements et leurs absences), en partenariat avec SEVE, le centre d'animation, Beaulieu et l'ADSEA.

Les EPS dans les deux collèges, les différents acteurs du collège et du quartier échangent sur des situations de jeunes à résoudre et essaient de proposer un dispositif adapté (le CLAS pour la partie scolaire et le Clados pour la partie découverte culturelle et la socialisation du jeune).

Le secteur jeune 15-20 ans

Objectifs

- Accompagner les jeunes dans leur projet : départ en vacances, projets culturels, artistiques, sportifs, de loisirs ;
- Construire des actions et donc des expériences pour les jeunes du quartier en s'appuyant pour une part sur l'accompagnement de jeunes (lycéens, jeunes étudiants du quartier, jeunes en recherche d'apprentissage, stages, mission de service civique...);
- Etre disponible et assurer une présence continue auprès des jeunes tout au long de l'année ;
- Travailler à la mobilisation des jeunes autour de projets divers, tournés sur le quartier et en dehors ;
- Donner la possibilité de développer de façon informelle des capacités au sein d'un espace d'animation ;
- Permettre à des jeunes de « raccrocher » avec des objectifs d'emploi ou de formation ;
- Mettre en œuvre des actions citoyennes, en se mettant ainsi au service de la collectivité ;
- Valoriser des capacités, révéler des compétences par la mise en œuvre d'un projet qui peut être d'utilité sociale, solidaire et ou citoyenne.

Actions en 2016

- Des chantiers loisirs jeunes 15-20 ans à chaque période de vacances : les chantiers loisirs favorisent l'accès des jeunes et de leurs familles aux loisirs.
- L'accueil des mercredis soir : un temps d'accueil hebdomadaire commun est organisé tous les mercredis soir afin que les jeunes puissent rencontrer conjointement un animateur et un éducateur. C'est un moment où les jeunes viennent juste pour exposer une situation personnelle, partager un verre, préparer un gâteau sur place et le partager avec les autres, faire des jeux de société... De ce temps, naissent beaucoup des projets à l'initiative des jeunes que les professionnels accompagnent dans leur réalisation (écriture du projet, recherche du budget, organisation des chantiers loisirs...).
- L'année 2016 est « l'année » de la mobilité internationale puisque quatre projets destinés aux jeunes ont eu lieu et tous se sont déroulés soit en Allemagne, pour deux d'entre eux, soit au Maroc également pour deux d'entre eux. Trois de ces projets avaient pour thème principal « l'environnement » avec la participation à la COP 22 à Marrakech.
- Deux animateurs et une équipe d'éducateurs qui travaillent en étroite collaboration pour accompagner

les jeunes et être disponible : le maintien du partenariat fort et constructif avec l'équipe de prévention de l'ADSEA.

Quelques chiffres

- 54 jeunes différents accompagnés sur les chantiers loisirs tout au long de l'année et sur les actions du secteur jeune de 15 à 20 ans ;
- Une trentaine de jeunes accompagnés par les animateurs jeunes pour des recherches de stage, apprentissage, job été... ;
- 5 jeunes accueillis en mission de service civique dont 5 dans le cadre du projet « Des idées aux actes » et issus de quartiers prioritaires de la Ville de Poitiers.

Les ateliers de pratiques amateurs

Objectifs

- Favoriser l'expression et la création individuelle ou collective ;
- Repérer et mettre en valeur des « savoir-faire » ;
- Accompagner les demandes des habitants du quartier dans la mise en place d'ateliers ;
- Favoriser l'implication des adhérents dans la vie associative du centre d'animation ;
- Permettre au plus grand de personnes de pratiquer une activité grâce à une politique tarifaire adaptée.

Actions 2016

En général, les ateliers se déroulent chaque semaine, en dehors des vacances scolaire, sur 33 semaines en 2016. Quelques sorties complètent ces ateliers réguliers : visites d'expositions, rencontres inter-quartiers, participation aux journées du patrimoine, actions d'auto-financement pour un projet spécifique. Les pratiques amateurs regroupent également plusieurs associations culturelles du quartier. Des collectifs de jeunes nous sollicitent pour les accompagner dans leurs projets de créations artistiques : chorégraphies, chants, ...

Quelques chiffres

- 19 ateliers artistiques, sportifs ou de loisirs sur 44 h hebdomadaires ;
- 371 adhérents pratiquent ces activités dont 50 enfants de 5 à 13 ans, issus à 90% du quartier ;
- 32% des adhérents résident aux Couronneries et 28% hors Poitiers ;
- 40% d'entre eux relèvent des quotients 1,2 et 3, soit 6% de plus que la saison précédente ;
- 25% des personnes appartiennent aux quotients 7 et 8 ;
- 35% se répartissent dans les quotients familiaux intermédiaires ;
- 210 personnes ont participé aux soirées, sorties ou rencontres interquartiers proposées ;
- La moyenne d'âge des adhérents, hors ateliers enfant, est de 60 ans avec une fréquentation importante des seniors sur des activités proposées à Carré bleu (gymnastique, équilibre, rando santé, @robaz) ;
- 10 associations proposent elles-mêmes des pratiques amateurs ;
- Avec des actions d'autofinancement, 8 familles du quartier sont parties à Paris, le 10 juillet pour participer à un concours de danse orientale.

B/ Dans le domaine éducatif

L'accompagnement à la scolarité (dispositif CLAS)

Objectifs

- Aider l'enfant à prendre confiance en lui et tendre vers une autonomie dans sa scolarité ;
- Soutenir les parents et favoriser les relations écoles/familles/élèves ;
- Donner un appui méthodologique, « accompagner » l'enfant dans sa scolarité ;
- Créer les conditions pour développer la concentration, l'entraide entre les enfants et jeunes ;
- Sur le collège : les élèves inscrits sur le CLAS sont volontaires et soutenus par leurs parents. Les séances d'accompagnement à la scolarité sont encadrées en grande partie par des animateurs permanents des accueils de loisirs, de l'animation de rue, de l'accueil 12-15 ans, connus et repérés des enfants et de leur famille.

Actions en 2016

CLAS élémentaire : les lundi, mardi et jeudi soir en période scolaire de 16h00 à 18h30.

CLAS collège : les lundi, mardi et jeudi soir en période scolaire de 17h00 à 18h30 (la dernière 1/2h est optionnelle) et les mercredi après-midi de 13h30 à 15h30. 24 jeunes, les 3 jours de CLAS sont choisis par les élèves selon leur rythme et emploi du temps.

En 2016, à chaque séance, les enfants commencent par des activités éducatives et finissent par un temps d'aide aux devoirs. Le CLAS en 2016 c'est aussi : des découvertes littéraires, des arts plastiques, de la musique, des ateliers d'écriture hip-hop, une visite de musée avec des parents, des ateliers numériques à l'espace numérique @robaz...

Les référents participent aux réunions de concertation avec le PRE.

Le CLAS est un projet de territoire, il est en lien avec des événements relevant d'une animation globale de quartier : fête de quartier, projet de résidence d'artistes, ou encore projet avec des associations partenaires du quartier au travers du sport avec l'ACSEP, ASAC, mais aussi avec les beaux-arts. Ces temps-là permettent aux enfants ou jeunes (ponctuellement leur famille) de découvrir ces lieux et associations.

Le carnaval de quartier est un moment fort qui réunit tous les acteurs éducatifs. C'est un projet transversal de quartier, reliant une multitude d'activités et de temps de création sur les écoles et sur les séances le soir du CLAS. Dans ce cadre les animateurs ont proposé un projet de création musicale avec le Conservatoire de Poitiers et la fanfare Labulkrack ; Ils sont intervenus sur le carnaval qui en travaillant avec 9 enfants de l'école Andersen. Une partie de ces enfants a même pu venir jouer en Live lors de la fête de quartier 2016.

C/ Dans le domaine de la famille et de la parentalité

A la bonne humeur : un rendez-vous hebdomadaire pour les familles

Objectifs

- Permettre aux familles de se rencontrer ;
- Organiser des projets collectifs de loisirs ;
- Favoriser la participation des familles dans les actions.

Actions

Lors de ce rendez-vous hebdomadaire, les participantes ont mis en place par elle-même différentes activités :

- Des échanges avec un groupe du Toit du Monde et un groupe de Beaulieu ;
- Des sorties : culturelles au TAP (4) et PDGD (1), une sortie au carnaval ville, à l'huilerie de Neuville, une au Nombriil du Monde et une aux Sables d'Olonne, une visite commentée par les Beaux-Arts de l'exposition Hermès ;
- Un cycle d'animation, en lien avec la Mutualité française Poitou-Charentes à l'Atelier du 19, sur le thème « Ma maison, mon environnement santé ».

Ces temps sont également l'occasion pour les familles de sortir de leur quotidien, de rencontrer de nouveaux habitants, et de discuter ensemble de leur vie de famille, de leurs problématiques et de leurs envies. Les personnes témoignent régulièrement de l'importance de ces temps de rencontre et de convivialité.

Quelques chiffres

- 44 séances dont 31 avec au moins 8 personnes ;
- Pour 47 familles (dont 12 nouvelles) ;
- 401 passages ;
- 9 personnes en moyenne par séance ;
- 110 heures d'animation et 176 heures de travail au total.

Ateliers parents-enfants

Ce sont des ateliers encadrés par deux professionnelles avec chacune un rôle distinct. L'animatrice enfance famille a en charge l'organisation de l'animation support et l'animation de l'atelier lui-même. La référente famille, travaille à l'accompagnement des parents au regard des difficultés et questionnements posés. Selon l'animation choisie, il est fait appel à un partenaire ou un prestataire extérieur pour l'animation.

Objectifs

- Permettre aux parents de passer un temps de partage et d'échange avec leurs enfants ;
- Accompagner et valoriser le parent dans son rôle ;
- Développer un réseau de ressources et d'appui à la parentalité ;

- Développer une confiance en soi qui vise l'autonomie.

Quelques chiffres

11 ateliers proposés, 33 familles différentes, 50 parents, 78 enfants, une moyenne de 12 personnes par atelier, 40 heures d'animation, 102 heures de travail des professionnelles.

Accompagnement de familles dans la réalisation d'un projet collectif

Objectifs

- Permettre aux familles de réaliser leur projet dans une démarche participative et collective ;
- Créer du lien social et des solidarités entre les familles et entre les mêmes membres d'une famille ;
- Permettre aux parents de passer un moment convivial avec leurs enfants sur un temps de loisirs partagé.

Actions

De novembre 2014 à mai 2017. Les familles se sont uniquement concentrées sur les actions d'autofinancement, indispensables pour la réalisation de leur projet. Ces actions ont consisté à l'organisation d'un certain nombre d'événements : soirée dansante, un après-midi Halloween, à confectionner des préparations culinaires pour le festival « Filmer le travail », l'Assemblée générale, l'inauguration du hall de Carré bleu, les artistes programmés, la fête de quartier et les scènes ouvertes.

Quelques chiffres

9 familles, 12 parents, 19 enfants, 16 actions d'autofinancement en 2016, 112 heures d'accompagnement professionnel, 2817€ collectés par les actions d'autofinancement depuis le début du projet.

Animation de rue La rue Lotte

Objectifs

L'action animation de rue du centre d'animation des Couronneries, dite « La Rue Lotte » vise, depuis sa création les objectifs suivants :

- Aller à la rencontre des enfants et préadolescents sur l'espace public ;
- Entrer en relation avec leurs parents grâce aux contacts pris avec les enfants ;
- Mener des actions d'animation, de médiation et d'orientation des familles pour une meilleure connaissance et utilisation des ressources de leur environnement de vie ;
- Créer du lien entre les différents acteurs du territoire proposant des offres socio-éducatives ;
- Agir sur l'errance des enfants et des jeunes en les orientant vers des espaces de loisirs (accueils, associations, clubs.) adaptés à leur âge et leurs besoins ;
- Transmettre des valeurs pour un vivre ensemble fondé sur l'exercice de la citoyenneté, la dignité des personnes, la solidarité, l'entraide.

Des actions

Une animation de rue ouverte sur l'extérieur hors vacances. L'idée est de sortir du quartier et de découvrir l'environnement proche.

Deux sorties extérieures (festival des Expressifs et Carnaval du centre-ville) avec des enfants et leur famille. Les mercredis de janvier à mars 2016 ont vu naître un projet de rencontres, de transmission entre le public de l'animation de rue et les résidents du foyer René Crozet. L'intention ici a été de créer du lien « jour ensemble », mais aussi autour des valeurs de respect et de vivre ensemble entre ces deux publics éloignés l'un de l'autre.

L'animation de rue en période estivale : le temps fort de La Rue Lotte

L'organisation des journées d'été selon le système « un site = un jour » a été changé et nous avons observé que cela n'a pas eu d'impact sur la présence des enfants. Chaque jour, en parallèle de l'installation, un animateur effectue un tour du périmètre autour du site. Les deux sites les plus fréquentés sont celui de la pelouse face à Bleu citron et celui devant le Centre familial. L'été n'est pas une période comme les autres pour l'animation de rue ; la présence des enfants de tous âges « déambulant » dans l'espace public est plus importante notamment chez les plus petits, même s'ils sont toujours accompagnés de leurs frères et sœurs.

Eté 2016 :

- Des activités physiques et sportives avec les services sport de la Ville de Poitiers au fil de l'été ;
- Les projets artistiques collectifs : cirque (du 08 au 12 août) ; capoeira (du 11 au 15 juillet) ;

- Les ateliers de découverte : couture, contes, cuisine, jeux de société... ;
- Ciné plein air : 15 juillet ;
- Ateliers dans le cadre de la science en bas de chez toi des Petits débrouillards ;
- Nouveauté 2016 : « Les petites formes »

Un temps musical ou conté, à partir de 19h, sur chaque site, invitant les familles à un moment convivial au pied d'immeubles : le 12 juillet avec SAABA (musique burkinabaise), le 21 août avec une découverte du Soubassophone, les 4, 10 et 11 août avec des contes enfants et adultes.

Ces soirées contes ont permis à 4 habitantes du quartier passionnées des mots de proposer ces soirées. Une maman a pu intervenir autour du chant. Elles ont préparé ces soirées contes avec l'artiste Ilham Bakal, durant 3 jours.

- Grande « Chasse au trésor » invitant parents et enfants à jouer ensemble le 20 juillet.

35 enfants + 10 parents ont participé. 2 parents se sont mobilisés pour organiser la chasse au trésor avec l'animatrice. Un goûter a ponctué ce temps fort devenu en 2 ans un incontournable de l'été.

- La Rosalie : le véhicule ambulant de l'animation de rue, qui permet d'être vu des enfants, de leurs parents, des habitants.

Le public :

Les enfants de 6-12 ans sont très majoritaires et très participatifs. L'été connaît aussi une forte présence des petits qui viennent sur les sites accompagnés de leur frère et sœurs plus âgés.

La fréquentation des jeunes de 16-17 ans reste toujours active. L'animation de rue et la présence des animateurs permettent d'accompagner la demande de ces jeunes qui souhaitent s'essayer à l'animation et être utiles comme ils l'expriment. Quelques jeunes âgés aujourd'hui de 16-17 ans ont pu venir sur des activités, jeux proposés ces dernières années par l'animation de rue. Il y a chez eux une vraie envie d'animer les plus jeunes, aux côtés des animateurs.

D/ Dans le domaine culturel

Ciné méfis

Objectifs

Favoriser le bénévolat, la participation, la prise d'initiatives, la mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle ;

- Favoriser le dialogue interculturel, la rencontre et le sentiment d'altérité ;
- Contribuer à rompre l'isolement social et culturel, l'épanouissement personnel et la confiance en soi ;
- Proposer des soirées culturelles accessibles à tous ;
- Accéder à une culture cinématographique par la découverte d'œuvres contemporaines des cinémas du monde ;
- Favoriser l'expression d'une émotion esthétique et un jugement critique.

Actions

Chaque soirée est constituée d'un accueil des participants, d'un repas issu de la culture traitée dans le film, de la projection d'un film et enfin d'un débat. Des enfants des accueils de loisirs ont contribué au choix du film famille (atelier de programmation sur le thème « même pas peur ! ») et, pour le jour de la séance, des parents ont préparé le goûter lors d'un atelier cuisine intégrant le projet « Comment mange-t-on aux Couronneries ? ». Quatre films ont été diffusés : en février (Espoir voyage, Burkina-Faso), avril (Le sel de la mer, Palestine), octobre (Lettre à Momo, Japon) et décembre (Les trois brigands, film famille).

Quelques chiffres

- 18 visionnages de films par an ;
- 8 à 10 réunions d'organisation et de préparation ;
- 3 sorties collectives pour découvrir des films ;
- Un total de 569 spectateurs, soit une moyenne de 142 personnes par séance tout public (séance complète !) ;
- Le groupe de bénévoles rassemble 30 personnes de 22 ans à 75 ans.

Cinéma à Carré bleu

Objectifs

- Proposer aux habitants du quartier et au-delà, des événements et des rencontres culturelles ;
- Susciter les rencontres entre artistes et habitants des Couronneries et contribuer à la mixité sociale ;

- Proposer un meilleur accès aux pratiques cinématographiques, une éducation à l'image, une sensibilisation à la diversité culturelle en contribuant à la lutte contre les discriminations ;
- Éveiller la curiosité et l'intérêt pour des films de qualité par la découverte d'œuvres cinématographiques contemporaines et du patrimoine ;
- Favoriser l'expression d'une émotion esthétique et un jugement critique ;
- Aider le public à mieux se situer vis-à-vis de l'image dans son environnement personnel ;
- Créer et développer du lien social et intergénérationnel ;
- Fidéliser un public de quartier et inviter « le centre-ville » aux Couronneries.

Actions

La saison 2016 a été rythmée par des résidences d'artistes musiciens et des diffusions cinématographiques mises en œuvre avec le Festival Filmer le travail et des acteurs du territoire. Les spectacles et projections ont eu lieu à Carré bleu et, pendant la période estivale, en extérieur.

- Projection de la comédie italienne *Les camarades de Mario MONICELLI* dans le cadre du festival Filmer le Travail. Une séance spectaculaire puisque le film a été projeté en 35 mm ! Séance animée par Federico ROSSIN, historien du cinéma et programmateur indépendant ;
- A l'occasion du mois des célébrations de l'abolition de l'esclavage proposée par le Toit du Monde et l'association Tropikal Evens, projection du documentaire *Le monde à l'envers* de Sylvaine DAMPIERRE ;
- Retour vers le futur, c'est le film choisi par un groupe de jeunes des Couronneries pour la séance de cinéma en plein air sur le terrain de Québec (Passeurs d'Images) ;
- Pour le Noël de l'Eveil, projection de *La prophétie des grenouilles*, film d'animation choisi par des bénévoles de la commission loisirs de l'Eveil (lors d'un atelier de programmation).

En moyenne, les soirées cinéma réunissent 80 personnes dont la plupart résident aux Couronneries.

Les petits devant les grands derrière Saison 2015-2016

Objectifs

- Inciter l'enfant à découvrir le chemin de la salle de cinéma comme lieu d'échange d'une pratique culturelle et de lien social ;
- Éveiller la curiosité et l'intérêt des enfants pour des films de qualité par la découverte d'œuvres cinématographiques contemporaines et du patrimoine ;
- Mettre en place des ateliers d'éducation à l'image visant à une éducation au regard et à la réappropriation de l'œuvre cinématographique ;
- Articuler un parcours d'éducation artistique autour des trois temps de l'enfant (à l'école, en famille et à l'accueil de loisirs) assurant la complémentarité éducative enseignant / animateur / parent.

Actions

Nous projetons de 1 à 5 films par an et par classe au TAP Castille et au cinéma Le Dietrich. Des supports pédagogiques, des documents accompagnent ces films afin de garder une mémoire de ce qui a été vu.

Les films programmés en 2015-2016 : *Le petit fugitif*, *Jiburo*, *Ernest et Célestine*, *Porco Rosso*, *Un animal, des animaux*, *Wadjda*, *Jason et les argonautes*. A la demande d'enseignants de maternelle, nous avons décidé de proposer des films s'adressant aux tout-petits (programmes de courts métrages 1.2.3 *Léon et Lumière !*). Le programme *Lumière !* composé de films du Poitiers Film Festival, a été créé par le TAP, le centre d'animation des Couronneries et le Rectorat de Poitiers. Un film de la saison s'inscrivait en résonance avec le dispositif collègue au cinéma.

En parallèle, des ateliers sont mis en place en classe pour comprendre « comment ça marche ». Le documentaire *Ma famille et moi* dresse le témoignage d'enfants de petite section de l'école *Andersen* et de l'accueil de loisirs *Bleu citrons* interrogeant sur leur représentation de la famille. Cet atelier entre en résonance avec le spectacle de conte musical *Dansékinou* programmé à Carré bleu. A l'issue d'*Un animal, des animaux*, une dizaine de classes ont découvert les coulisses du musée Sainte-Croix. En partenariat avec le Festival Filmer le travail, trois classes ont visité l'aéroclub de Poitiers.

Date de réalisation : d'octobre à juin 2016 sur période scolaire.

Fréquence : toutes les semaines.

Quelques chiffres

- 295 enseignants et/ou éducateurs inscrits saison spectacle/cinéma (dont 55% viennent au minimum 3 fois au cinéma dans l'année) ;
- 9 films, 110 séances scolaires, 11 081 jeunes spectateurs et 1 622 accompagnateurs ;

- 400 élèves et une dizaine d'enfants de bleu citron ont bénéficié d'un accompagnement privilégié (atelier de pratique cinématographique, visites en lien avec les films) ;
- 3 projections tout-public des films d'atelier en présence des participants et de leur famille ;
- 1 ouverture de saison gratuite rassemblant 215 parents-enfants (dont 15 personnes des Couronneries).

Faire du Cinéma

Objectifs

- Proposer un meilleur accès aux pratiques cinématographiques pour les habitants des Couronneries ;
- Mettre en place, en temps et hors temps scolaire, des actions de sensibilisation cinématographique et audiovisuelle ;
- Aider le public à mieux se situer vis-à-vis de l'image dans son environnement personnel ;
- Favoriser l'expression d'une émotion esthétique et un jugement critique ;
- Sensibiliser à la diversité culturelle, lutter contre les discriminations ;
- Créer et développer du lien social et intergénérationnel ;
- Mobilisation de nouvelles personnes sur le quartier et à l'extérieur.

Actions

Les actions engagées associent le voir et le faire, la diffusion cinématographique et la pratique cinématographique et/ou audiovisuelle :

- Réalisation d'un documentaire Peintures, graffitis et moi et moi, avec les élèves de CM2 de l'école Charles Perrault à l'occasion de la découverte et de la restauration des peintures murales de la cathédrale de Poitiers (atelier encadré par la réalisatrice Odile MAGNIEZ Les Yeux d'IZO) ;
- Réalisation du court-métrage Arachna avec les enfants de l'accueil de loisirs La Fontaine qui leur a permis d'aborder les codes du cinéma fantastique ;
- Accompagnement au montage de films de voyage réalisés par des jeunes des Couronneries : COP 21 et La face cachée de Marseille.

Quelques chiffres

- 23 élèves ont imaginé un documentaire questionnant l'importance de l'art et sa place dans leur vie d'enfant ;
- 40 enfants de l'accueil de loisirs La Fontaine ont participé à différents postes - écriture du scénario, création de bruitages, prises de vues, acteurs ;
- 10 jeunes ont pu découvrir le montage en organisant leurs images de voyage ;
- 4 projections tout public des films d'atelier ;
- 2 soirées de restitution des films de voyage dans la cadre des journées d'échanges franco-allemands.

Parcours d'éducation artistique et culturelle autour de *Wadjda*

Objectifs

- Développer l'inventivité, susciter l'esprit de création chez le jeune spectateur et lui donner envie de poursuivre et de développer ensuite cette expérience de manière autonome ;
- Favoriser l'expression d'une émotion esthétique et un jugement critique ;
- Sensibiliser à la diversité culturelle, lutter contre les discriminations et tendre vers l'autonomie et la responsabilité, l'égalité des sexes, le partage, l'entraide ;
- Développer la conscience que les expériences humaines ont quelque chose d'universel ;
- Créer un moment de transmission parent/enfant et développer du lien intergénérationnel ;
- Donner du sens aux apprentissages en inscrivant les élèves dans un projet de plusieurs mois.

Action

A l'origine, ce parcours s'articulait autour des trois temps de l'enfant (à l'école, à l'accueil de loisirs, en famille) et s'adressait aussi à des élèves de 6^e et des jeunes sur le temps de l'accompagnement à la scolarité. Compte-tenu du soutien financier que nous avons reçu, nous l'avons orienté prioritairement aux élèves de l'élémentaire et à un groupe de familles.

Imaginé à partir du film *Wadjda* de Haifaa AL-MANSOUR, ce parcours était fondé sur la transversalité et la diversité des approches cinématographiques avec des séances de sensibilisation et de découverte, des ateliers de pratique artistique, des visites d'établissements culturels (cinéma, médiathèque, salle de spectacle), la projection du film d'atelier.

A travers la mise en place d'ateliers de création documentaire animés par des réalisatrices Odile MENDEZ-BONITO et Camille FOUGERE, membres des Yeux d'IZO et d'Autour du Doc, il s'agissait de favoriser la découverte du genre documentaire.

Chaque groupe (classe de CM1/CM2 et groupe familles) a bénéficié entre 16 et 21h de pratique artistique suivant les différentes étapes de la réalisation : repérages, écriture, tournage. L'écriture et le tournage de chaque atelier ont été animés par la réalisatrice. Seul le montage a été effectué en-dehors du temps de l'atelier, par l'une des intervenantes. A travers la parole d'enfants et d'adultes, le film interroge légèrement ou plus sérieusement les questions de transmission, de liberté, et d'égalité filles/garçons au sein de la famille.

Quelques chiffres

- 20 élèves et 3 familles ont croisé leur regard ;
- 1 projection scolaire en présence d'élèves de Charles Perrault et Alphonse Daudet et du groupe de familles ;
- 2 projections tout public réunissant 140 personnes.

Spectacles et résidences d'artistes à Carré bleu

Objectifs

- Proposer aux habitants du quartier et au-delà, des événements et des rencontres culturelles ;
- Sensibiliser, éveiller la curiosité et l'intérêt personnel à divers genres artistiques ;
- Susciter les rencontres entre artistes et habitants des Couronneries ;
- Contribuer à la mixité des publics ;
- Soutenir la scène locale.

Actions

- DIALLELE, ciné concert « L'homme qui ne riait jamais ».

Image en noir et blanc, un son en direct de guitare et une rythmique rock bien huilée, le trio Diallèle a embarqué le public dans l'histoire comique et décalée de Buster KEATON. Ce spectacle a été joué en salle et lors des Bistrots de l'été.

- OLOJI, Ethnic fusion, résidence et concert.

Après une semaine de résidence à Carré bleu, le public a pu découvrir l'univers tout à fait particulier D'OLOJI. Sur scène, Didgeridoo, Hang, Hangpan, les flûtes orientales, la sanza... des sons électroniques constituent la musique de ce trio unique. Lors de la résidence, des enfants de l'accueil de loisirs ont pu rencontrer les musiciens et échanger avec eux.

- « Deux guitares et un crayon », spectacle famille, jeune public de 3 à 8 ans.

Ce spectacle original et interactif mêle chansons et dessins en temps réel. Les « chansons dessinées » de Pierre et Vincent emportent les enfants dans une fête de sons et de sens.

- LABULKRAK, résidence et concert avec SOOL.

Exceptionnelle rencontre avec ce collectif de 14 musiciens et SOUL, artiste multiscène du quartier ! En résidence sur une bonne partie de l'année avec le département Percussion du Conservatoire, LABULKRAK a animé des sessions au CLAS, contribué au défilé du Carnaval et produit un concert d'une grande qualité tant par le jeu musical mais également par la mise en scène de la fanfare. Cerise sur le gâteau, LABULKRAK a accompagné SOOL, jeune compositeur du quartier des Couronneries.

- « Je viens chercher Jean », Cie La Trace, lecture et théâtre.

Le thème de la migration est abordé à travers cette lecture. Ce spectacle fut proposé par le Toit du Monde dans le cadre de la Quinzaine de Mars contre le racisme. Le centre d'animation est mobilisé pour apporter sa contribution au combat quotidien qu'est la lutte contre le racisme.

- HARMONITAR, slam et chanson.

Le slam est maintenant installé dans notre programmation. Tous les quinze jours, un atelier encadre des jeunes du quartier et les textes produits alimentent des soirées. HARMONITAR a démarré ainsi la scène. A la sortie de son premier album, nous avons souhaité le soutenir.

- Bul Boum Tac, concert.

Depuis deux saisons, le Conservatoire de la ville de Poitiers s'implique fortement aux Couronneries. C'est avec bonheur que Pascal DELAGE et Jean François GROSBRAS du département percussion interviennent dans les écoles, au sein de la maison de quartier afin de sensibiliser les enfants au chant, à la musique.

- Concert, carte blanche à Sébastien GIRARD.

Entre Jazz Bop et Latino, Sébastien a invité amis et compères de toujours : Nicolas MOREAU, Anne AUZELY, ...

- Scène Déc'ouverte.

Ces soirées ont permis de faire s'exprimer sur la scène de Carré bleu des artistes locaux et souvent du quartier. Merci à ceux qui ont déjà franchi le pas Pauline, Elhad, Stanislas, Léon, Jésus, Habiba, Dunamis, Jade, Feno,

- A Mano, Théâtre d'objets de El patio teatro, Spectacle « jeune public » PDGD.

D'une boule d'argile naît en un tour de main un tout petit personnage animé des plus grands sentiments... Une belle réalisation d'un théâtre miniature tout à fait adapté à la scène de Carré bleu.

- Durant l'été 2016, nous avons également testé une nouvelle formule de spectacles « Petite forme », en bas des immeubles afin d'être au plus près du public du territoire : merci à Ilham BAKAI, Anne AUZELY d'avoir joué le jeu ainsi qu'aux artistes amateurs.

Quelques chiffres

En moyenne, les soirées réunissent :

- 9 concerts / spectacles dont 2 spectacles jeune public ;
- 650 spectateurs auxquels il faut ajouter des séances spéciales dédiées aux Accueils de loisirs lors de résidence : OLOJI et le Gâteau Arkenciel ;
- Environ 200 personnes pour 4 spectacles « petites formes » en été 2016.

E/ Dans le domaine de l'animation du territoire

Du conseil de quartier au conseil citoyen

Objectifs

L'année 2016 a vu la mise en place du conseil citoyen. Au sein du conseil de quartier, il a été fait le choix de passer en conseil citoyen tout en intégrant le processus de constitution du conseil citoyen élaboré par la Ville et la Préfecture selon la loi du 21 février 2014 relative à la Politique de la Ville.

De janvier à juin 2016, le conseil de quartier a fonctionné avec les objectifs suivants :

- Échanger sur la vie du quartier des Couronneries ;
- Accompagner des habitants dans la réalisation de projets liés à l'amélioration de leur quotidien ;
- Organiser la mutation vers le conseil citoyen ;
- Les objectifs du centre d'animation des Couronneries pour le conseil citoyen ;
- Développer l'implication citoyenne, inciter les habitants à prendre part aux décisions importantes pour l'avenir du quartier ;
- Élaborer des stratégies collectives (Conseil, acteurs du quartier...) sur le long terme afin de contribuer à l'amélioration de la vie des habitants ;

Pour le fonctionnement du conseil citoyen :

- Ecriture du règlement du conseil citoyen ;
- Mettre en place des outils numériques pour faciliter la relation entre les conseillers afin de pouvoir échanger sur les projets et les actions à mener.

Actions

- Participation à la fête de quartier : des membres du conseil de quartier ont assuré la mise en place du vide grenier et ont tenu la buvette ;
- Le suivi des chantiers issus du budget participatif 2016 : « Arbres à livres », « Verger », « Fitness », « Street Work Out » ;
- Visite du quartier le 6 octobre pour le budget participatif de 2017 ;
- Mobilisation et médiation auprès des habitants et personnes tirées au sort ;
- Création d'un Agora, Environnement Numérique de Travail, afin de faciliter la relation, le travail collectif de groupes d'habitant dans le cadre du conseil Citoyen ;

- Un travail de médiation numérique auprès du public est démarré fin 2016 afin de sensibiliser à l'intérêt d'un tel outil pour le conseil citoyen ;
- La formation des Conseillers et des habitants à l'utilisation de Agora a démarré fin 2016.

Quelques chiffres

- Une moyenne de 38 personnes présentes par rencontre ;
- 8 associations ont été présentées (ASAC, AFEV, ALSIV, ADSEA 86, Centre familial, Résidence Habitat Jeune Kennedy, centre d'animation des Couronneries) ;
- En 2016, le conseil de quartier s'est réuni 7 fois ;
- Visite du quartier pour les budgets participatifs 2017 : 30 personnes dont 22 habitants ;
- Institution du conseil citoyen le 10 novembre 2016 ;
- La liste principale du conseil citoyen compte 45 habitants, 18 acteurs. Entre 20 à 30 membres de l'ancien conseil de quartier sont pour autant mobilisables.

Un espace public numérique : @robaz

Objectifs

- Lutter contre une fracture numérique générationnelle et culturelle : initier, accompagner les personnes face au numérique ;
- Utiliser le numérique comme support à l'entraide, à l'accompagnement pour faciliter l'accès à ses droits, à la réalisation de projet collectifs à travers de nouveaux outils ;
- Le développement de @robaz est orienté dans trois directions : un espace de services autour du numérique, un espace de citoyenneté et un espace éducatif et culturel.

Actions

1. L'accès au numérique et aux services administratifs dématérialisés :

La première action est de l'@robaz est de permettre un accès à internet. En 2016 six thèmes d'initiations ont été abordés : les bases de l'ordinateur, le traitement de texte, la navigation internet, la messagerie Web, la sécurité, l'utilisation de tablettes sous Android et IOS.

Des temps spécifiques sont positionnés pour assurer une petite maintenance, donner des conseils pour choisir son matériel, des initiations sur des logiciels spécifiques.

Initiation à la plateforme Agora : formation à l'ENT Agora et Outlook pour les secrétaires de la fédération des centres sociaux. Des groupes d'initiation supplémentaires ont dû être créés en soirée (18 à 20h) à partir de novembre 2016 à l'occasion de la mise en route des Conseils Citoyens et du blog de quartier, l'Agora des Couronneries

Dans le domaine éducatif, la question des réseaux sociaux a été abordée avec les Petits Débrouillards. D'autres constats effectués lors de manifestations diverses nous ont amenés à poser la réflexion sur les « Ecrans » en général (télévision, tablette, téléphone...) et comment des adultes, jeunes parents notamment, pouvaient les utiliser à bon ou mauvais escient dans l'éducation de leurs enfants ? Cette réflexion collective sera prolongée par une action en 2017.

Avec les enfants, la connaissance de l'outil informatique a été traitée sous forme de cycle.

Les collégiens ont pu démarrer des travaux sur tablettes : initiation, création d'un blog « débat » pour les ados. Les animateurs de @robaz sont mis à contribution pour des formations du personnel en interne sur Outlook Exchange notamment.

2. Les échanges de compétences, la participation numérique :

- Des bénévoles transmettent leurs connaissances aux habitants du quartier ! François E. accompagne à la rédaction de lettre de motivation, de Curriculum vitae et prépare à l'entretien d'embauche. Bernard A. forme et accompagne à l'utilisation de logiciels de PAO/DAO ainsi qu'à la mise en œuvre de blogs ;
- L'Agora des Couronneries a été créée fin 2016 ; cet espace collaboratif sur internet est utilisé par le conseil citoyen, le conseil d'administration du centre d'animation des Couronneries, et les acteurs du festival du jeu ;
- L'entraide entre adhérents s'effectue durant les initiations et se poursuit notamment le mercredi après-midi.

Quelques chiffres

En 2016, c'est 1321 passages l'@robaz soit 27% de plus qu'en 2015.

Nous sommes en moyenne à 7 passages par jours et 50% de la fréquentation du lieu est assurée par des jeunes de 15 à 26 ans. La physionomie du public de l'@robaz a évolué vers une meilleure représentation des 26-60 ans (27% en 2016, 19% en 2015).

La part des plus anciens diminue ; elle passe de 380 à 293 personnes. Nous constatons toujours un pic de fréquentation entre 25 et 35 personnes le mercredi soir avec un rajeunissement des publics sur ce créneau. Les initiations ont été dispensées sur 10 créneaux hebdomadaires, du mardi au vendredi. De plus, 207 accueils individuels ont été réalisés sur rendez-vous.

75 habitants et acteurs du quartier sont impliqués sur le blog de quartier, l'Agora des Couronneries.

35 adolescents ont participé à deux séances de prévention à l'utilisation des réseaux sociaux.

14 enfants ont participé à sept séances d'initiation à l'outil informatique. 10 collégiens ont démarré un blog dédié à leur expression.

Médiation citoyenneté

Objectifs

- Encourager l'initiative des habitants pour développer des actions concrètes, les soutenir dans leurs démarches ;
- Accompagner des habitants dans les diverses phases de participation (budget participatif mobilisation d'habitants, conception de projet, conseil de quartier) ;
- Assurer une interface entre les porteurs de projet, les élus et les techniciens de la ville ;
- Développer des actions permettant l'investissement des jeunes dans l'espace social ;
- Découvrir le fonctionnement des instances démocratiques (association loi 1901, le Conseil municipal) ; - Inviter des jeunes à s'exprimer, lors des échanges ou débats organisés par le CLAS et la médiatrice ;
- Mobiliser de nouveaux habitants dans les actions citoyennes ;
- Faire vivre aux habitants des actions communes ;
- Favoriser la rencontre entre des habitants du quartier de générations différentes.

Les actions de médiation sont de plusieurs types :

- Suivi des groupes Arbres à livres, Street Work Out et Fitness ;
- Mobilisation des habitants pour le conseil citoyen : médiation chez l'habitant afin d'expliquer le tirage au sort et de les informer du rôle du conseil citoyen ;
- Accompagnements des habitants afin de faciliter leur accès aux services et aux droits ;
- Information sur des actions de la maison de quartier et celles des partenaires : les points de rencontre sont les sorties d'écoles, commerces, halls d'immeuble, lieux publics, milieu associatif (l'Eveil, Secours Populaire), les rues du quartier, les différents points d'accueils de la maison de quartier ;
- Initiation à la citoyenneté avec le CLAS collège Jean Moulin ;
- Accompagnement d'un groupe de jeunes filles (Collectif Princesse d'Afrique) : découverte du bénévolat associatif, éducation civique, découverte du fonctionnement municipal, ... ;
- La naissance d'un géant de la compagnie L'Homme debout, « Comment aborder la laïcité ? » : ce projet a été impulsé par la ville après une série d'attentats qui ont tenté d'ébranler la société française. Ici la médiatrice est présente, échange, dialogue, construit, ...
- Les temps de loisirs familiaux : Chasse aux trésors, sortie au cinéma « Lumière ! » des Petits Devant les Grands Derrière, chantiers Carnaval et Fête de quartier, ... La médiatrice s'est impliquée dans plusieurs animations familiales. L'objectif essentiel est de rencontrer de nouvelles familles, d'étoffer son réseau ;
- Les matchs de l'Euro de football : A cette occasion, avec un groupe d'habitants, nous avons souhaité diffuser les matchs de l'Equipe de France : se retrouver autour d'une appartenance à un même pays, partager les valeurs du sport, ... a motivé le groupe de pères de Sanza ;
- Les rencontres entre les enfants de 6-11 ans de l'animation de rue et les personnes âgées du foyer René Crozet. L'idée est de provoquer la rencontre entre ces enfants souvent issus de culture subsaharienne et des personnes âgées du foyer.

Quelques chiffres

20 habitants engagés sur les projets des budgets participatifs ;

10 habitants tirés au sort rencontrés pour le conseil citoyen ;

35 habitants supplémentaires ont déposé leur bulletin pour participer au conseil citoyen ;

992 rencontres quotidiennes pour l'année 2016 dont 224 rencontres de personnes jeunes de - 20 ans ;

40 accompagnements pour l'accès aux droits et aux services ;

5 adolescents pour la visite citoyenneté à l'hôtel de ville de Poitiers ;

15 adolescentes du collectif Princesse d'Afrique pour la visite au Toit du Monde ;

8 adolescents du CLAS collège ;
93 personnes rencontrées pour La naissance du géant. 21 participants accompagnés par la médiatrice ;
50 parents rencontrés pour « Lumière ! » des PDGD ; 15 personnes au départ de Carré bleu ; dont 5 parents et 10 enfants ;
50 personnes mobilisées pour l'Euro Foot ;
15 parents rencontrés lors des inscriptions au CLAS élémentaire ;
25 parents rencontrés à « 1, 2, 3 inscription » pour les accueils de loisir ;
7 rencontres enfants-personnes âgées au foyer R.C. ; avec une participation de 6-9 enfants et 7 à 12 personnes âgées par séance.

II. Diagnostic de territoire

2.1 Diagnostic de territoire - par Yaya SISSOUMA, chargé de communication à la fédération des centres sociaux et socioculturels de la Vienne – 15/06/2016

Avant-Propos

Contexte :

La **Maison des Jeunes et de la Culture Aliénor d'Aquitaine** aujourd'hui appelée **Centre d'Animation des Couronneries** fait désormais partie du réseau des **centres sociaux et socioculturels de la Vienne**. C'est ainsi que la **Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de la Vienne** l'accompagne dans le cadre du renouvellement de son *Contrat de Projet* avec la CAF. Pour rappel, le renouvellement du *Contrat de Projet* nécessite l'actualisation des données sociodémographiques du territoire d'où la réalisation du présent document.

Le quartier des Couronneries est composé de 4 iris de référence appelés **Couronneries Nimègue, Couronneries Europe, Provence et Aliénor d'Aquitaine**. Outre ces 4 ilots statistiques, nous prenons en compte à chaque fois que cela est possible, l'iris de Montbernage qui a été rattaché au conseil de quartier des Couronneries, suite à une décision du Conseil municipal poitevin du 14 décembre 2009.

Éléments de méthode :

Ce document est avant tout une synthèse des études et rapports les plus récents sur le quartier des Couronneries. Les données statistiques présentées ici sont issues de différentes sources dont **l'Insee, le CCAS de la Mairie de Poitiers, Grand-Poitiers**.

Données Insee :

Concernant les données issues du recensement de la population (produites par l'Insee), rappelons que désormais les enquêtes de recensement sont annuelles et que le calcul des indicateurs mis à disposition prend en compte 5 années d'enquêtes. Les communes de moins de 10 000 habitants réalisent une enquête de recensement portant sur toute la population, à raison d'une commune sur cinq chaque année. Les communes de 10 000 habitants ou plus, réalisent tous les ans une enquête par sondage auprès d'un échantillon d'adresses représentant 8 % de leurs logements.

Les données Insee que nous exploitons dans ce document proviennent du RP 2007 avec comme année de comparaison le RP 2012. En effet, le calcul des évolutions, pour qu'il soit fiable, se fait au bout d'un cycle complet de 5 années d'enquêtes de façon à ce que les comparaisons n'intègrent pas la même année d'enquête. En d'autres termes, le recensement de 2006 ne peut pas être comparé à celui de 2010 car ces deux millésimes de recensement prennent tous les deux pour base, l'enquête de l'année 2008.

De fait, il est aujourd'hui possible de faire des calculs d'évolution entre les données millésimées 2006 et celles de 2011 ou entre les données millésimées 2007 et celles de 2012 dans notre cas. A noter qu'à ce jour, les données millésimées 2012 (celles que nous utilisons) restent les plus récentes à l'échelle infra-communale.

Autres sources de données :

Dans ce travail, nous exploitons des données issues d'autres études sur les iris de Poitiers. Ainsi, nous présentons des tableaux, cartes et graphiques, ainsi que certaines analyses, qui proviennent exclusivement des sources suivantes :

- **Portrait de territoire, Grand Poitiers : analyse du territoire et dynamique du développement durable, juin 2014 n°13 ;**
- **CCAS de Poitiers, Diagnostic social territorial : analyse des besoins sociaux, juin 2015 (document de travail).**

A noter que ces données sont, également pour la plupart, issues des recensements Insee de 2010 et 2011. Elles sont croisées avec d'autres données produites par Grand Poitiers et le CCAS de Poitiers. Elles permettent d'appréhender de façon plus large les dynamiques d'évolution du territoire.

STRUCTURE ET EVOLUTION DE LA POPULATION

Les Couronneries : une population vieillissante et en baisse

La population des Couronneries est de 8373 en 2012. Elle était de 9122 en 2007. Le quartier a vu sa population baisser de -8% entre 2007 et 2012, soit 749 habitants en moins. Ce taux d'évolution est supérieur au taux communal (-1.8%).

Cette baisse de population est-elle due à un glissement de la population sur Saint-Eloi, à une baisse des naissances ou à un solde migratoire déficitaire sur le quartier ? En effet, la proximité géographique, de même que la très forte croissance démographique observée sur Saint-Eloi pourraient être liées à la baisse de la population sur les Couronneries.

A l'exception de Provence, tous les Iris du quartier ont perdu des habitants entre 2007 et 2012.

A l'inverse, l'Iris de Montbernage a connu une légère augmentation + 2%.

Une répartition relativement inégale des populations sur les iris du quartier

Europe et Nimègue concentrent à eux deux 67.2% de la population totale des Couronneries, soit plus de deux habitants sur trois. Cela s'explique sans doute par la structure des logements sur ces iris.

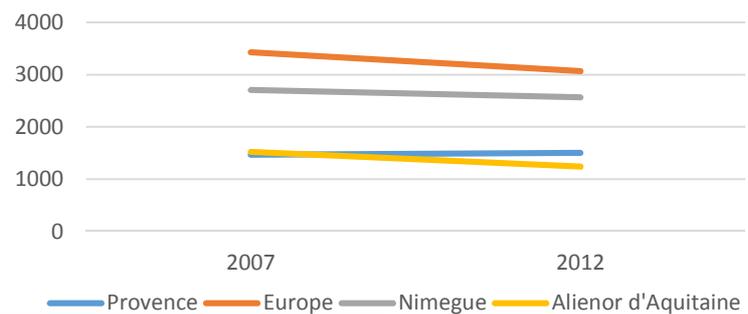
La population de l'iris d'Aliénor d'Aquitaine a baissé de deux points en pourcentage entre 2007 et 2012. Cette baisse est à relativiser, eu égard au nombre peu élevé de sa population.

Evolution de la population entre 2007 et 2012 (nb et %)

	2007	2012	Evolution entre 2007 et 2012
Provence	1467	1500	2,2%
Europe	3428	3068	-10,5%
Nimègue	2706	2564	-5,2%
Aliénor d'Aquitaine	1521	1241	-18,4%
Total territoire	9122	8373	-8,2%
Montbernage	2169	2213	2,0%
Poitiers	89254	87646	-1,8%

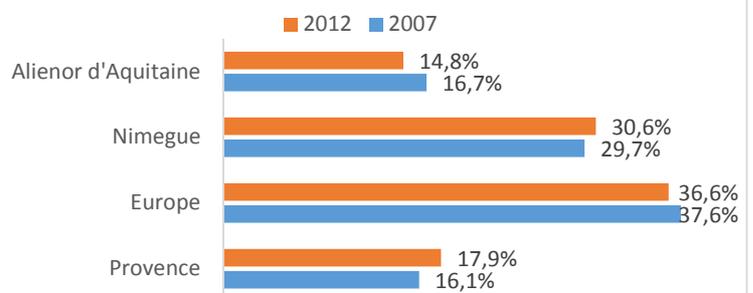
Sources : Insee, RP2007 et RP2012

Population des Iris du quartier en 2007 et 2012 (nb)



Sources : Insee, RP2007 et RP2012

Répartition de la population par Iris sur le quartier en 2007 et 2012 (%)



Sources : Insee, RP2007 et RP2012

Population par sexe et par tranches d'âge sur le territoire en 2007 et 2012 (nb)

	2007	2012
0-14 ans	1539	1419
15-29 ans	1994	1870
30-44 ans	1657	1295
45-59 ans	1737	1440
60-74 ans	1274	1282
75 ans ou +	923	1067

Sources : Insee, RP2007 et RP2012

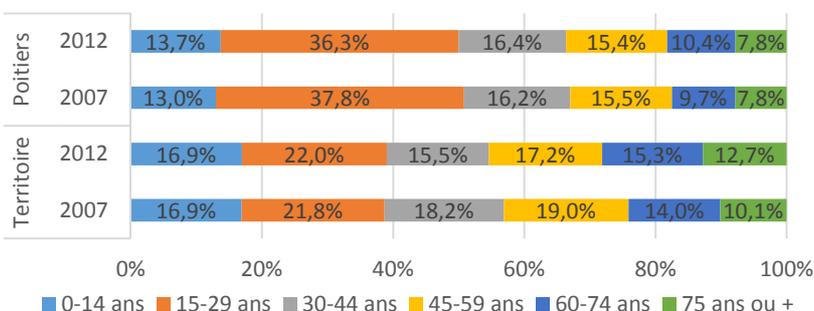
TRANCHES D'ÂGE DES POPULATIONS

La proportion des tranches d'âge intermédiaire diminue tandis que celle des personnes vieillissantes augmente

La part des 60 ans ou plus a elle aussi augmenté de 4 points de pourcentage entre 2007 et 2012. En 2012, plus d'1/4 des habitants a 60 ans ou plus.

Les 30-59 ans ont baissé de cinq points entre 2007 et 2012.

Population par tranches d'âge sur le quartier et Poitiers en 2007 et 2012 (%)



Sources : Insee, RP2007 et RP2012

Population par quartier (tranches d'âge et sexe)

Population par iris et par grandes tranches d'âge en 2012

	0-14 ans	15-29 ans	30-44 ans	45-59 ans	60-74 ans	75 ans ou plus	Total territoire
Provence	267	304	143	265	260	262	1500
Europe	538	664	452	430	492	492	3068
Nimègue	501	618	472	482	317	173	2564
Aliénor d'Aquitaine	113	283	228	264	213	140	1241
Montbernage	309	609	428	412	272	183	2213
Poitiers	11603	33710	14472	13805	8697	6966	87646

Sources : Insee, RP2007 et RP2012

Un territoire caractérisé par des classes d'âge peu homogènes

38.1% de la population a moins de 30 ans à Provence. Sur Europe, ils représentent 39.2%, soit près de 4 habitants sur 10.

Nimègue est l'iris le plus jeune des Couronneries. La part des moins de 30 ans représente 43.6% de la population.

Population par sexe sur le territoire en 2007 et 2012 (nb et %)

	2007				2012			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Provence	563	38,4%	904	61,6%	515	34,3%	986	65,7%
Europe	1500	43,7%	1928	56,3%	1278	41,7%	1790	58,3%
Nimègue	1236	45,6%	1470	54,4%	1134	44,2%	1430	55,8%
Aliénor d'Aquitaine	575	37,8%	946	62,2%	518	41,7%	723	58,3%

Sources : Insee, RP2007 et RP2012

Une surreprésentation des femmes

En 2012, la part des femmes est très importante sur les Couronneries (58.9% contre 54% à Poitiers). Sur le quartier, près de 6 personnes sur 10 est une femme.

Provence est l'iris le plus féminisé (environ 2/3 des habitants sont des femmes).

Profils des emménagés récents sur les quartiers de Poitiers

	Rapport entre emménagés depuis moins de 5 ans / emménagés depuis plus de 10 ans	Part des familles monoparentales parmi les emménagés récents (%)	Indice de chômage estimé des 25-54 ans emménagés récents (%)	Part des bas niveaux de formation des 25-54 ans emménagés récents (%)
Centre Ville	4,58	3,6	16	9,9
Poitiers Sud	0,95	11,6	17	20,5
Trois Cités	1,22	14,6	19,1	32,9
Gibauderie	4,74	3,4	9,8	12,8
Beaulieu	1,29	9,2	25,6	23,8
Saint-Eloi Breuil Mingot	3,92	12	14,2	19,3
Montbernage Pont-Neuf	2,08	5,2	16,7	12,7
Couronneries	0,96	19	32,7	41
Faubourg Ouest	0,87	9,9	13,9	14,6
Poitiers Nord-Ouest	1,03	9,2	12,5	32,1
Poitiers	2,02	7,9	18,1	19,9

Sources : CCAS de Poitiers, Insee RP2011

Mobilité résidentielle (les mouvements de population)

Ce tableau issu de l'étude de *L'analyse des besoins sociaux* réalisée par le CCAS de Poitiers permet de dresser le profil des personnes ayant récemment emménagé dans les quartiers de Poitiers. Ainsi, parmi ces emménagés récents, il est possible d'examiner la part de ceux pouvant présenter une certaine fragilité sur le plan économique et social, à travers trois indicateurs. Au niveau communal, 8% sont des familles monoparentales, 18% sont au chômage (au sens du recensement) et 20% disposent de bas niveaux de formation.

A noter que les Couronneries présentent les indices de fragilité les plus élevés par rapport aux autres territoires de comparaison. 19% des emménagés sont des familles monoparentales, 32.7% des 25-54 ans sont au chômage et ils sont 41% à avoir un bas niveau de formation. Au regard des indicateurs de fragilité, le rapport recommande que les Couronneries fasse l'objet d'une attention particulière.

Population étrangère et immigrée par iris en 2012 (nb)

	Population française	Population étrangère	Population immigrée
Provence	1408	93	171
Europe	2654	414	470
Nimègue	2080	484	542
Aliénor d'Aquitaine	1126	116	159
Total territoire	7268	1106	1341
Montbernage	2112	100	140

Source : Insee, RP2012

Répartition de la population étrangère en 2007 et 2012 (nb et %)

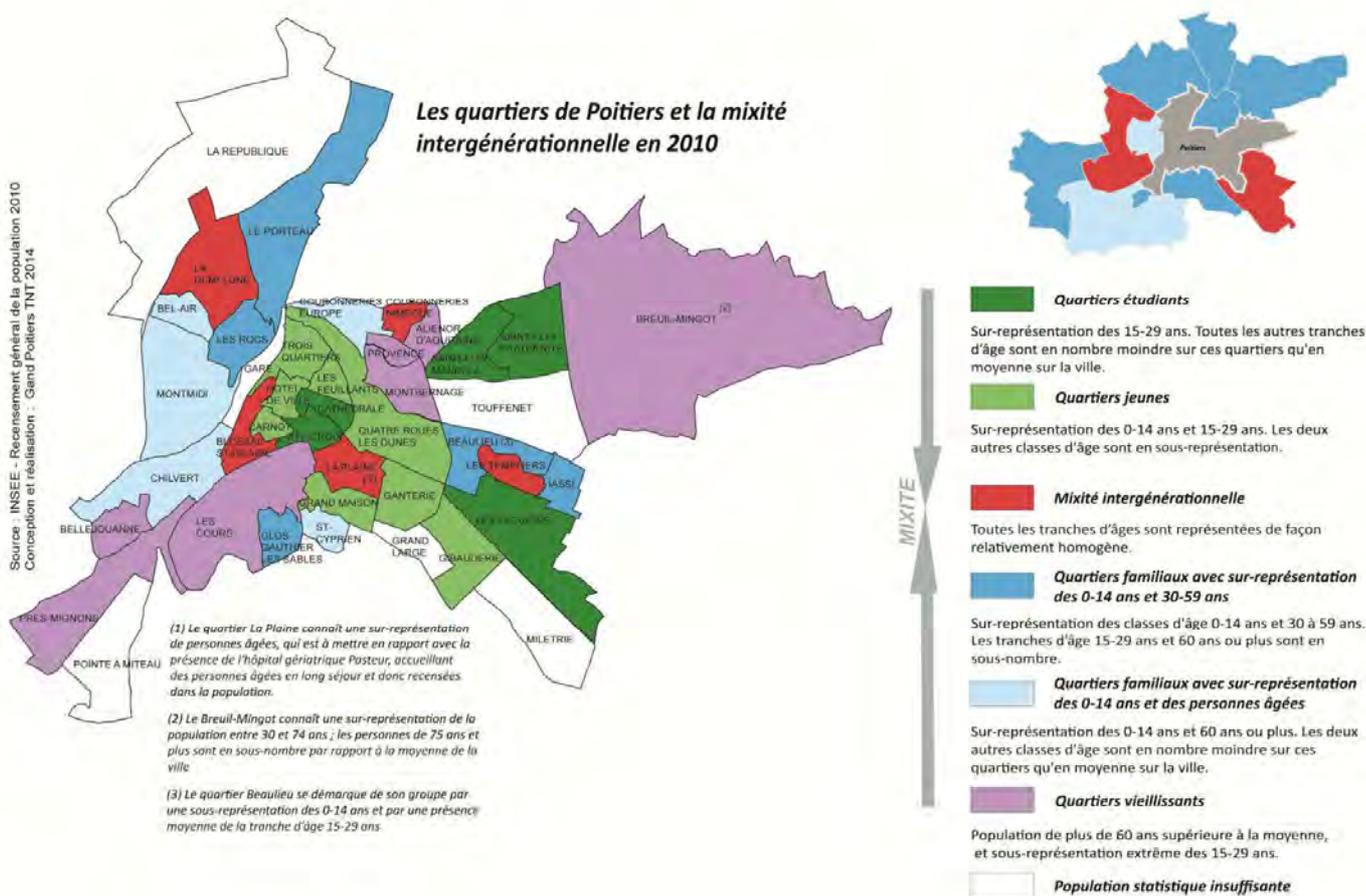
	2007	2012
Population française	7978	7268
Population étrangère	1146	1106
Population totale	9124	8374
% Pop. Étrangère Couronneries	12,6%	13,2%
% Pop. Étrangère Poitiers	7,2%	7,8%

Sources : Insee, RP2007 et RP2012

Une proportion de population étrangère environ deux fois supérieure à la moyenne communale

Les Couronneries comptent une proportion importante de population étrangère. En 2012, 13.6% des habitants sont des étrangers.

La carte ci-dessous extraite du *Portrait de territoire : analyse du territoire et dynamique du développement durable*, permet d'observer qu'en 2010, sur les Couronneries, Nimègue est l'iris où il y a une vraie mixité intergénérationnelle. Il apparaît que Provence et Aliénor sont vieillissants et Europe est décrit comme un iris familial avec une surreprésentation des 0-14 ans et des 60 ans ou plus.



ENFANCE ET JEUNESSE

Population des 0-24 ans par iris du territoire en 2012 (nb)

	Moins de 6 ans	6-10 ans	11-17 ans	18-24 ans
Provence	109	97	127	147
Europe	240	144	255	362
Nimègue	220	180	219	294
Aliénor d'Aquitaine	63	37	27	173
Total territoire	632	457	627	976
Montbernage	142	110	104	425
Poitiers	5227	3926	5297	21266

Source : Insee, RP2012

Part des 0-24 ans sur la population totale en 2007 et 2012 (%)

	Territoire		Poitiers	
	2007	2012	2007	2012
Moins de 6 ans	8,1%	7,6%	5,8%	6,0%
6-10 ans	5,5%	5,5%	4,2%	4,5%
11-17 ans	6,8%	7,5%	6,1%	6,0%
18-24 ans	11,1%	11,6%	25,4%	24,3%
Total	31,5%	32,2%	41,5%	40,8%

Sources : Insee, RP2007 et RP2012

Population des moins de 20 ans et des plus 60 ans en 2007 et 2012 (nb)

	Pop 0-19 ans en 2007	Pop 60 ans ou plus en 2007	Pop 0-19 ans en 2012	Pop 60 ans ou plus en 2012
Provence	313	422	392	522
Europe	881	1005	761	984
Nimègue	749	402	700	489
Aliénor d'Aquitaine	243	368	205	354
Montbernage	394	499	451	455
Poitiers	21387	15663	20700	15937

Sources : Insee, RP2007 et RP2012

Indice de jeunesse en 2007 et 2012 (%)

	Indice de jeunesse 2007	Indice de jeunesse 2012
Provence	74,2%	75,1%
Europe	87,7%	77,3%
Nimègue	186,3%	143,1%
Aliénor d'Aquitaine	66,0%	66,4%
Montbernage	78,9%	99,1%
Poitiers	136,5%	129,9%

Sources : Insee, RP2007 et RP2012

La part des moins de 25 ans est moins importante sur les Couronneries qu'à Poitiers

En 2012, les moins de 25 ans représentent 32.2% de la population totale alors qu'ils atteignent 40.8% de la population sur Poitiers.

Parmi les 4 iris du quartier, c'est sur Nimègue que la part des 0-24 ans est la plus forte (35.6% en 2012). A Aliénor d'Aquitaine, ils font à peine 1/4 (24.2%) de la population totale en 2012.

A noter que 7.5% des 0-24 ans présents sur Poitiers, habitent aux Couronneries. Et 33.9% des 0-24 ans habitant aux Couronneries, résident sur Nimègue.

Un quartier vieillissant avec un indicateur de jeunesse très inférieur à la moyenne communale

Le calcul de l'indice de jeunesse montre que les Couronneries est un quartier vieillissant. Par ailleurs, le calcul des indices de jeunesse figurant dans le portrait de territoire (Grand Poitiers 2014) sur des données Insee de 2010, montre qu'avec Poitiers Sud, les Couronneries est le quartier le moins jeune de la commune.

Avec 143.1%, Nimègue présente l'indice le plus élevé du quartier.

**L'indice de jeunesse est un parfait indicateur du niveau de vieillissement de la population. Ainsi, si l'indice croît, le territoire rajeunit. Par contre, s'il décroît, le territoire vieillit.*

PETITE ENFANCE

13% des naissances (soit 131 naissances) dénombrées à Poitiers entre 2012 et 2014 sont domiciliées aux Couronneries

1 027 naissances sont dénombrées en 2014 à Poitiers.

- Avec 1 019 naissances observées par an en moyenne entre 2012 et 2014 à Poitiers (lieu de domicile de la mère), le taux estimé de fécondité de la commune (4,1 naissances pour 100 femmes en âge d'avoir des enfants) est inférieur à celui des territoires de comparaison. Cela s'explique pour partie par le poids plus faible des familles avec enfant(s) dans la commune.

Les Couronneries et Poitiers Nord-Ouest les quartiers où le taux de fécondité plus élevé.

Naissances domiciliées sur les quartiers de Poitiers de 2012 à 2014

Naissances au lieu de domicile de la mère	Naissances domiciliées (moyenne 2012-2014) **	Poids parmi l'ensemble des naissances de Poitiers en %	Taux estimé de fécondité* en % (moyenne 2011-2013)
Centre-Ville	138	13,7	2,1
Poitiers Sud	68	6,7	5,3
Trois Cités	132	13,1	5,4
Gibauderie	62	6,1	2
Beaulieu	86	8,5	5,6
Saint-Eloi Breuil Mingot	149	14,8	5,7
Montbernage Pont-Neuf	87	8,6	2,8
Couronneries	131	13	7
Faubourgs Ouest	85	8,4	6
Poitiers Nord-Ouest	70	6,9	7,8
Poitiers	1 009	100	4,1
CA Grand Poitiers **	1 592	-	4,6

* Nombre de naissances pour 100 femmes de 15-44 ans

** Nombre de naissances 2011-2013 pour les territoires de référence

Sources : CCAS de Poitiers, Insee RP 2011

Offre d'accueil en multi-accueils et crèches familiales

Près de 600 places d'accueil gérés par le CCAS pour 1 289 enfants accueillis en 2014.

Quartier	Structure	Nombre de places (agrément PMI)	Enfants accueillis en 2014			Nombre d'enfants accueillis pour 10 places
			En accueil occasionnel	En accueil régulier ou irrégulier	Total	
Centre-Ville	Multi-accueil Galipette	50	21	85	106	21
	Multi-accueil Marronnier	60	37	88	125	21
Poitiers Sud (Bellejouanne)	Multi-accueil P'tits Mousles	40	46	75	121	30
Trois Cités	Multi-accueil Frimousse	24	29	40	69	29
Gibauderie	Multi-accueil Les Lutins	30	44	14	58	19
Beaulieu	Multi-accueil Bambi	32	25	47	72	23
	Multi-accueil Court' Echelle	30	37	52	89	30
	Multi-accueil Pigeon Vole	60	36	98	134	22
Saint-Eloi Breuil Mingot	Multi-accueil Coquelicots	50	40	79	119	24
Couronneries	Multi-accueil Il était une fois	28	14	43	57	20
	Multi-accueil L'Ile aux enfants	43	4	71	75	17
Faubourgs Ouest (Bel Air)	Multi-accueil La Bergerie	50	22	82	104	21
Total multi-accueils		497	355	774	1 129	23
Trois Cités	Crèche familiale Frimousse	21	-	36	36	17
Gibauderie	Crèche familiale Les Lutins	8	-	10	10	13
Beaulieu	Crèche familiale Bambi	9	-	16	16	18
Couronneries	Crèche familiale Dame Tartine	32	-	50	50	16
Poitiers Sud (Bellejouanne)	Crèche familiale Bel Air Bellejouanne	31	-	48	48	15
Faubourgs Ouest (Bel Air)						
Total crèches familiales		101	-	160	160	16
Total		598	355	934	1 289	22

Source : CCAS de Poitiers, année 2014

Le CCAS propose via les crèches collectives et les crèches familiales, 598 places d'accueil. La commune compte 13 structures qui sont localisées dans 7 des 10 quartiers communaux.

En 2014, 1289 enfants ont ainsi été accueillis (dont 169 en crèche familiale). Pour 27% d'entre-deux en accueil occasionnel : 10 places permettent ainsi en moyenne l'accueil de 22 enfants durant l'année. Ce ratio est plus faible en crèche familiale : 16 enfants accueillis pour 10 places.

Entre 2013 et 2014, le nombre total d'enfants accueillis a assez nettement diminué (-13%, soit -192 enfants), passant de 1290 à 1129 en multi-accueils et de 191 à 160 en crèche familiale.

Sur les Couronneries, en 2014 ce sont 182 enfants qui ont été accueillis au total dont 132 en multi-accueils et 50 en crèche familiale.

Familles ayant recours aux structures d'accueil collectif

Les deux tiers des parents des enfants accueillis appartiennent au CSP cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires et employés (%).

		Artisans, commerçants, agriculteurs et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Etudiants / Formation	Demandeurs d'emploi et inactifs divers	Nombre d'enfants de cadre pour 1 enfant d'ouvrier, demandeur d'emploi ou inactif
Centre-Ville	Poitiers Sud (Bellejouanne)	3,3	33,9	30,6	18,3	1,1	4,4	8,3	3,6
	Multi-accueil Marronnier	8,8	36,6	22,4	11,7	3,4	6,8	10,2	2,7
Poitiers Sud (Bellejouanne)	Multi-accueil P'tits Moussees	2	14,1	30,8	22,7	7,6	0,5	22,2	0,5
Trois Cités	Multi-accueil Frimousse	0	7,3	18,3	26,6	13,8	8,3	25,7	0,2
Gibauderie	Multi-accueil Les Lutins	3	18,8	38,6	19,8	6,9	5	7,9	1,3
Beaulieu	Multi-accueil Bambi	3,4	11,2	18,1	25	10,3	12,1	19,8	0,4
	Multi-accueil Court' Echelle	4,5	18	19,5	23,3	7,5	10,5	16,5	0,8
	Multi-accueil Pigeon Vole	3,1	29,7	20,5	21	4,4	11,8	9,6	2,1
Saint-Eloi Breuil Mingot	Multi-accueil Coquelicots	1,6	7,6	21,1	34,6	10,8	9,7	14,6	0,3
Couronneries	Multi-accueil Il était une fois	3,2	3,2	22,3	29,8	8,5	13,8	19,1	0,1
	Multi-accueil L'Ile aux enfants	1,7	8,5	21,2	31,4	11	9,3	16,9	0,3
Faubourgs Ouest (Bel Air)	Multi-accueil La Bergerie	1,7	17,9	28,3	20,2	5,2	5,2	21,4	0,7
Total multi-accueils		3,2	19,2	24,4	23	7	7,8	15,5	0,9
Trois Cités	Crèche familiale Frimousse	4,9	19,7	14,8	24,6	18	11,5	6,6	0,8
Gibauderie	Crèche familiale Les Lutins	0	15	45	10	10	15	5	1
Beaulieu	Crèche familiale Bambi	0	24	28	32	8	8	0	3
Couronneries	Crèche familiale Dame Tartine	0	9,5	20,2	38,1	16,7	9,5	6	0,4
Poitiers Sud (Bellejouanne)	Crèche familiale Bel Air Bellejouanne	8	31	27,6	21,8	2,3	8	1,1	9
Faubourgs Ouest (Bel Air)									
Total crèches familiales		3,6	20,2	23,8	27,4	11,2	9,7	4	1,3
Total		3,3	19,4	24,3	23,6	7,5	8	14	0,9

Source : CCAS Poitiers, année 2014

Les crèches familiales semblent plus ouvertes aux employés, ouvriers et personnes en poursuite d'études ou formation tandis que les demandeurs d'emplois et inactifs ont recours aux multi-accueil

LES DEUX TIERS DES PARENTS DES ENFANTS ACCUEILLIS APPARTIENNENT AU CSP CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPÉRIEURES, PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES ET EMPLOYÉS. LES DEMANDEURS D'EMPLOI ET LES INACTIFS REPRESENTENT 14% DU TOTAL, LES OUVRIERS 11% DU ET LES ETUDIANTS ET LES PERSONNES EN FORMATION 8%.

- LES MULTI-ACCUEIL SEMBLENT PLUS OUVERTS AUX DEMANDEURS D'EMPLOIS ET AUX INACTIFS.

DANS LE DÉTAIL PAR STRUCTURE, LES VARIATIONS SONT IMPORTANTES. SI EN MOYENNE, ON RECENSE 13 ENFANTS DE CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPÉRIEURES, POUR 10 ENFANTS D'OUVRIER OU DE DEMANDEURS D'EMPLOIS, LES CADRES SONT QUASIMENT ABSENT DES STRUCTURES IMPLANTÉES AUX COURONNERIES ET DANS LE QUARTIER DES TROIS CITES. ILS SONT À L'INVERSE SURREPRESENTÉS DANS LES DEUX STRUCTURES DU CENTRE-VILLE.

SI L'ON COMPARE, LES CSP DES PARENTS UTILISATEURS ET CELLE DE L'ENSEMBLE DES FAMILLES, ON CONSTATE GLOBALEMENT UNE RÉPARTITION RELATIVEMENT PROCHE; AVEC CEPENDANT OU SOUS-REPRESENTATION DES OUVRIERS DANS LES STRUCTURES, COMPENSÉE PAR UN ACCES PLUS MARQUÉ DES PERSONNES SANS ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE.

Les parents d'un tiers des enfants accueillis sont bénéficiaires de minima sociaux et près de la moitié des parents bénéficient d'un tarif inférieur ou égal à 1 euro (nb et %).

Quartier	Structure	Enfants bénéficiaires de minima sociaux		Enfants ayant un tarif inférieur ou égal à 1 euro	
		Nombre d'enfants	%	Nombre d'enfants	%
Centre-Ville	Multi-accueil Galipette	18	17%	19	18%
	Multi-accueil Marronnier	19	15%	35	28%
Poitiers Sud (Bellejouanne)	Multi-accueil P'tits Moussets	38	31%	49	41%
Trois Cités	Multi-accueil Frimousse	41	59%	48	70%
Gibauderie	Multi-accueil Les Lutins	12	21%	18	31%
Beaulieu	Multi-accueil Bambi	31	43%	48	67%
	Multi-accueil Court' Echelle	42	48%	50	57%
	Multi-accueil Pigeon Vole	32	24%	55	41%
Saint-Eloi Breuil Mingot	Multi-accueil Coquelicots	50	42%	75	63%
Couronneries	Multi-accueil Il était une fois	25	44%	37	65%
	Multi-accueil L'île aux enfants	37	49%	51	68%
Faubourgs Ouest	Multi-accueil La Bergerie	27	26%	42	40%
Total multi-accueils		372	35%	527	49%
Trois Cités	Crèche familiale Frimousse	15	44%	21	62%
Gibauderie	Crèche familiale Les Lutins	0	0%	<5	30%
Beaulieu	Crèche familiale Bambi	<5	19%	11	69%
Couronneries	Crèche familiale Dame Tartine	18	36%	26	52%
Poitiers Sud (Bellejouanne)	Crèche familiale Bel Air Bellejouanne	6	13%	14	29%
Faubourgs Ouest (Bel Air)					
Total crèches familiales		42	28%	75	48%
Total		414	33%	602	49%

Source : CCAS Poitiers, année 2014

Les crèches familiales semblent plus ouvertes aux employés, ouvriers et personnes en poursuite d'études ou formation tandis que les demandeurs d'emplois et inactifs ont recours aux multi-accueil

Les parents d'un tiers des enfants accueillis sont bénéficiaires de minima sociaux. Le ratio est légèrement plus élevé pour les multi-accueils. Cela représente plus de 400 enfants accueillis.

Les variations sont importantes selon les structures, entre un minimum de 15% pour le multi-accueil Marronnier au Centre-ville et un maximum de 59% pour le multi-accueil Frimousse dans le quartier des Trois Cités. **Les valeurs sont également importantes pour les deux multi-accueil des Couronneries (44 et 49%).**

La moitié des parents des enfants accueillis bénéficient d'un tarif inférieur ou égal à 1 euro, soit 602 enfants. Le ratio est quasi identique entre les multi-accueils et les crèches familiales.

Les variations sont importantes selon les structures, entre un minimum de 18% pour le multi-accueil Galipette au Centre-ville et un maximum de 69% pour la crèche familiale Bambi dans le quartier de Beaulieu. Les valeurs dépassent les 60% pour sept structures.

70 % des enfants accueillis dans les structures d'accueil résident dans le quartier

		Quartier	Hors quartier	Autre commune
Centre-Ville	Multi-accueil Galipette	76%	24%	
	Multi-accueil Marronnier	80%	20%	4%
Poitiers Sud (Bellejouanne)	Multi-accueil P'tits Moussees	82%	18%	2%
Trois Cités	Multi-accueil Frimousse	83%	17%	1%
Gibauderie	Multi-accueil Les Lutins	70%	30%	8%
Beaulieu	Multi-accueil Bambi	68%	32%	5%
	Multi-accueil Court' Echelle	37%	63%	4%
	Multi-accueil Pigeon Vole	35%	65%	10%
Saint-Eloi Breuil Mingot	Multi-accueil Coquelicots	83%	17%	2%
Couronneries	Multi-accueil Il était une fois	74%	26%	4%
	Multi-accueil L'Ile aux enfants	83%	17%	0%
Faubourgs Ouest (Bel Air)	Multi-accueil La Bergerie	98%	2%	1%
Total multi-accueils		73%	27%	3%
Trois Cités	Crèche familiale Frimousse	94%	6%	
Gibauderie	Crèche familiale Les Lutins	40%	60%	
Beaulieu	Crèche familiale Bambi	60%	40%	
Couronneries	Crèche familiale Dame Tartine	41%	59%	5%
Poitiers Sud (Bellejouanne)	Crèche familiale Bel Air Bellejouanne	14%	86%	29%
Faubourgs Ouest (Bel Air)				
Total crèches familiales		58%	42%	4%
Total		71%	29%	3%

Source : CCAS Poitiers, année 2014

Plus de 2/3 des enfants accueillis dans les structures d'accueil résident dans le quartier

En moyenne 71% des enfants accueillis résident dans le quartier d'implantation de la structure. Cette moyenne ne reflète pas des logiques de « recrutement » variées selon les structures.

Le multi-accueil la Bergerie implantée dans le quartier de Bel Air ou la crèche familiale Frimousse dans le quartier des Trois Cités répondent quasi exclusivement à des enfants du quartier (98% et 96%). A l'inverse, les multi-accueils Court' Echelle et Pigeon Vole à Beaulieu accueillent majoritairement des enfants hors quartier (63% et 35%). Cela tient à plusieurs facteurs : localisation de la structure dans le quartier, absence d'offre alternative dans les quartiers limitrophes.

Estimation du taux d'équipement et du taux de couverture des besoins

234 places en multi-accueils et en crèches familiales pour 1000 enfants

	Nombre de places en multi-accueils et crèches familiales (agrément PMI) en 2014	Enfants nés au cours des 3 dernières années (2012-2014)	Taux d'équipement en 2014
Centre-Ville	110	414	265,7‰
Poitiers Sud	40	205	195,1‰
Trois Cités	45	395	113,9‰
Gibauderie	38	186	204,3‰
Beaulieu	131	259	505,8‰
Saint-Eloi Breuil Mingot	50	447	111,9‰
Montbernage Pont-Neuf	-	-	-
Couronneries	103	394	261,4‰
Faubourgs Ouest	81	254	318,9‰
Poitiers Nord-Ouest	-	-	-
Poitiers	598	2 554	234,1‰

Source : CCAS Poitiers, année 2014

Un taux de couverture des besoins estimés à 74% (multi-accueils et crèches familiales)

	Enfants accueillis en multi-accueils et crèches familiales en 2014	Demande potentielle Mode de calcul 2	Taux de couverture en 2014 Mode de calcul 2
Centre-Ville	231	217	106,50%
Poitiers Sud	121	147	82,40%
Trois Cités	105	215	48,90%
Gibauderie	68	116	58,50%
Beaulieu	311	120	259,90%
Saint-Eloi Breuil Mingot	119	249	47,90%
Montbernage Pont-Neuf	-	-	-
Couronneries	182	222	81,80%
Faubourgs Ouest	152	168	90,50%
Poitiers Nord-Ouest	-	-	-
Poitiers	1 289	1 744	73,90%

Source : CCAS Poitiers, année 2014

TAUX D'EQUIPEMENTS ET TAUX DE COUVERTURE DES BESOINS

Si on considère les places en crèche familiale : le taux d'équipement s'établit à 234 places pour 1000 naissances à l'échelle de la commune.

Dans les quartiers, il oscille entre zéro pour les deux quartiers ne possédant aucune structure d'accueil à 505 places pour 1000 naissances à Beaulieu.

Pour les Couronneries, il est estimé à 261 places pour 1000 naissances. A noter que le quatrième quartier où il y a eu le plus de naissances de 2012 à 2014.

**Le taux d'équipement rapporte le nombre de places au nombre d'enfants nés au cours des trois dernières années (2012-2014).*

Si on considère les crèches familiales, le taux de couverture s'établit à 74% à l'échelle de la commune. Il oscille dans les quartiers entre valeur nulle pour les deux quartiers où aucune structure n'est implantée et un maximum de 260% pour Beaulieu.

**Le taux de couverture rapporte le nombre d'enfants accueillis en 2014 à la demande potentielle intégrant un critère d'activité.*

Modes de calcul : La demande potentielle est estimée selon deux modes de calcul

Mode de calcul 1 : le nombre d'enfants de 0-3 ans au dernier recensement de la population (2011) auquel on soustrait le nombre d'enfants scolarisés de moins de 3 ans au dernier recensement de la population (2011).

Mode de calcul 2 : le nombre d'enfants de 0-3 ans au dernier recensement de la population (2011) auquel on soustrait le nombre d'enfants scolarisés de moins de 3 ans au dernier recensement de la population (2011) que l'on pondère par la part des mères actives occupées ayant un enfant de moins de 3 ans à Poitiers (51.9%).

POPULATION DES 60 ANS ET PLUS

En 2011, on estime à 18% la part des personnes âgées de 60 ans et plus parmi la population totale poitevine

Parmi elles, 6 917 sont âgées de 75 ans et plus, soit 8% de la population totale.

A l'échelle infra-communale, les quartiers des Couronneries et Poitiers Sud présentent les parts les plus élevées avec respectivement 27.6% et 27% pour les 60 ans et plus.

A l'image de l'indice de jeunesse, l'indice d'évolution des générations donne une idée du vieillissement à venir. Plus il est élevé, plus le territoire observé risque de voir sa population âgée croître dans les années à venir.

Ainsi, la population âgée poitevine devrait augmenter moins vite que celle de la France métropolitaine (1.27 contre 1.58).

Beaulieu et Saint-Eloi détiennent les indices d'évolution de génération les plus élevés.

Une proportion importante des 75 ans ou plus sur les iris Provence et Europe et très supérieure à la moyenne communale

Sur Europe, la part des 75 ans ou plus a progressé de cinq points entre 2007 et 2012 et de deux points sur Provence.

Globalement, la proportion des 75 ans ou plus a augmenté sur l'ensemble des iris du quartier à l'exception de Montbernage.

Répartition de la population âgée de 60 ans et plus

	60 ans et plus		75 ans et plus		Indice d'évolution des générations âgées (60-74 ans / 75 ans et plus)
	Effectifs	% pop totale	Effectifs	% pop totale	
Centre-Ville	2 320	13,1	1 152	6,5	1,01
Poitiers Sud	1 738	27	780	12,1	1,23
Trois Cités	1 848	19,4	830	8,7	1,23
Gibauderie	1 254	14,4	672	7,7	0,87
Beaulieu	806	13,9	203	3,5	2,98
Saint-Eloi Breuil Mingot	933	11	264	3,1	2,53
Montbernage Pont-Neuf	1 885	17,2	885	8,1	1,13
Couronneries	2 288	27,6	998	12	1,29
Faubourgs Ouest	1 638	21,6	737	9,7	1,22
Poitiers Nord-Ouest	968	21,7	395	8,9	1,45
Poitiers	15 678	17,8	6 917	7,9	1,27
CA Grand Poitiers	27 656	20	10 951	7,9	1,53

Sources : CCAS Poitiers, Insee RP 2011

Part des 75 ans ou plus sur la population totale en 2007 et 2012 en (%)

	2007	2012
Provence	15,4%	17,5%
Europe	11,7%	16,0%
Nimègue	5,5%	6,7%
Aliénor d'Aquitaine	9,8%	11,3%
Montbernage	9,7%	8,3%
Poitiers	7,8%	7,9%

Sources : Insee, RP2007 et RP2012

Bénéficiaires de l'aide à domicile en 2014

	Nombre de bénéficiaires de l'aide à domicile en 2014	Dont bénéficiaires de moins de 75 ans	Dont bénéficiaires de 75 ans et plus	Taux de couverture parmi la population de 75 ans et plus* (en %)
Centre-Ville	99	23	76	6,6
Poitiers Sud	127	20	107	13,7
Trois Cités	173	36	136	16,4
Gibauderie	40	6	34	5,1
Beaulieu	42	13	29	14,3
Saint-Eloi Breuil Mingot	53	27	26	9,8
Montbernage Pont-Neuf	147	17	129	14,6
Couronneries	192	56	133	13,3
Faubourgs Ouest	70	11	57	7,7
Poitiers Nord-Ouest	105	16	89	22,5
Poitiers	1 051	225	819	11,8

Sources : CCAS Poitiers 2014

Bénéficiaires du portage de repas en 2014

	Nombre de bénéficiaires du portage de repas en 2014	Dont bénéficiaires de moins de 75 ans	Dont bénéficiaires de 75 ans et plus	Taux de couverture parmi la population de 75 ans et plus* (en %)
Centre-Ville	41	<5	37	3,2
Poitiers Sud	31	<5	28	3,6
Trois Cités	60	5	55	6,6
Gibauderie	17	-	17	2,5
Beaulieu	10	<5	9	4,4
Saint-Eloi Breuil Mingot	18	<5	15	5,7
Montbernage Pont-Neuf	30	<5	27	3
Couronneries	53	9	44	4,4
Faubourgs Ouest	19	<5	18	2,4
Poitiers Nord-Ouest	29	<5	27	6,8
Poitiers	314	31	282	4,1

Sources : CCAS Poitiers 2014

AIDE A DOMICILE ET PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

En 2014, 1051 personnes ont bénéficié de l'aide à domicile, dont 819 personnes âgées de 75 ans ou plus.

70% des bénéficiaires ont dépassé l'âge de 80 ans et les femmes représentent plus des deux tiers des bénéficiaires.

Le taux de couverture parmi la population totale des plus de 75 ans s'établit à 11.8%. Il varie nettement d'un quartier à l'autre. Ainsi, il est de 22.5% à Poitiers Nord-Ouest, 5.1% à la Gibauderie et 13.3% aux Couronneries.

En 2014, 314 ménages ont bénéficié du portage de repas, dont 282 personnes âgées de 75 ans et plus.

86% des bénéficiaires ont dépassé l'âge de 80 ans. Le taux de couverture parmi la population totale des plus de 75 ans s'établit à 4%. Il varie du simple au triple selon les quartiers : entre un maximum de 6.8% pour Poitiers Nord-Ouest et un minimum de 2.4% pour le Faubourg Ouest.

Aux Couronneries, 53 personnes en ont bénéficié dont 9 de moins de 75 ans et 44 de 75 ans et plus.

Composition des ménages

Les ménages selon leur composition

Une baisse du nombre de ménages avec famille(s) et une hausse des ménages d'une personne

Les ménages d'une personne ont augmenté en effectif mais aussi en proportion sur le quartier. De 53.3% en 2007, ils sont passés à 58.0% en 2012.

A noter qu'en 2012, 29.6% des ménages avec famille sont des familles monoparentales sur les Couronneries, soit 535 familles sur 1806 au total. La moyenne communale est de 19.7% en 2012.

La part des couples avec enfant(s) et des couples sans enfant reste inférieure à celle de Poitiers.

Ménages selon leur composition sur le territoire en 2007 et 2012 (%)

	Territoire		Poitiers	
	2007	2012	2007	2012
Ménages d'une personne	53,3%	58,0%	56,1%	56,3%
Hommes seuls	16,0%	17,6%	22,4%	23,0%
Femmes seules	37,4%	40,4%	33,8%	33,3%
Autres ménages sans famille	2,6%	2,7%	4,0%	4,6%
Ménages avec famille(s)	44,0%	39,3%	39,9%	39,1%
Couple sans enfant	18,5%	16,1%	19,3%	19,0%
Couple avec enfant(s)	12,7%	11,5%	12,9%	12,3%
Famille monoparentale	12,6%	11,6%	7,7%	7,8%

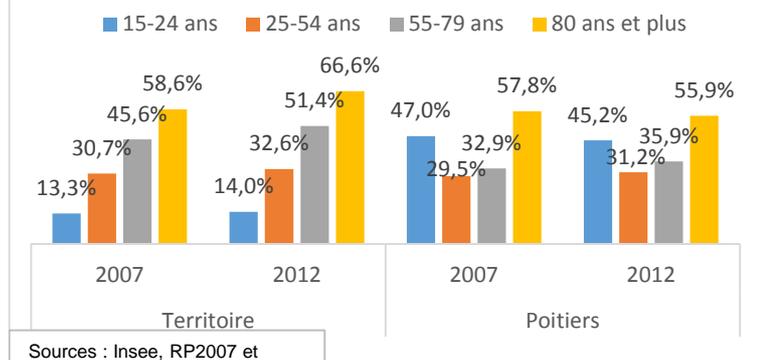
Sources : Insee, RP2007 et RP2012

Ménages selon leur composition sur le territoire en 2007 et 2012 (nb)

	2007	2012
Ménages d'une personne	2585	2667
Hommes seuls	773	808
Femmes seules	1812	1859
Autres ménages sans famille	128	127
Ménages avec famille(s)	2129	1806
Couple sans enfant	898	739
Couple avec enfant(s)	616	532
Famille monoparentale	615	535
Total	4842	4600

Sources : Insee, RP2007 et RP2012

Personnes de 15 ans ou plus vivant seules selon l'âge en 2007 et 2012 (%)



Sources : Insee, RP2007 et

Une hausse en proportion et en nombre des personnes vivant seules

La part des 80 ans et plus qui vivent seuls est passée de 58.6% en 2007 à 66.6% en 2012. Ce taux est supérieur de 11 points à celui de Poitiers en 2012. Ces personnes peuvent être considérées comme étant en situation de fragilité (isolement) et par conséquent faire l'objet d'une vigilance particulière.

La structure des ménages explique en partie la faible proportion des 15-24 ans.

Caractéristiques des familles et situation matrimoniale

En 2012, 251 familles sur 1812 ont 3 enfants ou plus sur les Couronneries

Tandis que les familles avec 4 enfants représentent seulement 2.9% à Poitiers, elles atteignent 6.5% en 2012 sur les Couronneries.

De ce point de vue, les caractéristiques familiales correspondent aux structures de logements qui sont pour une grande part des logements collectifs.

A l'image de la commune, le quartier se caractérise par une surreprésentation de personnes célibataires

On observe sur le territoire une stabilité du taux des personnes célibataires et veuves.

En revanche, la proportion des personnes mariées a reculé de 3.5 points (33.9% en 2007 contre 29.5% 2012).

Le taux de divorcé sur le quartier (15.1% en 2012) est très supérieur à la moyenne communale (8.1% en 2012).

Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans en 2012

	0 enfant	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants ou +
Provence	152	37	27	37	42
Europe	384	155	122	54	33
Nimègue	179	190	95	41	39
Aliénor d'Aquitaine	117	80	25	3	3
Total territoire	831	462	268	134	117
Montbernage	303	158	105	15	0

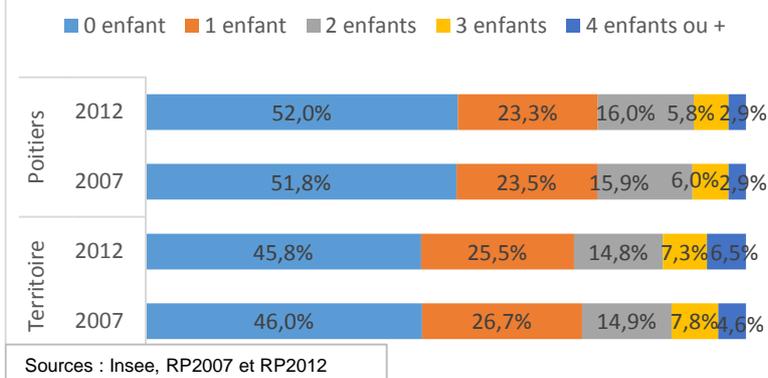
Source : Insee, RP2012

Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans en 2007 et 2012 (nb)

	2007	2012
0 enfant	991	831
1 enfant	575	462
2 enfants	322	268
3 enfants	168	134
4 enfants ou +	100	117
Total	2156	1812

Sources : Insee, RP2007 et RP2012

Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans en 2007 et 2012 (%)



Situation matrimoniale des plus de 15 ans en 2007 et 2012 (%)

	2007	%	2012	%
Marié	2570	33,9%	2051	29,5%
Célibataire	3335	44,0%	3161	45,4%
Veuf(ve)	761	10,0%	693	10,0%
Divorcé	920	12,1%	1050	15,1%

Sources : Insee, RP2007 et RP2012

Sur le territoire, plus d'un allocataire Caf sur deux est isolé

En 2014, 52.2% des allocataires Caf sont considérés comme isolés sur le territoire

Le nombre de familles monoparentales est relativement resté stable avec une tendance à la baisse. On en dénombre 558 sur le territoire en 2014. Elles étaient au nombre de 565 en 2012.

De même, le nombre de couples avec enfant(s) a baissé en passant de 1005 en 2012 à 988 en 2014.

On observe une légère baisse de la population des allocataires isolés sans enfant.

Lorsqu'on répartit les allocataires sans enfant par tranches d'âge, on observe une différence notable entre le territoire et Poitiers. En effet, les 60 ans ou plus sont les plus représentés sur les Couronneries (28.9% en 2014) tandis que sur Poitiers, plus de 4/10 des allocataires isolés sans enfant a 20-24 ans.

En 2014, plus d'un allocataire sur deux (54.8%) a de bas revenus, soit un total de 1324 allocataires.

Plus d'1/3 des allocataires perçoivent le RSA en 2014 et plus de huit sur dix bénéficient de l'aide au logement.

Caractéristiques des allocataires Caf sur le territoire (nb)

	2012	2014
Allocataires isolés	1311	1261
Familles monoparentales	565	558
Couples avec enfant(s)	1005	988
<i>Dont couple avec 3 enfants ou +</i>	259	265
Nombre d'allocataires	2507	2415

Source : Caf de la Vienne, années 2012-2014

Allocataires isolés sans enfant par tranches d'âge sur le territoire en 2012 et 2014 (nb)

	2012	2014
0-19 ans	25	24
20-24 ans	172	190
25-29 ans	149	133
30-39 ans	191	168
40-49ans	168	154
50-59 ans	232	227
60 ans ou plus	374	365
Total	1311	1261

Source : Caf de la Vienne, années 2012-2014

Allocataires isolés sans enfant par tranches d'âge en 2012 et 2014 (%)

	Territoire		Poitiers	
	2012	2014	2012	2014
0-19 ans	1,9%	1,9%	13,5%	15,7%
20-24 ans	13,1%	15,1%	42,9%	42,0%
25-29 ans	11,4%	10,5%	12,1%	11,6%
30-39 ans	14,6%	13,3%	9,3%	8,8%
40-49ans	12,8%	12,2%	6,5%	6,2%
50-59 ans	17,7%	18,0%	6,3%	6,2%
60 ans ou plus	28,5%	28,9%	9,3%	9,3%

Source : Caf de la Vienne, années 2012-2014

Types d'allocations Caf perçues sur le territoire en 2012 et 2014 (nb)

	2012	% sur total des allocataires	2014	% sur total des allocataires
Allocataires logement	2162	86,2%	2074	85,9%
Allocataires Adulte Handicapé	307	12,2%	292	12,1%
RSA	928	37,0%	919	38,0%
Allocataires bas revenu	1349	53,8%	1324	54,8%

Source : Caf de la Vienne, années 2012-2014

Caractéristiques des logements

Les catégories de logements sur le territoire

Une forte présence de résidences principales aux Couronneries et une hausse en nombre et en pourcentage des logements vacants

Europe et Nimègue concentrent 63.8% des résidences principales, soit près de 2/3 des résidences principales.

Le nombre de logements vacants est lui passé de 194 en 2007 à 303 en 2012. Près de la moitié des logements vacants sont localisés sur Europe, soit 45.9%.

Malgré une baisse, la proportion des résidences principales reste supérieure à la moyenne communale (93.1% en 2012 contre 89% à Poitiers).

La part des logements vacants du territoire est inférieure à celle de Poitiers mais a connu une hausse entre 2007 et 2012.

Les catégories de logements sur le territoire en 2007 et 2012 (nb)

	2007	2012
Résidences principales	4842	4600
Logements secondaires et logements occasionnels	21	40
Logements vacants	194	303
Ensemble	5057	4943

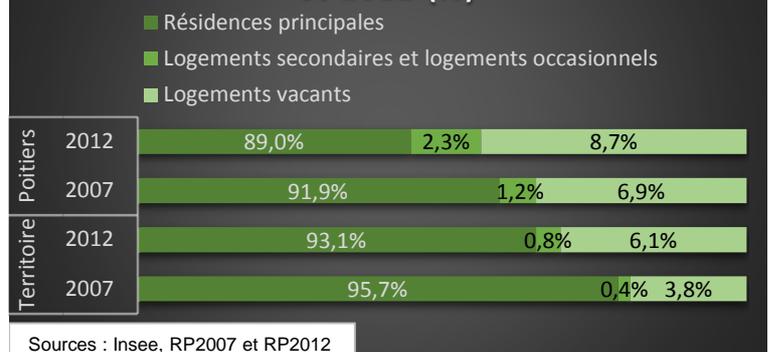
Sources : Insee, RP2007 et RP2012

Les catégories de logements par Iris en 2012 (nb)

	Résidences principales	Logts secondaires - occasionnels	Logts vacants
Provence	819	12	48
Europe	1607	17	139
Nimègue	1330	2	69
Aliénor d'Aquitaine	843	10	47
Total territoire	4600	40	303
Montbernage	1142	30	178

Source : Insee, RP2012

Les catégories de logement en 2007 et 2012 (%)



Statut d'occupation des résidences principales

Un quartier marqué par une concentration de locataires en logements sociaux

La part des locataires résidant en logements HLM est très importante sur les Couronneries (61.2% en 2012 contre 22.9% à Poitiers en 2012), soit une proportion supérieure de 38 points par rapport à la moyenne communale.

Malgré une baisse entre 2007 et 2012, le quartier compte l'un des taux les plus élevés d'occupants HLM sur la commune.

Une sous-représentation des propriétaires

Le taux de propriétaires est sous-représenté sur le territoire (à peine 1/4 des occupants en 2012). Malgré une augmentation entre 2007 et 2012 (de 22.6% en 2007 à 24.7% en 2012), la part des propriétaires reste inférieure à la moyenne communale (29.8% en 2012).

En 2012, 1/4 des locataires HLM de Poitiers habite sur les Couronneries.

Résidences principales selon le statut d'occupation sur le territoire en 2007 et 2012 (nb)

	2007	2012
Propriétaire	1094	1135
Locataire	3706	3424
<i>Dont HLM</i>	3178	2815
Logé gratuit	42	41
Total	4842	4600

Sources : Insee, RP2007 et RP2012.

Résidences principales selon le statut d'occupation par Iris en 2012 (nb)

	Propriétaire	Locataire	<i>Dont HLM</i>	Logé gratuit
Provence	410	403	247	6
Europe	555	1033	726	19
Nimègue	97	1225	1150	8
Aliénor d'Aquitaine	73	762	692	8
Total territoire	1135	3424	2815	41
Montbernage	495	637	112	10

Sources : Insee, RP2012.

Résidences principales selon le statut d'occupation en 2007 et 2012 (%)

	Territoire		Poitiers	
	2007	2012	2007	2012
Propriétaire	22,6%	24,7%	29,1%	29,8%
Locataire	76,5%	74,4%	68,8%	68,3%
<i>Dont HLM</i>	65,6%	61,2%	23,9%	22,9%
Logé gratuit	0,9%	0,9%	2,2%	1,9%

Sources : Insee, RP2007 et RP2012.

	Ensemble des résidences principales	Répartition par statut d'occupation (en %)			
		Propriétaires	Locataires du parc privé	Locataires sociaux	Logés gratuitement
Centre-Ville	11 492	20,5	70,7	7	1,8
Poitiers Sud	3 343	50,3	24,2	22,7	2,8
Trois Cités	4 809	26,9	23,4	47,5	2,2
Gibauderie	4 320	23,3	68,7	5,3	2,7
Beaulieu	3 301	18,8	16,7	63,6	1
Saint-Eloi Breuil Mingot	4 312	23,7	43,2	32,1	1
Montbernage Pont-Neuf	6 133	33,7	58,3	4,8	3,2
Couronneries	4 618	24,8	13,1	61,1	1,1
Faubourgs Ouest	3 470	59,9	33,7	2,9	3,6
Poitiers Nord-Ouest	2 069	39,2	34,2	25,6	1
Poitiers	47 867	29,4	44,9	23,6	2,1
CA Grand Poitiers	69 992	41	38,5	18,7	1,8

Sources : CCAS de Poitiers, Insee RP 2011

En 2011, la répartition des résidences principales à Poitiers par statut d'occupation est la suivante :

Sur 100 logements, 29 sont occupés par les propriétaires, 45 par des locataires du parc privé, 24 par des locataires HLM et 2 par des ménages logés à titre gratuit.

La part des ménages locataires du parc privé varie de 13% pour le quartier des Couronneries et 71% pour le Centre-Ville. Concernant les locataires du parc social, leurs poids dépassent 60% des résidences principales dans les quartiers de Beaulieu et des Couronneries.

Au sein des quartiers poitevins, le Centre-Ville regroupe le plus grand nombre de logements de petite taille (6960 logements en 2011, soit 61% de l'ensemble des résidences principales de la commune (part identique à celle observée en 2006). A l'inverse, sur Poitiers Sud et Faubourg Ouest les logements de petite taille représentent moins de 20% des résidences principales.

Taille des logements

Une résidence principale sur cinq est de petite taille (1 ou 2 pièces)

A Poitiers, un logement sur dix de 4 pièces ou plus se situe sur les Couronneries

Les Couronneries est un quartier à logements familial et collectif. La concentration de logements de trois pièces est caractéristique des structures familiales du quartier.

Les logements de 4 pièces ou plus représentent 40.5% des résidences principales du quartier.

Les logements d'1 pièce sont, quant à eux, très sous-représentés (seulement 6.2% en 2012 contre 18.2% pour Poitiers).

Résidences principales selon le nombre de pièces en 2012 (nb)

	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces ou +
Provence	19	182	153	359	107
Europe	91	90	608	504	314
Nimègue	64	327	492	341	106
Aliénor d'Aquitaine	113	299	302	69	60
Total	287	897	1554	1273	588
Montbernage	136	172	266	248	320

Source : Insee, RP2012.

Résidences principales selon le nombre de pièces en 2007 et 2012 (%)



Population active

Un taux de chômage supérieur d'environ 20 points à celui de Poitiers en 2012, soit plus du double de la commune

En 2012, parmi les 15-64 ans, on comptait 3330 actifs et 1822 inactifs.

Les chômeurs représentent 29.9% de la population active en 2012, contre 22.6% en 2007, soit une hausse 7.3 points. En comparaison, ce taux est de seulement 15.3% en 2012 à Montbernage, soit environ deux fois moins qu'aux Couronnerie. Montbernage. Sur la même période, Poitiers enregistre une moyenne de 11%.

Si Nimègue est l'iris où le taux de chômage est le plus élevé, c'est parce que les jeunes y sont plus représentés. Seul Provence a connu une baisse du nombre de chômeurs (de 162 en 2007 à 101 en 2012).

La population active en 2012 (nb)

	Pop. 15-64 ans	Actifs				Inactifs
		Total actifs	Actifs occupés	Chômeurs	Dont chômeurs de 15-24 ans	
Provence	812	502	401	101	30	310
Europe	1739	1144	806	338	79	595
Nimègue	1737	1122	729	394	77	615
Aliénor d'Aquitaine	864	561	399	162	26	303
Total territoire	5152	3330	2335	995	212	1822
Montbernage	1557	1099	931	168	55	458
Poitiers en %	/	63,8%	52,8%	11,0%	31,1%	36,2%

Source : Insee, RP2012.

La population active par tranches d'âge sur le territoire en 2007 et 2012 (nb)

	2007		2012	
	Actifs ayant un emploi	Chômeurs	Actifs ayant un emploi	Chômeurs
15-24 ans	346	182	305	212
25-54 ans	2217	623	1623	721
55-64 ans	409	61	408	62

Sources : Insee, RP2007 et RP2012.

	Taux de chômage (15-64 ans) 2007	Taux de chômage (15-64 ans) 2012
Provence	26,0%	20,1%
Europe	18,2%	29,5%
Nimègue	27,8%	35,1%
Aliénor d'Aquitaine	18,5%	28,9%
Montbernage	9,7%	15,3%

Sources : Insee, RP2007 et RP2012.

Taux d'activité et chômage

En 2012, 4 jeunes sur 10 aux Couronneries sont au chômage

En 2007, 39.6% des 15-24 ans du quartier étaient actifs (soit occupaient un emploi, soit étaient au chômage). Ils sont 41% en 2012. Ainsi, le taux d'activité des jeunes du quartiers est supérieur à celui de Poitiers en 2012.

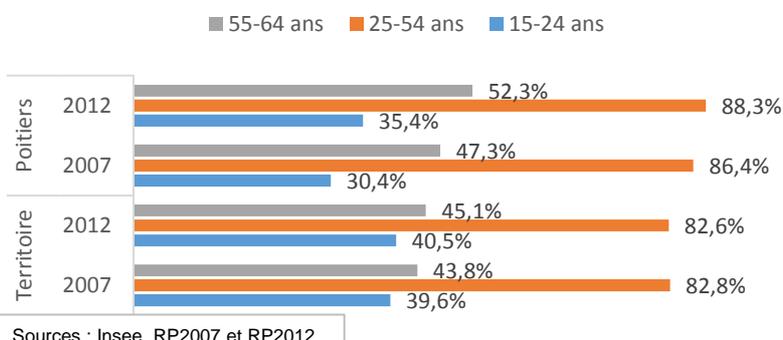
A l'inverse, sur le quartier les 15-24 ans sont fortement touchés par le chômage et a progressé de 5.5 points (34.5% en 2007 contre 41% en 2012). A Poitiers, le taux de chômage des 15-24 ans est 25.9% en 2012. Les 55-64 ans sont les plus épargnés, quel que soit le territoire considéré.

Une population active essentiellement composée d'employés et d'ouvriers et 4 fois moins de cadres et de professions intellectuelles qu'à Poitiers.

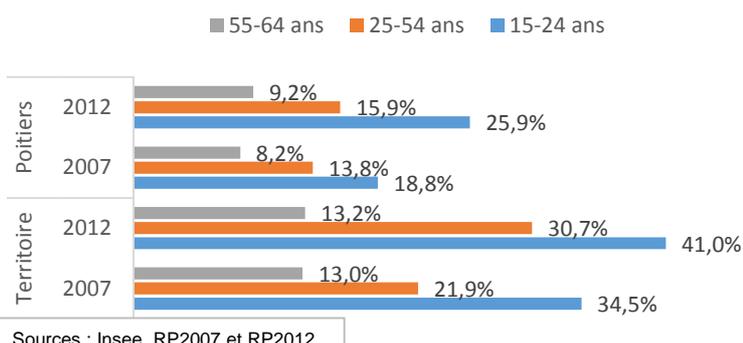
Plus de 2/3 des ayant un emploi appartiennent à la catégorie socioprofessionnelle des employés ou des ouvriers

Le quartier se caractérise par une surreprésentation des employés parmi les catégories socioprofessionnelles (43.8% en 2012 contre 33% à Poitiers). Les cadres et les professions intellectuelles sont sous-représentés sur les Couronneries.

Taux d'activité par tranches d'âge en 2007 et 2012 (%)



Taux de chômage par tranches d'âge en 2007 et 2012 (%)



Emplois par catégorie socioprofessionnelle en 2007 et 2012 (%)

	Territoire		Poitiers	
	2007	2012	2007	2012
Agriculteurs exploitants	/	0,1%	0,2%	0,2%
Artisans, commerçants, chefs entreprise	1,2%	2,8%	3,2%	3,2%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	8,3%	5,1%	18,2%	20,4%
Professions intermédiaires	21,4%	20,8%	28,2%	30,3%
Employés	42,9%	43,8%	35,1%	33,0%
Ouvriers	25,6%	27,3%	15,0%	12,8%

Sources : Insee, RP2007 et RP2012.

Ecart entre les plus riches et les plus pauvres

Aux Couronneries, 4 personnes sur 10 vivent sous le seuil de pauvreté en 2011.

Le quartier présente par ailleurs le revenu médian le bas de la commune (1120€ par mois). C'est Provence qui abrite les ménages dont les revenus fiscaux sont les plus élevés.

**1er quartile : un quart des revenus fiscaux des ménages se situent au-dessus à la somme indiquée.*

Médian : 50% des ménages ont un revenu fiscal en dessous et 50% au-dessus du montant indiqué.

3^{ème} quartile : 75% des revenus fiscaux des ménages se situent en-dessous

En 2011, 23% de la population vit sous le seuil de pauvreté à Poitiers et ce malgré les sociales versées. Cela représente 16 210 personnes.

A l'échelle infra-communale, le quartier des Couronneries présente la situation la plus défavorable avec un taux de pauvreté supérieur à 40%, soit environ 3 250 personnes vivant sous le seuil de pauvreté.

Souvent, les populations fragiles sont mieux identifiées sur les territoires concentrant beaucoup de ménages pauvres, tandis qu'elles sont moins repérées des acteurs sociaux sur les territoires plus favorisés.

	Démographie fiscale		Niveaux de vie mensuels		
	Nombre de ménages	Population fiscale	1er quartile	Médiane	3ème quartile
Centre-Ville	6 697	11 387	1 202	1 855	2 759
Poitiers Sud	3 058	6 166	1 188	1 685	2 341
Trois Cités	4 154	8 110	907	1 281	1 803
Gibauderie	2 435	4 511	1 253	1 702	2 216
Beaulieu	2 782	5 112	922	1 303	1 792
Saint-Eloi Breuil Mingot	3 681	7 535	981	1 368	1 863
Montbernage Pont-Neuf	4 318	7 884	1 168	1 648	2 272
Couronneries	4 447	8 388	761	1 120	1 612
Faubourgs Ouest	3 108	6 833	1 266	1 742	2 326
Poitiers Nord-Ouest	1 978	4 145	1 019	1 388	1 861
Poitiers	36 844	70 480	1 012	1 494	2 127
CA Grand Poitiers	58 323	120 801	1 163	1 659	2 288
La Vienne	183 547	410 473	1 184	1 576	2 088

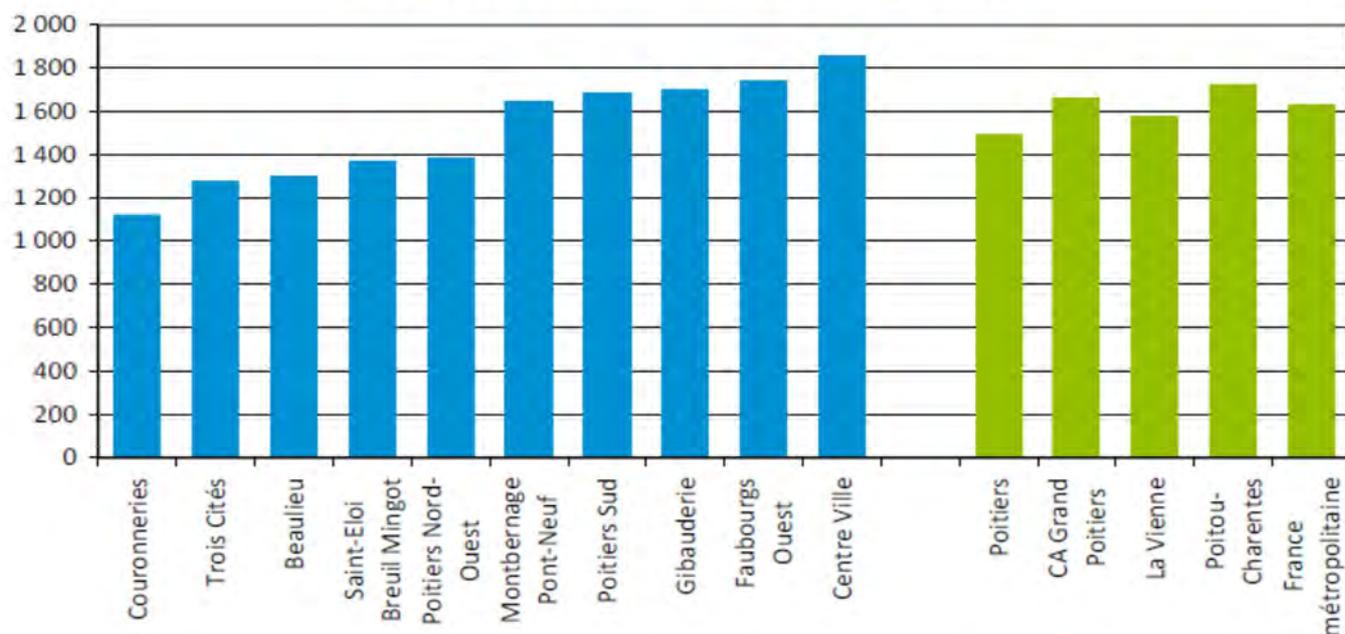
Source : INSEE, DGI 2011 & estimations © Compas

Seuil de pauvreté à 60% en 2011 : 977 €		
Estimation des niveaux de vie* (après prestations et après impôts)	Population sous le seuil de pauvreté	Taux de pauvreté estimé en %
Centre-Ville	2 280	20
Poitiers Sud	740	12
Trois Cités	2 430	30
Gibauderie	630	14
Beaulieu	1 640	32
Saint-Eloi Breuil Mingot	2 030	27
Montbernage Pont-Neuf	1 260	16
Couronneries	3 520	42
Faubourgs Ouest	890	13
Poitiers Nord-Ouest	950	23
Poitiers	16 210	23
CA Grand Poitiers	20 540	17

*On considère au minimum le montant du RSA personne seule

Source : INSEE, DGI 2011 & estimations © Compas

Niveau de vie médian mensuel par UC en 2011



Source : INSEE, DGI 2011 & estimations © Compas

Un niveau de vie médian faible

En 2011, le niveau de vie médian à Poitiers est de 1 494€ par mois. Ce niveau de vie médian est nettement inférieur à celui observé sur Grand Poitiers (1 659€).

Cinq quartiers poitevins présentent des niveaux de vie médians inférieurs à la moyenne communale, le plus faible étant les Couronneries avec 1 120€.

Un quartier caractérisé par une concentration des bas revenus

En 2014, Grand Poitiers analysait, dans son *Portrait de Territoire*, la mixité sociale des quartiers poitevins selon les revenus des ménages. Il en est ressorti qu'il existe très peu de mixité sociale sur le quartier des Couronneries en termes de revenus et la part des ménages fiscaux à bas revenus y est prépondérante.

Provence y apparaît comme l'iris où l'on se rapproche le plus d'une mixité sociale. A contrario, Nimègue se caractérise par une absence de mixité avec essentiellement des bas revenus. Sur Europe et Aliénor d'Aquitaine, on observe une faible mixité avec une surreprésentation des bas revenus.

Un quart des ménages ont un revenu dépendant à plus de 50% des prestations sociales

	Nombre d'allocataires CAF	Allocataires dont le revenu est constitué à plus de 50% de prestations sociales		Allocataires dont le revenu est constitué à 100% de prestations sociales		Evolution 2009-2013 des allocataires dont le taux de dépendance est > 50%	
		Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Centre-Ville	6 737	1 264	18,8	828	12,3	107	9,2
Poitiers Sud	1 333	426	32	236	17,7	25	6,2
Trois Cités	2 818	931	33	577	20,5	-38	-3,9
Gibauderie	3 483	341	9,8	182	5,2	64	23,1
Beaulieu	2 037	641	31,5	380	18,7	123	23,7
Saint-Eloi Breuil Mingot	2 555	680	26,6	392	15,3	nd	-
Montbernage Pont-Neuf	3 703	679	18,3	433	11,7	128	23,2
Couronneries	2 387	1 052	44,1	631	26,4	51	5,1
Faubourgs Ouest	1 393	374	26,8	258	18,5	-30	-7,4
Poitiers Nord-Ouest	1 186	432	36,4	261	22	132	44
Poitiers	27 730	6 872	24,8	4 211	15,2	671	10,8

Source : Cnaf 2013

Fin 2013, un quart des allocataires poitevins présentent des revenus dépendant à plus de 50% des prestations sociales, soit 6 872 allocataires

A l'échelle des quartiers, Couronneries présente la part la plus élevée (44%, soit 1052 allocataires) tandis que le Centre-Ville détient l'effectif le plus élevé 1 264 allocataires (soit 19% de sa population allocataire).

Le nombre d'allocataires fragiles a augmenté de 11% à Poitiers depuis 2009, soit 671 allocataires supplémentaires. A l'échelle infra-communale, la hausse la plus élevée concerne Poitiers Nord-Ouest (+44%, soit 132 allocataires supplémentaires).

Concernant les Couronneries, les revenus de 631 allocataires, soit 26.4% des allocataires du quartier, sont constitués à 100% de prestations sociales. C'est le ratio le plus élevé observé sur les quartiers poitevins.

14% de la population de moins de 65 ans couverte par la CMU-C

	CMU-C		Taux de couverture par la CMU-C en %	
	Personnes couvertes par la CMU-C	Taux de couverture parmi la population de moins de 65 ans en %	Moins de 18 ans	18-24 ans*
Centre-Ville	784	4,9	7,4	1,7
Poitiers Sud	559	10,8	16,9	10,1
Trois Cités	1 821	22,5	41,1	9,9
Gibauderie	190	2,5	7,1	0,3
Beaulieu	750	14,2	31	8,1
Saint-Eloi Breuil Mingot	1 104	14	28,8	6,1
Montbernage Pont-Neuf	601	6,4	13,6	2,1
Couronneries	2 106	32	54,9	24,7
Faubourgs Ouest	459	7,3	10,3	5,3
Poitiers Nord-Ouest	702	19	34,5	10,9

Sources : Cnam-ts 2013 et Insee RP 2011

*données estimées

En 2013, 14% des habitants de Poitiers de moins de 65 ans sont couverts par la CMU-C, soit 10 452 personnes.

Au sein des quartiers, ce taux varie de 2.5% pour la Gibauderie à 32% pour les Couronneries. Les données relatives à cette prestation nous renseignent essentiellement sur la question liée au niveau de ressources des ménages et non sur l'accès à la santé. En règle générale, plus les populations sont jeunes, plus elles ont une forte probabilité d'être couvertes. Aussi un taux de couverture élevé s'explique principalement par une présence importante de familles avec enfant(s) sur le territoire considéré. Les Couronneries se classe plus dans cette catégorie.

Les personnes seules, si elles ne bénéficient pas des minima sociaux, ont souvent des revenus ne leur permettant pas de bénéficier de la CMU-C. Aux Couronneries, le taux de couverture des moins de 18 ans atteint 54.9% tandis qu'il est de 30% pour Poitiers.

TAUX DE SCOLARISATION ET NIVEAU DE DIPLÔME

Une distribution spatiale du niveau de formation

Une baisse du taux de scolarisation chez les 2-5 ans et les 25-29 ans

En 2012, le taux de scolarisation des 2-5 ans est inférieur de 9.4 points à celui de Poitiers.

Chez les 25-29 ans, ce taux est passé de 13.2% en 2007 à 5.4% en 2012 tandis qu'à Poitiers, il atteint 24.4% en 2012, soit plus de 4 fois celui des Couronneries.

En 2012, le taux des jeunes de 18-24 scolarisés est de 55.8% sur le territoire tandis qu'il est de 76.3% à Poitiers.

On peut, entre autres, déduire de ces données que, sur le territoire, peu de personnes continuent leurs études après 18 ans.

Environ 1/4 des personnes de 2 ans ou plus ne sont pas diplômés

En 2012, 1/3 des personnes détiennent un diplôme de formation supérieure contre à peine 1/5 des personnes aux Couronneries. Ces tendances sont conformes au taux de scolarisation constaté sur le quartier.

Une majorité de personnes titulaires de CAP/BEP

Aux Couronneries, les diplômes les plus représentés sont respectivement le CAP/BEP, le CEP et le Bac ou Brevet. A l'inverse, sur Poitiers ce sont les diplômés de l'enseignement supérieur court, de CAP/BEP et de BAC ou Brevet.

1/5 des personnes sont titulaires d'un CAP ou BEP en 2012 contre 18.0% à Poitiers.

Scolarisation selon l'âge sur le territoire en 2007 et 2012 (nb)

	Pop. Scolarisée des plus de 2 ans en 2007	Pop. des plus de 2 ans en 2007	Pop. Scolarisée des plus de 2 ans en 2012	Pop. des plus de 2 ans en 2012
2-5 ans	359	501	254	400
6-14 ans	787	801	766	786
15-17 ans	304	319	279	299
18-24 ans	541	1016	545	976
25-29 ans	87	659	32	595
30 ans ou +	96	5591	88	5085
Ensemble	2174	8887	1964	8141

Sources : Insee, RP2007 et RP2012

Population scolarisée selon l'âge sur le territoire en 2007 et 2012 (%)

	Territoire		Poitiers	
	2007	2012	2007	2012
2-5 ans	71,6%	63,5%	73,3%	72,9%
6-14 ans	98,2%	97,5%	99,2%	98,5%
15-17 ans	95,3%	93,3%	96,1%	96,1%
18-24 ans	53,2%	55,8%	77,7%	76,3%
25-29 ans	13,2%	5,4%	23,7%	24,4%
30 ans ou +	1,7%	1,7%	2,2%	2,2%

Sources : Insee, RP2007 et RP2012

Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée en 2007 et 2012 (%)

	Territoire		Poitiers	
	2007	2012	2007	2012
Aucun diplôme	23,8%	24,3%	15,8%	13,8%
Certificat d'études primaires	15,4%	12,8%	10,8%	8,3%
BEPC, brevet des collèges	7,6%	8,3%	6,6%	6,1%
CAP ou BEP	22,5%	21,8%	18,7%	18,0%
Bac ou Brevet professionnel	14,2%	14,4%	16,0%	17,0%
Diplômés enseignant sup. long	7,5%	8,3%	19,3%	21,9%
Diplômés enseignant sup. court	9,0%	10,0%	12,9%	14,8%

Sources : Insee, RP2007 et RP2012.

Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée selon le sexe sur le territoire en 2012 (nb)

	Hommes	Femmes	Total
Aucun diplôme	556	909	1465
Certificat d'études primaires	216	552	768
BEPC, brevet des collèges	156	344	500
CAP ou BEP	609	702	1311
Bac ou Brevet professionnel	351	513	864
Diplômés enseignant sup. long	242	255	498
Diplômés enseignant sup. court	194	409	603
Total	2324	3684	6009

Sources : Insee, RP2012.

EFFECTIFS SCOLAIRES

ANNEES QUARTIERS	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Evol/ 5 ans
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	
ANDERSEN	197	198	214	239	240	256	267	279	271	259	266	291	9%
A. DAUDET	119	115	112	133	142	138	155	183	166	148	150	148	-5%
Ch. PERRAULT	162	148	143	139	149	145	164	168	160	174	173	192	17%
<i>Sous total élém.</i>	478	461	469	511	531	539	586	630	597	581	589	631	8%
ANDERSEN	133	127	148	165	155	173	184	176	174	172	175	194	5%
A. DAUDET	104	100	119	111	121	112	123	125	111	104	109	140	14%
LA FONTAINE	79	76							-				
Ch. PERRAULT	102	104	108	122	114	117	113	111	118	113	117	114	1%
<i>Sous total mater.</i>	418	407	375	398	390	402	420	412	403	389	401	448	7%
TOTAL QUARTIER	896	868	844	909	921	941	1006	1042	1000	970	990	1079	7%

Une croissance des effectifs scolaires sur le quartier

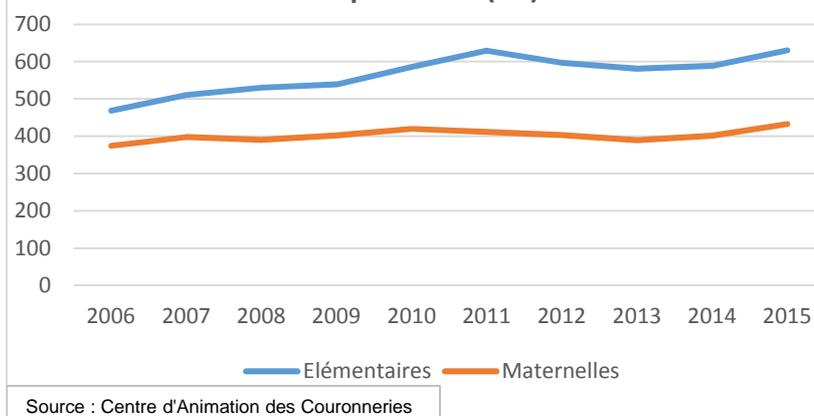
Globalement, on constate une augmentation du nombre d'élèves dans l'ensemble des écoles du quartier.

En élémentaire, les établissements dont les effectifs ont le plus augmenté sont Andersen (+36% entre 2006 et 2015, soit élèves supplémentaires) et Perrault (+34% entre 2006 et 2015, 58 élèves de plus).

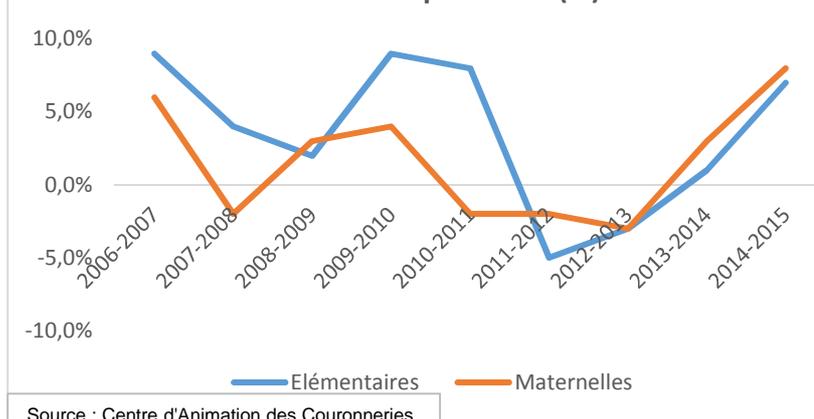
En maternelle, les effectifs d'Andersen ont progressé de 28.4% entre 2006 et 2015, un total de 42 élèves en plus. Perrault est l'établissement dont les effectifs sont relativement restés stables.

L'importance de l'effectif d'Andersen est à relativiser car c'est l'iris le plus peuplé.

Effectifs des écoles maternelles et élémentaires depuis 2006 (nb)



Evolution annuelle des effectifs scolaires sur le territoire depuis 2006 (%)



En bref : les chiffres clés

Une population vieillissante et une croissance démographique en baisse continue. Le vieillissement de la population soulève la question de la prévention de l'isolement chez les personnes vieillissantes et âgées. D'autant qu'en 2012, 2/3 des 80 ans ou plus (66.6%) et une personne sur deux âgée de 55-79 ans déclarent vivre seuls sur le quartier.

En 2012, 2 habitants sur 3 habitent sur Nimègue et Europe (67.2%, soit 5632 personnes).

La part des 60 ans ou plus est nettement supérieure à celle des moins de 20 ans. D'où un indice de jeunesse faible.

Le quartier des Couronneries se caractérise par une faible mixité intergénérationnelle. Aliénor d'Aquitaine et Provence sont des quartiers vieillissants tandis que Nimègue est l'iris qui répond le plus à une mixité intergénérationnelle avec une surreprésentation de population jeune. Les familles sont plus nombreuses sur Europe.

De nouveaux arrivants fragiles sur le plan économiques et social (32.7% des nouveaux arrivants âgés de 25-54 ans sont au chômage).

Une prépondérance des locataires sociaux sur le quartier (61.2% des résidences principales sont occupées par des locataires du parc social).

Le territoire compte 25.7% de petits logements contre 40% pour Poitiers. Les Couronneries est un quartier à logements familial et collectif. Par conséquent les résidences principales de 3 pièces ou plus y sont nombreuses.

A l'instar de Poitiers, environ 4 ménages sur 10 sont constitués de familles sur le territoire en 2012.

Sur le territoire, les tranches d'âge supérieures (55-79 ans et 80 ans ou plus) sont les plus nombreuses à déclarer vivre seules.

Une hausse importante du taux de chômage sur le territoire chez les 15-54 ans. En 2012, le taux de chômage atteint 41% chez les 15-24 ans du territoire, soit supérieur de 14 points à Poitiers. Celui des 25-54 ans (30.7%) est environ deux fois supérieur à Poitiers (15.9%).

Le territoire se caractérise par une surreprésentation des employés parmi les actifs ayant un emploi. En 2012, 43.8% des actifs ayant un emploi sont des employés et 48.1% sont soit des ouvriers ou de professions intermédiaires. Les cadres et professions intellectuelles supérieures sont sous-représentés. Des actions favorisant l'insertion professionnelle des jeunes du quartier pourraient être envisagées avec les partenaires sociaux notamment les acteurs de l'emploi (pôle emploi, MLI ...).

Les indices de précarité selon les niveaux de ressources et de vie sont alarmants sur le quartier. Les revenus des ménages du quartier sont les plus bas de la commune. En 2011, le revenu médian mensuel sur le quartier est de 1 120€. Cela signifie que la moitié des ménages fiscaux déclarent moins de 1 120€ de revenus mensuels.

Globalement, les effectifs scolaires se maintiennent malgré une nette diminution de la population.

En 2012, 1465 personnes habitant sur le quartier ne possèdent aucun diplôme, soit 17.5% de la population totale.

***N.B :** Toutes les définitions sont issues du site de l'INSEE : <http://www.insee.fr/fr/methodes/>

Actifs : La population active regroupe la population active occupée (appelée aussi « population active ayant un emploi ») et les chômeurs.

La mesure de la population active diffère selon l'observation statistique qui en est faite. On peut actuellement distinguer trois approches principales : au sens du **BIT**, au sens du **recensement de la population**, au sens de la Comptabilité nationale.

Chômage : Le chômage représente l'ensemble des personnes de 15 ans et plus, privées d'emploi et en recherchant un. Sa mesure est complexe. Les frontières entre emploi, chômage et inactivité ne sont pas toujours faciles à établir, ce qui amène souvent à parler d'un "halo" autour du chômage.

Il y a en France deux sources statistiques principales sur le chômage : les statistiques mensuelles du Ministère du travail, élaborées à partir des fichiers de demandeurs d'emploi enregistrés par Pôle emploi et l'enquête Emploi de l'Insee, qui mesure le chômage au sens du BIT.

Famille : Une famille est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée :

- soit d'un couple marié ou non, avec le cas échéant son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage ;
- soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (**famille monoparentale**).

Pour qu'une personne soit enfant d'une famille, elle doit être célibataire et ne pas avoir de conjoint ou d'enfant faisant partie du même ménage.

Un ménage peut comprendre zéro, une ou plusieurs familles.

Ménage : De manière générale, un ménage, au sens statistique du terme, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de cohabitation, par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne.

Selon les enquêtes d'autres conditions sont utilisées pour définir ce qu'est un ménage.

Population active : La population active regroupe la population active occupée (appelée aussi "population active ayant un emploi") et les chômeurs.

Prestations sociales (comptabilité nationale) : Transferts, en espèces ou en nature, aux ménages qui sont destinés à alléger la charge financière que représente pour ceux-ci la protection contre un certain nombre de risques ou de besoins (liés à la maladie, la vieillesse, le logement, etc.). Ils sont effectués dans le cadre de l'assurance sociale par l'intermédiaire de régimes (publics ou privés) organisés de façon collective ou bien, en dehors de ces régimes dans le cadre de l'assistance sociale, par des unités des administrations publiques ou des ISBLSM.

Prestations sociales (transferts sociaux) : Les prestations sociales (ou transferts sociaux) sont des transferts versés (en espèces ou en nature) à des individus ou à des familles afin de réduire la charge financière que représente la protection contre divers risques.

Elles sont associées à six grandes catégories de risques :

- La vieillesse et la survie (pensions de retraite, pensions de réversion, prise en charge de la dépendance).
- La santé (prise en charge totale ou partielle de frais liés à la maladie, à l'invalidité, aux accidents du travail et aux maladies professionnelles).
- La maternité-famille (**prestations familiales** : prestations liées à la maternité, allocations familiales, aides pour la garde d'enfants).
- La perte d'emploi (indemnisation du chômage) et les difficultés d'insertion ou de réinsertion professionnelle.
- Les difficultés de **logement (aides au logement)**.
- La pauvreté et l'exclusion sociale (**minima sociaux** : revenu minimum d'insertion - **RSA**, minimum vieillesse, etc.).

Solde migratoire : Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année. Ce concept est indépendant de la nationalité.

Solde naturel : Le solde naturel (ou accroissement naturel ou excédent naturel de **population**) est la différence entre le nombre de **naissances** et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Les mots « excédent » ou « accroissement » sont justifiés par le fait qu'en général le nombre de naissances est supérieur à celui des décès. Mais l'inverse peut se produire, et le solde naturel est alors négatif.

Taux d'activité : Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'**actifs** (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

2.2 Une analyse diagnostique de l'animation locale sur le quartier des Couronneries par la FCSV

Au départ de ce travail, la fédération a posé trois enjeux qui interrogent la fonction de l'animation locale sur un territoire tel que celui des Couronneries :

- Le développement personnel, premier niveau de développement. Il s'agit d'accompagner l'individu dans la résolution de ses difficultés par des pratiques et des services. Ce premier niveau est aussi celui de la relation d'aide (aide à la mobilité, soutien à la parentalité, soutien aux personnes en difficulté, dépendances liées à l'âge, fracture numérique, ...).
- Le développement du territoire et de ses dynamiques collectives.
- Le développement d'une organisation (ici une maison de quartier « centre social ») qui permet aux individus et aux groupes de créer les dynamiques de changement souhaitées. La FCSF détaille l'organisation du Centre d'Animation en distinguant ce qui relève des services, des projets multi-partenariaux, et de ce qui s'apparente à la participation et au pouvoir d'agir des habitants.

2.2.1 La méthode du pré-diagnostic a reposé sur...

- La réalisation d'un portrait social du territoire (données INSEE, 2012)
- Une mission de diagnostic RH, afin d'avoir une vision actualisée des fonctions réellement occupées (20 fiches de postes réalisées), des responsabilités effectives. Un travail sur les compétences collectives (organigramme : cohérence entre emplois prévus et emplois occupés), identification des nouveaux outils RH utiles dans cette phase de transfert (nouvelles fiches de postes réalisées, entretiens professionnels et annuels, DUERP...)
- Un travail avec l'équipe salariée volontaire sur la posture d'animation locale et sur une observation de l'action associative sur le quartier,
- Des entretiens ciblés avec les acteurs identifiés qui mettent en œuvre ou soutiennent ce que nous qualifions : d'animation socioculturelle, de développement social local et d'animation locale de territoire.

2.2.2 Le concept d'animation locale comme grille d'observation du quartier

L'observation du quartier s'est polarisée sur ce que l'on nomme aujourd'hui l'animation locale, à partir de la définition proposée par la CNAF dans la circulaire du 20 juin 2012. Cette dernière clarifie les critères de l'agrément et inscrit les centres sociaux dans une politique plus générale d'animation de la vie sociale, le texte réaffirme que la vocation des centres sociaux consiste à favoriser la participation des habitants, principe fondateur incontournable, qui s'accompagne d'une reconnaissance de l'action collective et du développement social local alors que « la politique d'action sociale nationale reste centrée sur les personnes ».

Cette démarche fait référence à ce que l'on nomme le « développement social local (DSL) » : une démarche globale d'intervention sur un territoire mobilisant collectivement les acteurs (bénéficiaires, citoyens, élus, partenaires, institutions) et les ressources, afin d'organiser les conditions d'une évolution sociale positive et d'améliorer globalement et individuellement les conditions de vie des habitants.

2.2.3 Cinq fonctions pour un centre social

Comme grille de lecture nous avons repris les travaux de nos collègues de l'URACS 1 (l'Union Rhône-Alpes des centres sociaux) qui déterminent cinq fonctions pour un centre social :

- Fonction d'organisation d'activités et de services : où l'on organise et fait vivre des activités et services utiles pour les habitants – bien souvent construits à partir d'une expression d'habitants (enquêtes, diagnostics)
- Fonction d'éducation populaire : où l'on informe, forme les habitants (et où les habitants s'informent et se forment entre eux) sur des questions qui les intéressent – afin de pouvoir potentiellement agir – mieux vivre sa citoyenneté

¹ *Le Centre Social Quelles fonctions ? Mai 2015. Quelles postures sur son territoire et avec les habitants ? Outil construit dans le cadre de la recherche-action « jeunes adultes » pilotée par l'URACS, ainsi que dans le cadre de la formation « Faire émerger et animer des actions collectives à visée émancipatrice » animée par l'URACS.*

- Fonction d'animation du réseau des acteurs : où le centre social réunit et anime le réseau des acteurs locaux autour d'une question territoriale (la santé, l'enfance, la jeunesse ...) - où notre rôle est d'apporter des méthodes qui vont favoriser le partenariat, l'émergence de l'intérêt commun
- Fonction d'accompagnement des habitants : où le centre social accompagne les actions des habitants à partir de leurs attentes, de leurs colères, des leurs intérêts dans un esprit d'intérêt collectif – où notre rôle est d'apporter des méthodes, des moyens pour que les habitants puissent développer leur pouvoir d'agir.
- Fonction d'animation de la relation citoyens et les élus : où l'on favorise le dialogue entre des habitants et des décideurs (élus) afin de permettre aux habitants de participer à l'élaboration des politiques publiques locales (d'espace intermédiaire de dialogue entre habitants et élus, décideurs).

Ces cinq fonctions ont été reprises pour questionner, non pas la seule activité de la maison de quartier, mais des partenaires associatifs que l'on peut relier à « l'animation locale ». Principalement les organisations : Centre Familial, L'Eveil et centre d'animation des Couronneries.

2.2.4 Des dispositifs pour projets...

En repérant les difficultés rencontrées par les acteurs associatifs du territoire nous faisons le constat :

L'action est menée sur ce territoire par des professionnels militants et engagés (par exemple dans la lutte contre les inégalités), qui déploient leurs actions au regard de ces valeurs en appliquant une méthodologie de projet maîtrisée. Cependant il est le plus souvent difficile d'identifier une problématique locale justifiant l'action (cela ne veut pas dire qu'elle n'existe pas) mais le temps de l'analyse partagée est rare, il en est de même dans l'accompagnement des mécanismes d'implication des habitants.

Les dispositifs des politiques publiques sont de plus en plus prégnants (caractérisés par l'appel à projet) et descendants, ils mettent en grande difficulté les acteurs associatifs (bénévoles et salariés) pour créer une expertise locale.

Les modes de gestion des associations s'accommodent de ce travail fondé sur des opérations conçues « au coup par coup » qui viennent assurer le financement des associations, ce qui génère une croyance dans les vertus de ces dispositifs.

Cette manière de faire est validée par les institutions et les collectivités locales qui s'y retrouvent dans cette logique descendante.

Pour conclure cette partie la FCSV a rencontré des acteurs qui définissent le plus souvent leurs activités par le prisme des dispositifs. Ces dispositifs trouvent, grâce à la qualité des professionnels leur public et une pertinence, ce qui valide auprès des différentes institutions en présence (opérateurs et financeurs) leur propre justification.

2.2.5 Une maison de quartier en transition

Au terme de cette étude, la FCSV a retenu les observations suivantes sur lesquelles il sera possible d'agir :

- L'équipe professionnelle assume en 2015/16 des missions de services, certes très utiles mais « hors projet politique associatif »
- Rarement les problématiques territoriales sont identifiées collégalement entre professionnels et bénévoles, entre professionnels et habitants. Le passé de la MJC est caricatural à ce sujet où il y avait une absence de dialogue entre ceux qui gèrent la maison de quartier et une grande partie des habitants. (Une administratrice exprime cela en disant : « *Une communauté « d'hommes blancs » habituée au fonctionnement associatif et quelques habitants qui se taisent au conseil d'administration* »).
- L'équipe possède des compétences d'animation socioculturelle, mobilisées sur les projets d'action et moins sur une fonction de dynamisation d'actions individuelles et collectives, (parce que on ne lui a pas demandé et/ou pas laissé faire. Le bénévolat d'activité est effectivement rare).
- L'équipe professionnelle se situe dans une posture cohérente et partagée de ce que l'on peut nommer « animateur socio-éducatif de territoire ». C'est-à-dire qu'elle se définit comme un « travailleur social » ayant pour fonction de susciter et d'engager des activités qui tendent à une « éducation globale et permanente ».
- C'est une équipe, qui globalement, possède un savoir-faire dans la capacité à réaliser un projet (le concevoir, le mettre en œuvre et faire le bilan de l'action). De la même façon elle a la capacité de s'adapter aux différents publics. La FCSV identifie les qualités professionnelles : Planifier/ Programmer/

Préparer/ Animer/ Réguler/ Évaluer. Mais elle observe que d'autres fonctions sont moins développées, telles que : Observer/ Écouter/ Stimuler/ Laisser vivre/ S'ajuster/Interpréter.

Ces observations des compétences de « l'organisation maison quartier » la FCSV les fait de manière transversale sur l'ensemble des associations ayant en charge le domaine qualifié « d'animation locale » sur ce quartier.

2.2.6 Une crise de légitimité associative

Entre action publique et initiative d'habitants

Dans son étude, la FCSV a perçu que les crises passées se situaient dans un contexte que nous pourrions qualifier d'« entreprise associative » (Matthieu Hély) en constatant que le rapport public/privé est ici régulièrement interrogé dans chaque association. Cette opposition entre mission de service public (convention, agrément, CPO...) et « pure » initiative associative (privé) se joue sur le terrain des légitimités au sein des structures associatives et dans leurs difficiles rapports. On reproche à la maison de quartier de ne pas jouer son rôle de coordination « *alors qu'elle est soutenue par la CAF et la Ville* », mais quand elle en prend l'initiative on lui reproche de « *marcher sur les pieds des initiatives privées des associations d'habitants* ». Cette opposition frappante entre la légitimité du don incarné par le bénévolat et du contrat salarié (dont certains se considérant agent d'un service public) se retrouve dans les rapports entre associations et dans les rapports salariés/bénévoles au sein même de la maison de quartier.

2.2.7 « Ma petite entreprise... »

On ne peut pas observer l'action socioculturelle menée par les organisations associatives sur ce quartier sans interroger les nouveaux modèles de gestion qui s'imposent à elles. Le nouveau rapport qui s'instaure entre les pouvoirs publics et l'associatif est celui de la relation fournisseur/client. Son symptôme : l'appel à projets, non seulement dans les programmes budgétaires facultatifs (les « initiatives »), mais également dans le cadre des politiques publiques structurelles. Le métier de l'animation socioculturelle, repose sur la promotion de valeurs participatives et collectives en s'appuyant sur la prise en compte des ressources et potentialités de chacun. Ceci est prégnant dans le discours des équipes salariées rencontrées.

Les structures de l'animation locale sont contraintes de travailler par contrats de prestation négociés avec les financeurs. Ce modèle porte en lui l'avantage de définir des lignes d'actions claires, mais il pose un problème aux acteurs salariés qui définissent leur action dans le champ de l'émancipation, de la citoyenneté active et de la participation. Pour des acteurs qui se revendiquent de l'histoire de l'éducation populaire, qui ne s'attachent pas à trouver des solutions toutes faites, mais à mettre en œuvre des espaces de réflexion et d'action en faveur ou, mieux encore, émanant de son public, il est bien difficile de se situer dans un rapport qualifié de « marchand » ou le sens de l'action est totalement défini par le commanditaire. De plus ils sont écartelés entre l'activité réelle, telle qu'elle se déroule auprès des usagers, et sa juste retranscription auprès des financeurs, à qui ils doivent prouver l'efficacité de leurs actions. Ce mode de relation met à mal toute capacité novatrice aux associations et les place en concurrence sur un même territoire car « *il faut sans cesse de nouveaux chantiers* ». On ne pourra pas penser l'animation locale de ce territoire sans prendre en compte cette concurrence associative et la perte d'autonomie des associations.

2.2.8 Un défaut de légitimité de la maison de quartier

Au sein de la maison de quartier menée par la MJC, il était impossible pour les acteurs à produire une définition collective de ce que devrait être une action socioculturelle sur le territoire. Cette difficulté réside, non par manque de compétence, mais dans l'opposition de deux légitimités internes que sont le conseil d'administration et la direction (l'équipe salariée oscillant entre ces deux pôles). Cette crise « identitaire » s'exprimait dans l'action de l'association gestionnaire de la maison de quartier qui ne pouvait en aucun cas afficher une action cohérente sur le territoire. C'était particulièrement vrai dans le cadre du rapport entre l'intention de l'action et la réalité de celle-ci. Cette défaillance est un marqueur fort de l'identité actuelle de la maison de quartier vis-à-vis de ses partenaires.

En reprenant sa matrice de l'animation locale, la FCSV constate que la maison de quartier est perçue de la façon suivante :

+	-
Fonction d'organisation d'activités et de services Fonction d'éducation populaire	Fonction d'accompagnement des habitants Fonction d'animation du réseau des acteurs Fonction d'animation de la relation citoyens et les élus

2.2.9 Au démarrage de l'association Couronneries demain

Le démarrage de la vie associative reposait donc sur les trois enjeux auxquels elle a dû faire face : l'urgence était donc de retrouver une reconnaissance d'association d'habitants :

1. La défaillance de l'instance de pouvoir et donc de sa légitimité : depuis l'année 2016, l'association Couronneries demain et son conseil d'administration se construit avec une première légitimité « d'habitants du territoire » ;
2. L'affirmation d'une organisation « salariée » au service d'un projet porté par des habitants (rôle du CA, rôle de la direction, travail sur le sens et sur l'organisation : fiches de postes et organigramme) ;
3. La construction de la nouvelle légitimité du centre d'animation des Couronneries sur le quartier « experte de l'interface ».

2.2.10 Une maison de quartier « expert de l'interface »

C'est le développement de cette troisième notion que nous voulons ici développer.

A Poitiers le rôle d'une maison de quartier est d'être un acteur d'interface. Cette position « d'expert de l'interface » est réaffirmée dans les travaux passés sur les Conventions Pluriannuelles d'Objectifs (CPO) et acceptée par les gestionnaires des maisons de quartier, qui revendiquent aussi cette posture d'animateur des coopérations (construisent le projet d'animation du territoire). De par ce rôle attendu d'une maison de quartier à Poitiers, de sa relation à l'environnement, il est donc demandé à la maison de quartier d'assumer une forme particulière d'expertise. Ainsi, un acteur (ici une organisation) est partie prenante dans plusieurs systèmes d'action en relation les uns avec les autres. Il peut donc, sans être l'acteur central (Fonction du « marginal sécant » au sens défini par Crozier), jouer le rôle indispensable d'intermédiaire et d'interprète entre des logiques d'action différentes voire contradictoires.

2.2.11 Donner du sens à l'activité socioculturelle

L'analyse la plus courante pour expliquer les relations conflictuelles entre les associations de quartier (acteurs de ce que nous avons qualifié « l'animation locale ») est d'exprimer le manque de coordination entre les acteurs. L'hypothèse de la FCSV est différente et elle considère qu'il est préférable, avant de se coordonner, de redonner du sens à l'activité socioculturelle sur ce quartier. Et c'est à partir de ce temps d'« accordage » qu'une mission de coordination pourra se réaliser. Ce sens pourra être recherché dans le développement d'une culture et des pratiques communes autour de l'écoute du territoire, de la participation, de l'initiative et du pouvoir d'agir.

Cette approche doit être développée collectivement, elle n'a pas pour prétention de décrire chaque situation associative précisément mais de proposer une place renouvelée à l'action de la maison de quartier centre d'animation des Couronneries pour les années à venir.

2.2.12 L'utilité sociale ou comment écouter ?

Un salarié du CENTRE D'ANIMATION DES COURONNERIES nous dit : « ..., je ne pense pas que ça fasse partie de mon travail d'écouter pendant plusieurs minutes une maman parler sur ses problèmes personnels. Et pourtant, je pense que ça fasse partie du travail d'une maison de quartier d'être une oreille. Et l'intermédiaire pour les familles c'est nous. Du coup je ne sais pas si ça fait partie de mon travail, en tout cas, moi je considère que oui ».

L'utilité renvoie au concept de besoin auquel elle souhaite répondre, comme le dit Crozier : « Toute organisation est une réponse conjoncturelle que des hommes à un moment donné ont apportée comme solution à un problème qu'ils avaient à résoudre, à commencer par le premier d'entre eux, celui de leur propre coopération ».

Nous tirons la légitimité de nos associations du regard que l'on nous porte, alors évoquer l'utilité sociale des associations d'animation locale c'est avant tout définir leur impact social. Si pour la FCSV, les centres sociaux et les espaces de vie sociale développent des réponses adaptées, innovantes, diverses, à des situations rencontrées par les habitants des territoires, que ce soit en terme de mobilité et d'accès aux services, de modes de garde et d'actions éducatives, de prévention de l'isolement et du vieillissement, d'aides solidaires, etc..., ces réponses ne sont pas seulement des services destinés à des bénéficiaires, mais surtout des initiatives portées par des habitants dans un projet de développement social local visant « l'émancipation » (ou développement du pouvoir d'agir).

2.2.13 Adopter une nouvelle posture

La nouvelle posture expérimentée actuellement par la maison de quartier CaC est au carrefour du travail social, de l'animation et de l'action collective.

Elle s'appuie sur trois volontés :

- Consolider le pilotage politique et la gouvernance de la nouvelle association ;
- Maintenir les services qui répondent de façon directe aux besoins et aux demandes des habitants ;
- Expérimenter le développement d'un nouveau projet de territoire, un pôle de mobilisation collective dans l'espace public (associations, bénévoles, habitants) coordonné par la maison de quartier centre d'animation des Couronneries.

Ce n'est pas un schéma organisationnel définitif mais un schéma de transition qui permet d'enclencher une dynamique interne sur le travail associé bénévoles/salariés, sur l'évolution des ressources humaines, la qualification des bénévoles et sur une nouvelle définition du partenariat local.

Le projet de territoire doit permettre aux acteurs de l'animation locale d'accompagner les initiatives individuelles et collectives, et structurer collectivement :

- « Un lieu d'imagination », d'innovation, d'expérimentation, dans un souci de développement solidaire, grâce à la proximité avec les habitants et le secteur associatif ;
- « Etre capable d'inventer des réponses adaptées avec les habitants » ... face à la crise, à l'exclusion, aux solitudes, dans des secteurs innovants non couverts ... grâce à une vision des besoins actuels ;
- « Un espace d'auto-éducation collective », grâce au volontariat, au sens de l'engagement, à la valorisation des savoirs, savoir-faire et des savoir être, à la multiplicité des possibilités d'expression, à l'incitation à la responsabilisation, aux occasions de se révéler à soi et aux autres ;
- « Un espace de socialisation », en créant du lien social, en suscitant l'intérêt collectif, en s'ouvrant aux autres, à la société, à l'international, en contribuant à la transformation des rapports sociaux, en jouant le rôle de catalyseurs de réseaux, en proposant du sens face au désenchantement.

2.2.14 Un nouveau rôle pour la maison de quartier

Thomas Kirszbaum le constate (Janvier 2016 « rapport les maisons de quartier de Poitiers »), les maisons de quartier développent une posture majoritaire du modèle « prestataire/consommation d'activités », ce qui met à distance l'implication des habitants et de « tout engagement collectif ».

Au sein du centre d'animation des Couronneries, cette posture de la maison de quartier est interrogée par les administrateurs, par les partenaires associatifs et par certains des salariés dans cette période de réflexion sur le projet associatif. Cependant il existe une réelle volonté à vouloir travailler l'approche visant « à la capacitation des habitants ».

Pour construire ces nouvelles relations avec les partenaires il faut que le centre d'animation des Couronneries passe d'une logique de justification à une logique d'affirmation de ses spécificités et de ses propositions. La FCSV revendique une action locale qui favorise l'émancipation individuelle et collective à travers l'élaboration d'une parole citoyenne. Cette association dont la proximité retrouvée avec ce quartier lui permettrait d'inventer une nouvelle façon d'organiser ce futur « lieu d'émancipation, activateur d'opinions, d'expérimentation, et d'éducation populaire ». Nous devons prendre à « bras le corps » ce sujet pour affirmer le plus rapidement possible sur le quartier notre nouveau positionnement et cela pour :

- aller à la rencontre des habitants ;
- rencontrer et travailler avec les partenaires associatifs et institutionnels ;
- proposer et développer des projets spécifiques s'appuyant sur les dynamiques locales et tenant compte de leur particularité.

C'est sur ces axes que se construit le projet social présenté ci-après.

III. Projet social de territoire

3.1 La démarche d'élaboration du projet social

2016

Travail d'analyse de la situation menée par la FCSV

Retransmission, débats et échanges en bureau, conseil d'administration et Assemblée générale de décembre 2016

2017

Conseil d'administration : Elaboration d'un cadre de référence de l'association « Vers une vision partagée » - Adoption en août 2017

Octobre 2017

Transmission au personnel : journée de travail du personnel sur le cadre de référence - Appropriation

D'octobre à décembre 2017

Réflexions collectives en conseil d'administration puis entre professionnels

Elaboration de défis

Définitions d'orientations et élaboration d'objectifs plus opérationnels

Adoption du projet social en séance du conseil d'administration du 20 décembre 2017

3.2 Le projet social du centre d'animation des Couronneries : un projet au service du territoire

3.2.1 Vers une vision partagée de centre d'animation des Couronneries

Cette partie est un prolongement de l'analyse diagnostique présentée par la fédération des centres sociaux de la Vienne dans le cadre de sa mission d'accompagnement. Il s'agit là d'une analyse de l'environnement de la maison de quartier et d'une expression de l'orientation que va prendre l'association Couronneries demain.

Ce travail représente pour la maison de quartier des enjeux que sont

- l'assimilation de l'analyse de la fédération ;
- l'affirmation de son positionnement ;
- la stratégie qu'elle entend désormais mener.

Il est une introduction nécessaire et structurante du travail d'élaboration du projet social pour ce territoire. Il représente un cadre de référence, exprimé en terme de posture, tant pour les choix stratégiques de la gouvernance de l'association que pour l'équipe professionnelle chargée de son exécution.

Le conseil d'administration de l'association Couronneries demain a donc souhaité affirmer ici sa vision de la situation héritée début 2016 et des changements qu'elle doit mener. Le texte suivant a été adopté en conseil d'administration, dans sa séance du 29 août 2017. Ce cadre de référence a ensuite été présenté à l'équipe professionnelle.

La partie qui suit, évoque donc une description synthétique de l'environnement et du fonctionnement interne associatif afin de l'analyser et d'extraire des pistes de missions que se donne l'association. Le changement portera sur la posture de l'association, les stratégies à mettre en œuvre et enfin les opportunités conjoncturelles qu'il convient de saisir.

A/ L'environnement du centre d'animation des Couronneries

Nos contraintes légales et sociales

- La réglementation CNAF liée à l'agrément centre social ;
- La législation Jeunesse et sport ;
- La réglementation en matière de sécurité, locaux, ERP, ... ;
- Droit du travail et convention collective ;
- Le changement de convention collective et les perspectives d'évolution...

Nos contraintes et pressions sociales

- Une demande sociale diverse, exigeante et volatile ;
- Une demande croissante de divertissement dans les activités en écart avec les moyens possibles en terme d'animation ;
- Une individualisation de la demande qui rejoint celle de la société ;
- Une réalité sociétale mouvante (séparation, chômage, précarité, ...)
- Volatilité : des familles inscrites qui ne viennent pas, ce qui génère un surcoût pour le centre mais qui n'acceptent pas d'être pénalisées ;
- Différentes catégories de demande sociale qui demandent d'avoir des compétences et des postures adaptées.

Quels sont les acteurs dans notre environnement et leurs enjeux ?

❖ La Ville de Poitiers

Historiquement, la mairie s'appuie les maisons de quartier pour développer une politique sociale et culturelle. Ces associations doivent être :

- Implantés solidement ;
- Reconnues comme légitime ;
- Loyales envers la mairie et ses services.

La maison de quartier est le lieu d'assemblage d'un ensemble de services socioculturels et de fonctions de coordination. C'est dans cette idée que la municipalité confie à la maison de quartier l'animation du conseil citoyen. Il s'agit d'une relation contractuelle qui est régie par les Conventions pluriannuelles d'Objectifs (CPO) entre les maisons de quartier et la Ville.

La Ville apporte 70% des financements à l'association : c'est par conséquent un acteur primordial pour le centre d'animation. Toutefois, on observe quelques fois un manque de cohérence entre les actions des différents services municipaux.

Aujourd'hui, on peut considérer que, pour la municipalité, le centre d'animation des Couronneries représente les enjeux suivants :

- Enjeu urbanistique : Aménagement et développement du quartier des Couronneries avec la dynamique ANRU ;
- Enjeu politique : l'opération ANRU doit apparaître comme exemplaire dans sa gestion en proximité des habitants ;
- Enjeu d'image : reprise de la notion du pouvoir d'agir confiée aux maisons de quartier ;
- Enjeu social : apporter une réponse à leurs administrés qui les sollicitent. Etre garant du vivre ensemble, paix sociale, ... ;
- Enjeu de gestion pour le centre : l'animation de la Maison du projet ANRU est confiée au centre d'animation des Couronneries ;

Le centre d'animation doit donc se positionner face à ces données.

❖ Les services de l'Etat : Préfecture, DDCS, DRJSCS, etc.

Au regard des services de l'Etat le centre d'animation est face à plusieurs contraintes :

- Application des lois et directives et des normes en l'adaptant au contexte local de partenariat ;
- Respect du projet local de territoire ;
- Gestion délicate d'injonctions contradictoires (intérêt local, politique nationale, ... ;
- Affirmation d'une nouvelle politique présidentielle avec des baisses de financement et nouvelle idéologie.

Les services de la Préfecture, par le biais du Contrat de ville soutiennent certaines actions du centre d'animation menées sur le territoire. Les compétences dans le domaine de l'éducation à l'image sont reconnues mais peu soutenues. On observe de bonnes relations de la part des services départementaux et régionaux de la cohésion sociale et de jeunesse et sports.

❖ La Caisse d'allocations familiales de la Vienne (CAF 86)

La CAF de la Vienne est le second financeur du centre d'animation. Agréée centre social, le centre d'animation bénéficie des prestations de service centre social, animation familles. Elle soutient l'action des accueils de loisirs, des projets de jeunes, l'animation de rue et l'espace public numérique @robaz.

Au regard de la Caisse d'Allocations Familiale de la Vienne, le centre d'animation est face à plusieurs contraintes :

- Conformité de l'équipement à la circulaire CNAF centre social ;

La démarche participative des usagers/habitants est l'élément fondamental de l'agrément des centres

sociaux et des espaces de vie sociale, ...

- Souhaite raisonner territoire et attend de la maison de quartier des solutions : projet social/projet de territoire ;
- Des relations à clarifier avec des associations sur le quartier en lien avec la CAF ;
- On observe un renforcement du pouvoir de la CNAF sur les CAF.

❖ Les associations

56 associations sont adhérentes du centre d'animation des Couronneries. Elles ne sont pas toutes installées sur le quartier. Des actions partenariales sont menées avec une vingtaine d'associations. Trois associations installées sur le quartier sont adhérentes à la fédération des centres sociaux.

Au regard des associations le centre d'animation est face à plusieurs contraintes :

- Construire un projet de territoire avec quelques fois des associations fragilisées, voire menacées ;
- Passer du fonctionnement lié à l'ancienne association à un fonctionnement lié aux fondements du centre social : *faire avec les habitants et faire ensemble avec les autres acteurs, soutenir la vie associative sur le territoire ;*
- Nombreuses sont les petites associations qui demandent des services au centre d'animation des Couronneries et proposent d'agir sur le territoire.

Les adhérents, habitants du centre d'animation des Couronneries

Qui sont-ils ?

- **Adhérents** : anciens adhérents de la MJC, ils demandent à ce que les actions se prolongent. Ils sont attachés au lieu et à l'activité et sont dans une logique consumériste ;
- **Adhérents consommateurs** : ils ont des exigences de qualité au moindre coût sans être forcément conscients du coût. Ils sont dans une démarche consumériste.
- **Adhérents investis** : aux conseil d'administration, Bureau, en qualité de bénévole.
- **Habitants non adhérents** : nouvelle dimension à prendre en compte, notamment dans l'animation de la Maison du projet ANRU.

Par ailleurs les personnes, quel que soit le statut (adhérent, ou habitant) expriment des besoins, des demandes ou portent des situations qui doivent être prises en compte par la dynamique associative.

Le rôle des instances de l'association

Le conseil d'administration (CA)

- Il débat et décide des grandes orientations politiques ;
- Il se préoccupe du développement du territoire ;
- Il porte le projet politique de l'association.

Le bureau

- Il assure le suivi des orientations décidées en CA ;
- Il travaille au quotidien avec le directeur ;
- Il entend le travail des commissions ;
- Il prépare le CA en lien avec le directeur.

Les commissions

- Réflexion sur des sujets définis en CA ou en bureau ;
- Partage d'information et échanges, propositions au CA.

La direction

Un Contrat de délégation entre CA et direction par lequel est confié :

- Responsabilité du fonctionnement technique et quotidien des actions ;
- Retour et comptes rendus au bureau et au CA ;
- Gestion de l'activité des moyens humains et matériels.

Ces éléments sont, en résumé, les éléments forts et incontournables dont le centre d'animation doit prendre en compte pour mener son action. La description de cet environnement et de caractéristiques associatives internes comporte certaines contraintes il est vrai mais il revient à l'association d'agréger ces éléments pour développer des stratégies profitables à un projet d'animation à l'échelon du quartier des Couronneries.

En résumé, suite à l'analyse proposée par la fédération des centres sociaux, le défi de l'association Couronneries demain est de faire passer le centre d'animation des Couronneries, d'une logique héritée, autocentrée, au service de ses membres vers une nouvelle situation à atteindre faite d'ouverture au territoire, d'écoute et de prise en compte de toutes ses dimensions.

Au démarrage du centre d'animation des Couronneries début 2016, on peut décrire de façon synthétique, le fonctionnement et la posture héritée de la maison de quartier de la façon suivante :

Une bonne équipe de professionnels maîtrisant le métier socioculturel et possédant des compétences avérées, mais :

- Des situations d'entre soi en décalage avec la réalité et les attentes du territoire ;
- Des actions non concertées avec les besoins effectifs de la population ;
- Une conception descendante des actions ;
- Une image et quelques fois des postures d'association suzeraine par rapport aux autres associations du quartier.

En interne :

- Des compétences séquencées ;
- Très peu de transversalité des projets ;
- Chacun dans sa fonction et sa tâche à remplir, sans que les limites et les rôles soient bien partagés entre collègues et avec la hiérarchie ;
- Peu ou pas d'objectifs pour les professionnels malgré une volonté sincère.

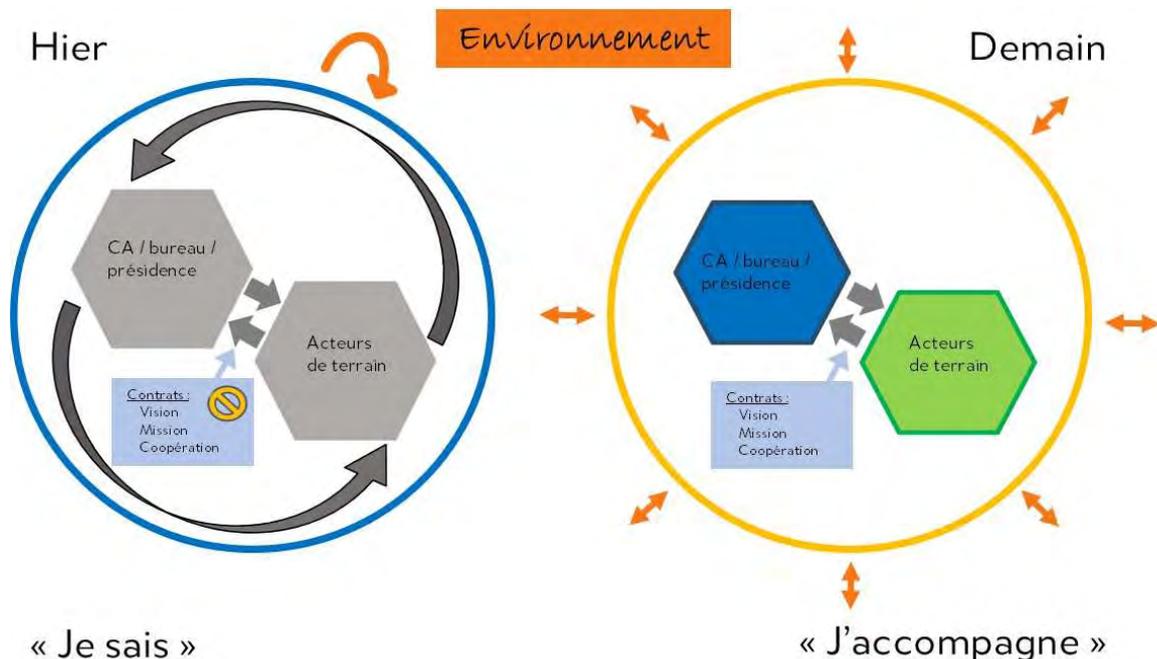
En externe :

A l'écoute de certains des adhérents, mais :

- Peu d'écoute de l'environnement et peu au contact de la demande sociale ;
- Une posture de méfiance ou de conflit vis à vis de l'environnement ;
- Une légitimité souvent contestée qui engendre des tensions sur la question de la coordination des acteurs du territoire.

Il faut préciser qu'il s'agit ici de la situation observable fin 2015. Au moment de l'écriture de ces lignes, fin 2017, cette situation n'est plus tout à fait la même. Sous l'action des professionnels notamment, une évolution notable et positive est observable dans le sens du projet présenté ci-après. Mais la description critique faite ci-dessus est celle d'où vient la maison de quartier.

Le schéma ci-après illustre le système antérieur et le système à venir dont l'association souhaite qu'il structure l'action à venir.



C/ Un socle de changement

Désormais, l'association Couronneries demain affirme une nouvelle trajectoire. Elle affirme que le centre d'animation des Couronneries, doit devenir une association reconnue :

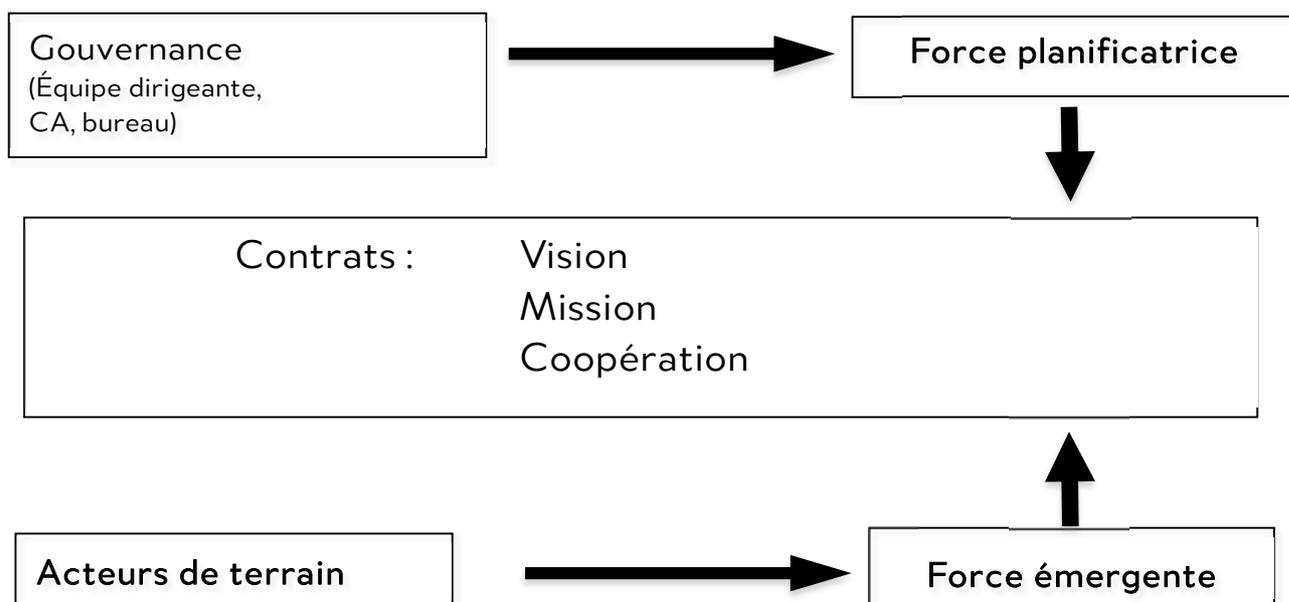
- Pour son savoir-faire dans l'animation et la capacité à faire émerger les projets des habitants ;
- Comme un « ensemblier » des actions socioculturelles et associatives du territoire ;
- Comme accompagnateur de projets associatifs et d'habitants ;
- Qui propose des services et activités de qualité ;
- Considérée comme légitime par les acteurs du territoire, *...et également attendue pour cela !*

Le centre d'animation des Couronneries s'appuie sur une conception du métier basée sur :

- Les fondamentaux de la théorie de l'animation socioculturelle (*cf univers chaud de l'animation*) ;
- L'affirmation d'une philosophie associative et professionnelle issue du pouvoir d'agir ;
- Des compétences de concepteur de projet ;
- Des postures d'accompagnant, d'écoute, de prise de recul et d'analyse ;
- Une dynamique de co-construction avec les habitants, adhérents et les acteurs.

Le terrain d'action du centre d'animation des Couronneries doit dépasser le seul périmètre de ses adhérents pour développer ses actions à l'échelon du territoire.

Le schéma suivant illustre la matrice du fonctionnement à mettre en œuvre notamment dans la relation de l'association avec ses professionnels.



D/ Stratégie positionnement et fonctionnement

Stratégie

- Positionner l'association comme un acteur incontournable sur le territoire ;
- Saisir l'opportunité de la mission de la Ville sur l'animation du projet Maison du projet ANRU ;
- Être reconnu pour les compétences en matière de *pouvoir d'agir*.

Positionnement

- Assumer la position d'organisation instrument dans une dynamique contractuelle avec les financeurs pour développer les projets ;
- Devenir une référence en matière de compétences d'animation du territoire, de savoir-faire et de compréhension des enjeux.

Fonctionnement

L'association avec ses professionnels, mettra en place, de façon progressive et concertée, un fonctionnement selon les points suivants :

- Mettre en place la culture d'animation de projets ;

- Mettre en place le fonctionnement en transversalité ;
- Mettre en place une culture du rendu compte et du retour d'informations à ses pairs, à la hiérarchie, aux adhérents, aux habitants etc. ;
- Mettre en place la culture de l'estimation de la plus-value ;
- Mettre en place les relations contractuelles à tous les niveaux de l'association ;
- Clarifier les rôles, missions et responsabilités de chacun ;
- Les affirmer et les structurer dans chaque instance.

E/ Des opportunités à saisir pour démarrer l'action

En 2017, un projet social à construire (en vue de l'agrément centre social)

Le projet social est celui du centre d'animation des Couronneries ; il doit amorcer une finalité qui est celle de l'animation d'un projet social de territoire selon deux axes que sont justement la construction d'actions dans un système de territoire et une posture d'accompagnement qui devra déboucher sur le développement du pouvoir d'agir des habitants.

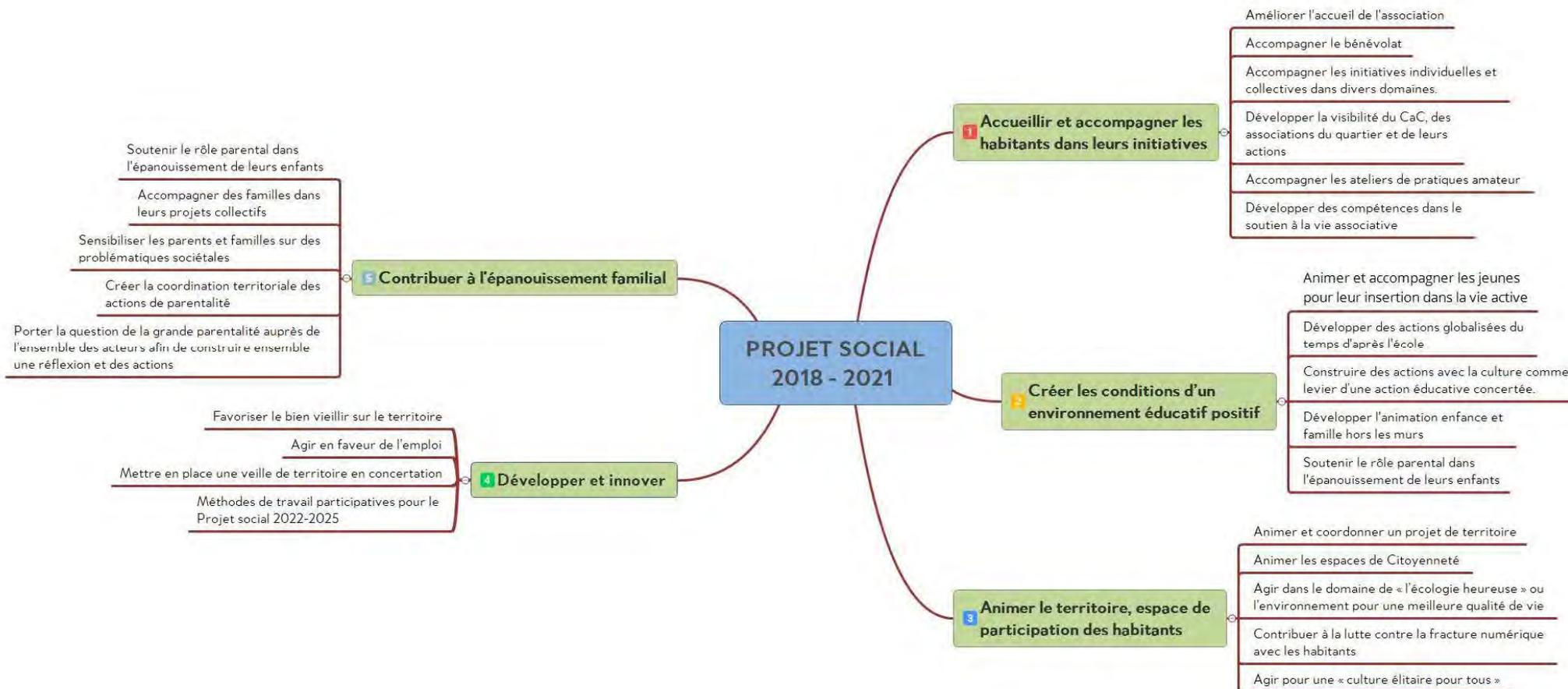
Le projet social ne consiste pas en la constitution d'une liste d'activités mais bien en la menée d'un travail portant sur le changement. Cette échéance nous permet d'opérer des changements de façon concrète :

- Changement de posture (savoir -> accompagnement) ;
- Changement de territoire en allant de l'association au territoire ;
- Changement partenarial en partageant notamment avec deux associations que sont l'Eveil et le Centre familial (porteur d'un projet d'espace de vis social) vers un projet commun de territoire ;
- Changement d'organisation qui sera la conséquence du projet social.

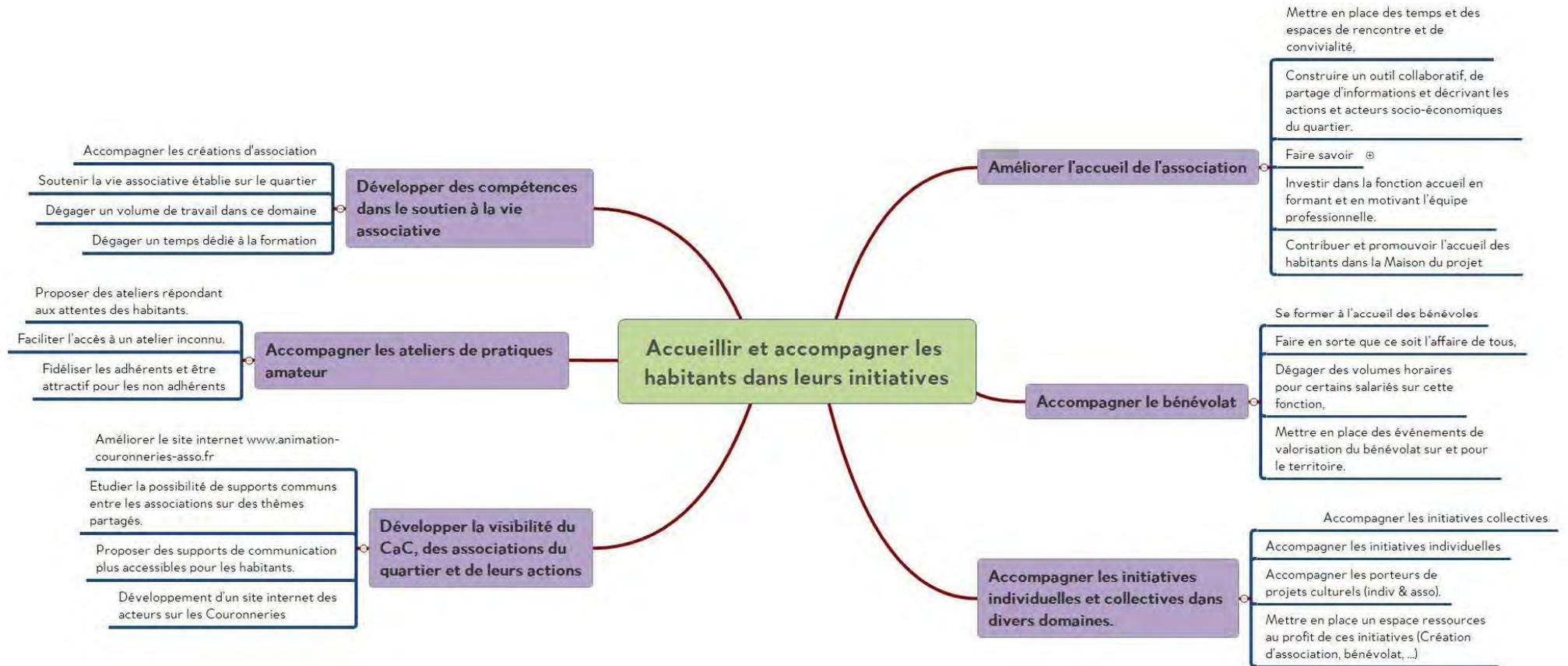
L'animation de la Maison du projet ANRU dans le cadre de la réhabilitation du quartier

Si la négociation sur les moyens permettant cette action reste complexe et aléatoire, il s'agit là d'une opportunité pour animer la dynamique du territoire, fonder notre légitimité sur le territoire, bâtir la fonction d'ensemblier, installer de la concertation avec les acteurs associatifs notamment, coordonner des actions d'animation et mener des actions de co-construction avec les habitants.

3.2.2 Carte d'ensemble



3.2.3 Les orientations



Accueillir et accompagner les habitants dans leurs initiatives

Cette orientation est la concrétisation de notre souhait de développer des compétences, des savoirs faire afin de maîtriser cette posture d'accompagnant des personnes, des projets et des actions au quotidien. Pour ce qui est du bénévolat, nous envisageons deux dimensions dans cette orientation :

- Comment accueille-t-on effectivement les bénévoles au centre d'animation des Couronneries ? Quelle dynamique, quelle reconnaissance, quel accueil envers les bénévoles ? Quelles réponses peut-on faire en forme d'action collective ? Les actions qui seront déterminées par ce projet social devront nous amener à prendre en compte les diverses formes que revêt l'engagement bénévole et proposer des parcours qui permettent à chacun de pouvoir s'investir dans l'action collective, engagement et l'action militante.
- Au niveau du quartier, il manque une réelle dynamique pour aider les associations et accueillir les bénévoles. Il nous faut donc être capable de dire là où le bénévolat peut se réaliser.

Considérant notre époque dans laquelle le bénévolat se développe davantage sur des temps courts, un bénévole et son engagement, doit être « dorloté », encouragé, valorisé. Le rôle de l'association est donc de donner envie et d'accompagner cette richesse et cette ressource pour le vivre ensemble.

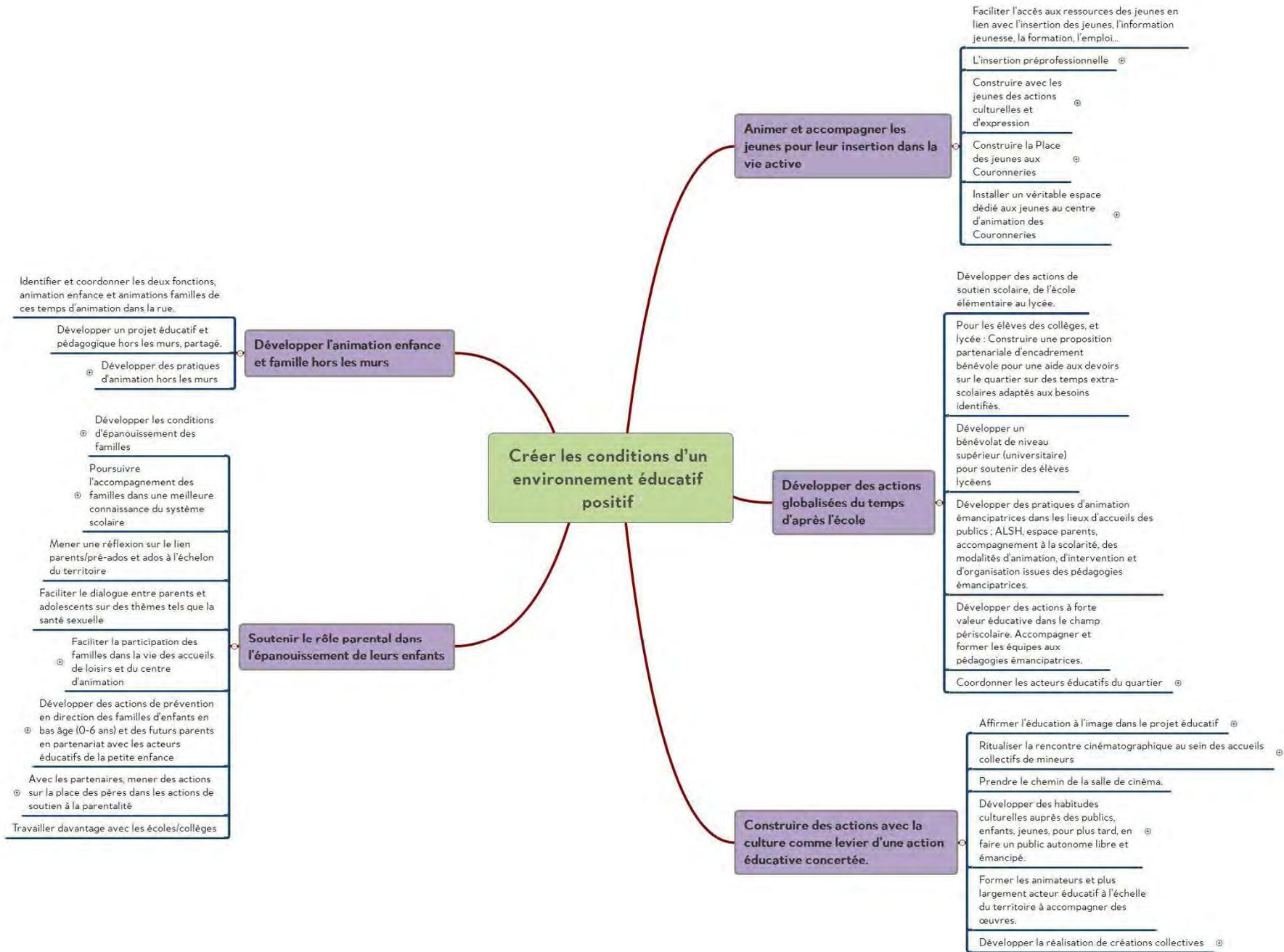
Problématique	Thème / Défis / Chantier
Globalement, le CaC n'a pas développé cette posture. Pour autant, parmi les professionnels il existe des compétences et des volontés individuelles pour agir dans ce champ.	Le CaC entend ici privilégier les actions altruistes, éducatives, favorisant les rencontres, le vivre ensemble, les découvertes, ... Pour cela, l'association (niveau politique) et les salariés (niveau technique) adopteront une posture d'accompagnant et des stratégies d'action privilégiant l'échange, des méthodes participatives donnant de la valeur aux expériences des habitants et visant le développement du pouvoir d'agir des habitants. Le CaC doit devenir un lieu de vie et de convivialité.

Eléments de connaissance	Pour qui / par qui ? Besoins observés
Qu'est-ce que l'accompagnement ? Que recherche-t-on en développant cette fonction et les postures correspondantes ? Il y a le souhait de développer l'autonomie, l'épanouissement, l'émancipation ? Posture bienveillante C'est aussi une démarche qui est levier vers des expressions du pouvoir d'agir.	

Ambition / Objectifs généraux	Nos forces et nos atouts	Nos points faibles	Enjeux
1. Améliorer l'accueil de l'association <ol style="list-style-type: none"> 1.1. Mettre en place des temps et des espaces de rencontre et de convivialité 1.2. Construire un outil collaboratif, de partage d'informations et décrivant les actions et les acteurs socio-économiques du quartier 1.3. Faire savoir <ol style="list-style-type: none"> 1.3.1. Un effort de communication 	Il y a au CaC un dispositif d'accueil performant mais qu'il convient d'améliorer. La dynamique de formation « alfa » en 2017. Des expérimentations d'animation de rue à la rencontre des habitants en frappant à la porte. Le CaC est implanté dans 5 lieux répartis sur le quartier.	La répartition en 5 lieux multiplie les besoins d'accueil.	Etre connu et reconnu du plus grand nombre.

<p>1.3.2. Aller à la rencontre des habitants, animer des temps / événements</p> <p>1.4. Investir dans la fonction accueil en formant et en motivant l'équipe professionnelle</p> <p>1.5. Contribuer et promouvoir l'accueil des habitants dans la Maison du projet ANRU</p>			
<p>2. Accompagner le bénévolat</p> <p>2.1. Se former à l'accueil des bénévoles</p> <p>2.2. Faire en sorte que ce soit l'affaire de tous</p> <p>2.3. Dégager des volumes horaires pour certains salariés sur cette fonction</p> <p>2.4. Mettre en place des événements de valorisation du bénévolat sur et pour le territoire</p>	<p>Le CaC accueille déjà des bénévoles bien investis : @, Clas, Ciné métis, ateliers sorties pédestres, ...</p> <p>Nous savons créer des temps de convivialité.</p>	<p>Nous ne sommes pas organisés pour donner des informations et une place effective aux bénévoles entrants.</p> <p>Nous n'organisons pas les conditions d'expériences agréables, constructives, positives faites de plaisir.</p> <p>Manque de convivialité</p>	<p>Etre identifié autrement qu'une institution.</p>
<p>3. Accompagner les initiatives individuelles et collectives dans divers domaines</p> <p>3.1. Accompagner les initiatives collectives</p> <p>3.2. Accompagner les initiatives individuelles</p> <p>3.3. Accompagner les porteurs de projets culturels (indiv & asso)</p> <p>3.4. Mettre en place un espace ressources au profit de ces initiatives (Création d'association, bénévolat, ...)</p>	<p>Les personnels accompagnent des personnes en dehors de leur fonction.</p>	<p>L'accompagnement n'est pas inscrit dans le fonctionnement normal de l'association ni dans les missions des professionnels.</p>	<p>Etre identifié comme un lieu d'accueil et de réalisation des initiatives individuelles et collectives.</p>
<p>4. Développer des compétences dans le soutien à la vie associative</p> <p>4.1. Accompagner les créations d'association</p> <p>4.2. Soutenir la vie associative établie sur le quartier</p> <p>4.3. Dégager un volume de travail dans ce domaine</p> <p>4.4. Dégager un temps dédié à la formation</p>	<p>Le CaC met déjà à disposition des services pour les associations adhérentes.</p>	<p>Pas de personnel référent dans l'accompagnement des associations.</p> <p>Personnel non formé.</p>	<p>Etre reconnu comme ayant un service d'accompagnement de qualité.</p>
<p>5. Accompagner les ateliers de pratiques amateur</p>	<p>Existence d'un poste référent atelier permettant le suivi des ateliers à l'année.</p>		<p>Etre identifié comme un lieu de pratiques amateur et</p>

<p>5.1. Proposer des ateliers répondant aux attentes des habitants</p> <p>5.2. Faciliter l'accès à un atelier inconnu</p> <p>5.3. Fidéliser les adhérents et être attractif pour les non adhérents</p>	<p>Nouvelle dynamique mise en œuvre, qui a porté ses fruits (123 inscriptions, réductions parrainage et multi activité).</p>	<p>Manque de temps pour rechercher des nouveaux ateliers.</p> <p>Le CaC n'est pas identifié comme un espace d'accompagnement.</p> <p>Manque de réactivité face aux nouvelles propositions.</p>	<p>comme une association qui accompagne les initiatives et les projets.</p>
<p>6. Développer la visibilité du CaC, des associations du quartier, et leurs actions</p> <p>6.1. Améliorer le site Internet www.animation-couronneries-asso.fr</p> <p>6.2. Etudier la possibilité de supports communs entre les associations sur des thèmes partagés</p> <p>6.3. Proposer des supports de communication plus accessibles pour les habitants</p> <p>6.4. Développement d'un site Internet des acteurs sur les Couronneries</p>	<p>Le CaC dispose déjà d'un site internet plutôt performant, d'un logo attrayant et des supports papier fonctionnels.</p>	<p>Le site Internet n'est pas suffisamment suivi et mis à jour de façon régulière.</p> <p>Des habitants ne connaissent pas le CaC.</p> <p>Les supports papiers ne sont pas toujours compréhensibles, peut-être trop institutionnels.</p> <p>La diffusion n'est pas toujours suffisante.</p>	<p>Connaissance et reconnaissance des actions des associations sur le quartier.</p>



Créer les conditions d'un environnement éducatif positif

Cette orientation poursuit la volonté de mise en œuvre d'un projet éducatif fort de valeurs éducatives émancipatrices et soucieuses de l'épanouissement des enfants, des jeunes et de leur parent. Un projet partagé et convergent pour une meilleure cohérence éducative. Nous connaissons nos forces et la solidité de leur organisation : un service d'accueil de la petite enfance et de l'enfance de qualité, un accueil de loisirs 3-6 ans, un accueil 6-12 ans, deux espaces dédiés aux jeunes, 11-15 ans et 15-20 ans. Des lieux, où le sens des actions, la formation des professionnelles et le développement des compétences sont développés. Le centre d'animation souhaite poursuivre sa mise en œuvre des projets pédagogiques centrés sur l'épanouissement des publics et l'expression des potentiels. Conscient des besoins des familles et de leur réalité, il entend poursuivre le travail engagé pour développer des lieux d'accueil des publics en :

Mettant en œuvre des organisations de l'accueil des enfants adaptés à ces besoins et prenant en compte les publics les plus éloignés et fragilisés

Développant des postures d'animation hors les murs pour aller à la rencontre des plus éloignés de nos lieux.

Le centre d'animation des Couronneries a renforcé en 2015 l'équipe jeunesse 15-20 ans en développant des moyens pour mieux accompagner la jeunesse. Nous entendons poursuivre cette dynamique, être à son écoute, observer, veiller, être connectée là où elle vit, et contribuer à ses côtés à offrir les conditions de sa liberté et de son émancipation (bref les accompagner dans la vie pour entrer dans la vie adulte).

Problématique	Thème / Défis / Chantier
Une jeunesse présente sur le territoire (plus de 20% des jeunes ont entre 15 et 25 ans). Nos actions en direction de cette jeunesse sont essentiellement collectives, orientées autour des loisirs. Aujourd'hui, les jeunes rencontrés expriment davantage des besoins en terme d'accompagnement individuel en matière de recherches de stage, de formation, d'emploi, d'insertion professionnelle.	Agir davantage auprès de la jeunesse de manière individuelle et collective selon qu'il s'agit d'emploi, de formation, de parcours scolaire... Affirmer la compétence des équipes jeunesse dans ces champs, dans une complémentarité avec les partenaires. Il nous faut installer la pertinence de cet accompagnement dans l'entrée des jeunes dans la vie adulte.

Eléments de connaissance	Pour qui / par qui ? Besoins observés
<ul style="list-style-type: none"> - Un territoire doté d'un réseau d'acteurs éducatifs diversifiés et complémentaires agissant dans une logique de continuité éducative. - Un projet éducatif de territoire (PEDT) animé pour cette continuité éducative et qui constitue un cadre commun de travail construit et partagé par les acteurs éducatifs du territoire. Ce projet pour les Couronneries prend en compte chacune des spécificités des trois groupes scolaires. - Une coordination éducative territoriale (CET), outil de pilotage des actions éducatives et espace de dialogue partagé, d'informations. - Un partenariat construit et reconnu avec les écoles et collèges autour de projets (carnaval, accompagnement à la scolarité, soutien aux associations de parents d'élèves, ou à des projets de parents au sein des écoles, prévention autour des écrans, médiation par les pairs, ...) - Des temps d'après l'école couverts et investis de manière éducative, avec l'accompagnement à la scolarité géré par la maison de quartier, les accueils périscolaires par la municipalité, des temps d'aide aux devoirs par des bénévoles, des activités sportives et d'éveil par des associations. - Un territoire avec un ensemble scolaire dense classé en REP depuis 2015 et qui prend en charge les apprentissages des enfants de 2 à 5 ans avec l'ouverture de deux classes de TPS et en s'ouvrant sur l'extérieur. 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les enfants et leur famille de 3 à 12 ans. • Pour la jeunesse du territoire, de 12 ans à 20 ans. <p>Les années collège : L'âge des premiers engagements, l'âge des projets, besoins de consommer des loisirs, besoin de liberté, l'âge des groupes de pairs, ...</p> <p>L'âge du risque des premiers « loupés » : décrochage scolaire, prise de risques, mise en danger, défiance des adultes et des institutions, fuite des lieux d'accueil, errance. Un âge où la colère, la rage peut prendre des formes radicales.</p>

<p>- Un projet de l'accompagnement à la scolarité qui se réinterroge chaque année et qui fait évoluer ses modalités d'organisation et d'intervention des accompagnateurs pour être au plus près des besoins des enfants et collégiens, et qui assure une réelle mission de soutien à la parentalité.</p> <p>- Des habitants prêts à soutenir la réussite scolaire, éducative des enfants, jeunes et de leur famille.</p> <p>- Un quartier doté de ressources culturelles riches.</p> <p>- Un pôle éducation à l'image reconnu et sollicité par les enseignants et les professionnels de l'animation (animateurs, directeurs d'accueil de loisirs, référent famille, ...) à l'échelle de la ville de Poitiers.</p> <p>- Autant de lieux de vie pour les enfants, les jeunes et leur famille favorisant des interrelations qui se développent en continu.</p> <p>- Quelques chiffres : 2014 (source Insee)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les ménages avec famille représentent 37,75% de la totalité des ménages. • La tranche des 0-19 ans représente 22,9% de la population du quartier, les 0-5 ans représentent 7,4% ; les 11-24 ans 17,3%, les 15-29 ans 20,6%. 	<p>L'âge des doutes aussi, des incertitudes, des prises de consciences de la société.</p> <p>Les jeunes de 15 à 20 ans : Des jeunes parfois démobilisés, pour lesquels la maison de quartier va chercher avec eux les moyens de la remobilisation, les ressources pour définir un projet personnel, de formation, de stage ou de loisirs.</p> <p>Des jeunes qui ont besoin d'un lieu repère et d'un lieu repaire pour exister dans cet âge et trouver les conditions de son émancipation.</p> <p>Des jeunes en quête d'espaces, de projets, de loisirs, adaptés à leurs réalités, leur quotidien.</p>
---	---

Ambition / Objectifs généraux	Nos forces et nos atouts	Nos points faibles	Enjeux
<p>7. Animer et accompagner les jeunes pour leur insertion dans la vie active</p> <p>7.1. Faciliter l'accès aux ressources des jeunes en lien avec l'insertion des jeunes, l'information jeunesse, la formation, l'emploi, ...</p> <p>7.2. L'insertion préprofessionnelle</p> <p>7.2.1. Accompagner les jeunes de manière individuelle et collective</p> <p>7.2.2. Permettre à des jeunes de « raccrocher » avec des objectifs d'emploi ou de formation</p> <p>7.2.3. Valoriser des capacités, révéler des compétences par la mise en œuvre d'un projet d'utilité sociale, solidaire et ou citoyenne</p> <p>7.3. Construire avec les jeunes des actions culturelles et d'expression</p> <p>7.3.1. Favoriser l'expression des jeunes</p> <p>7.3.2. Aller au-devant des jeunes dans l'espace public</p> <p>7.3.3. Adopter des postures d'aller vers les jeunes</p> <p>7.3.4. Accompagner les jeunes « années collèges » à développer des pratiques d'engagement (Chantiers loisirs, Sac à dos, mobilité et solidarité internationale, ...)</p> <p>7.4. Construire la Place des jeunes aux Couronneries</p>	<p>Le clados offre un accueil matérialisé, ciblant les 11-15 ans, et structuré en accueil de loisirs. Carré bleu, au cœur du quartier, est aussi un lieu repéré et fréquenté par des jeunes captifs.</p> <p>Des accueils des jeunes développant des projets forts : mobilité internationale, séjours construits avec les jeunes, le plus souvent issus d'initiative des jeunes.</p> <p>Un réseau d'acteurs au service de la jeunesse et de l'emploi.</p> <p>Les projets d'initiative des jeunes.</p> <p>Un lieu relais de l'information.</p> <p>Une équipe forte de deux animateurs.</p>	<p>Séparation des lieux d'animation clados et jeunes.</p> <p>Une partie de la jeunesse du quartier ne fréquente pas les lieux d'accueil.</p> <p>Difficultés pour créer du lien avec des jeunes éloignés de notre structure.</p>	<p>La participation des jeunes.</p> <p>L'émancipation des jeunes.</p> <p>Des jeunes qui repèrent le secteur jeunes comme un lieu pouvant les accompagner, les soutenir, les écouter.</p> <p>La prise en compte de la parole des jeunes.</p> <p>La transversalité des équipes jeunesse (années collèges) et plus de 15 ans.</p> <p>Etre connectés aux espaces de circulation, de vie des jeunes et au plus près de leur réalité (Etre en capacité d'assurer une veille permanente).</p>

<p>7.4.1. Action symbolique et culturelle : quelle place des jeunes dans la société ?</p> <p>7.4.2. Action pédagogique de construction d'une Place des jeunes aux Couronneries : l'ANRU un projet pour rassembler, vivre ensemble les uns aux côtés des autres</p> <p>7.5. Installer un véritable espace dédié aux jeunes au centre d'animation des Couronneries. Développer et installer un lieu d'accueil des jeunes à leur côté.</p>			<p>La place des jeunes dans les actions socio culturelles du quartier.</p> <p>Un lieu identifié comme repaire et repère.</p> <p>Faire coexister l'inter-âge.</p> <p>Contribuer à ce que la jeunesse puisse être vécue comme une richesse du quartier.</p>
<p>8. Développer des actions globalisées du temps d'après l'école</p> <p>8.1. Développer des actions de soutien scolaire, de l'école élémentaire au lycée.</p> <p>2.2 Pour les élèves des collèges, et lycée : Construire une proposition partenariale d'encadrement bénévole pour une aide aux devoirs sur le quartier sur des temps extra-scolaires adaptés aux besoins identifiés.</p> <p>2.3 Développer un bénévolat de niveau supérieur (universitaire) pour soutenir des élèves lycéens</p> <p>2.4 Développer des pratiques d'animation émancipatrices dans les lieux d'accueils des publics ; ALSH, espace parents, accompagnement à la scolarité, des modalités d'animation, d'intervention et d'organisation issues des pédagogies émancipatrices.</p> <p>2.5 Développer des actions à forte valeur éducative dans le champ périscolaire. Accompagner et former les équipes aux pédagogies émancipatrices.</p>	<p>Un Projet éducatif de territoire soucieux de la réussite éducative des élèves et visant une meilleure cohérence éducative. La coordination du REP peut favoriser la cohérence éducative sur le territoire</p> <p>Un projet d'accueil de bénévoles réussi depuis la rentrée scolaire de 2017.</p> <p>Action Tremplin (Collège J. Moulin) pour la prévention du décrochage scolaire au collège</p> <p>Des pratiques de pédagogies émancipatrices déjà installées dans les accueils de loisirs et dans le CLAS.</p> <p>Des relations de qualité et de partenariats avec les acteurs éducatifs (établissements scolaires, associations sportives, Adsea...)</p>	<p>Un temps de présence animateur trop peu important face au décrochage scolaire</p> <p>Le bénévolat pour le niveau lycée est inexistant</p> <p>Un manque d'outils opérationnels</p> <p>Un manque de temps de formation et d'accompagnement des équipes autour des pédagogies émancipatrices en accueils de loisirs.</p>	<p>Amélioration de la réussite éducative et scolaire pour les jeunes du quartier</p> <p>L'autonomie et citoyenneté des enfants et jeunes</p> <p>Un projet éducatif de territoire véritablement partagé.</p>

<p>2.6 Coordonner les acteurs éducatifs du quartier</p> <p>2.6.1 Mobiliser les acteurs associatifs</p> <p>2.6.2 Mobiliser les volontés associatives autour d'un projet de l'accompagnement à la scolarité</p>	<p>Une coordination REP dynamique depuis la rentrée 2017.</p>	<p>Peu d'ouverture des acteurs scolaires sur les actions éducatives hors de l'école</p>	
<p>3 Construire des actions avec la culture comme levier d'une action éducative concertée.</p> <p>3.1 Affirmer l'éducation à l'image dans le projet éducatif</p> <p>3.1.1 Inscrire le CaC comme pôle de ressources, pôle d'expériences en matière d'éducation à l'image (EAI).</p> <p>3.1.2 Affirmer l'expertise pédagogique, artistique et technique pour sensibiliser et développer des compétences d'animateur.</p> <p>3.2 Ritualiser la rencontre cinématographique au sein des accueils collectifs de mineurs</p> <p>3.2.1 Eprouver des émotions collectives</p> <p>3.2.2 Ouvrir un rapport à l'imaginaire et à toutes ses possibilités</p> <p>3.2.3 Découvrir la notion de choix esthétiques, aiguïser le goût</p> <p>3.3 Prendre le chemin de la salle de cinéma.</p> <p>3.4 Développer des habitudes culturelles auprès des publics, enfants, jeunes, pour plus tard, en faire un public autonome libre et émancipé</p> <p>3.4.1 Sortir du quartier</p> <p>3.5 Former les animateurs et plus largement acteur éducatif à l'échelle du territoire à accompagner des œuvres</p> <p>3.6 Développer la réalisation de créations collectives</p> <p>Développer des savoir-faire chez les animateurs</p> <p>Favoriser la coopération au travers de la pratique cinématographique.</p> <p>Accompagner et soutenir la fonction parentale au travers de la pratique cinématographique.</p>	<p>Nous bénéficions de réelles compétences dans le domaine de l'éducation à l'image, connues et reconnues (les petits devant, les grands derrière, la coordination d'École et cinéma et les ateliers de transmission du cinéma menés au quotidien).</p> <p>Des expériences déjà menées auprès de différents publics, du jeune enfant aux personnes âgées.</p> <p>Des formations déjà approuvées avec des enseignants, et/ou des animateurs (ex : La courte échelle, journée de formation pour les animateurs de la petite enfance portés par les médiathèques, le Tap, le centre d'animation de Beaulieu et le centre d'animation des Couronneries).</p> <p>Notre travail d'éducation à l'image s'inscrit dans une approche d'école du spectateur.</p> <p>Par les ateliers de transmission du cinéma nous semons des graines pour contribuer à faire</p>	<p>La place de l'éducation à l'image n'est pas suffisamment installée dans le projet éducatif et les projets pédagogiques.</p> <p>La richesse et la portée éducative des actions et projets du pôle d'éducation à l'image trop peu reconnus par les institutionnels (structures culturelles et financeurs).</p> <p>Le manque de valorisation des films d'ateliers réalisés et de leur valeur éducative.</p>	<p>Aiguïser le goût de l'art auprès des publics et plus particulièrement les publics les plus éloignés.</p> <p>Défense d'une ligne artistique au travers d'un cinéma qui bouscule, qui fait grandir, « des films qui grattent ».</p>

	<p>des spectateurs éclairés en devenir.</p> <p>200 heures annuelles du temps d'un animateur de la petite enfance dédié à l'éducation à l'image.</p>		
<p>4 Développer l'animation enfance et famille hors les murs La finalité de ce travail hors les murs est d'entrer en relation avec les familles des enfants afin de les accompagner à se rapprocher des espaces de loisirs adaptés, (accueils de loisirs, ludothèque, médiathèque, parc de jeux) dans tous les domaines. L'ambition ici est de développer une animation de rue, professionnelle et qui sache improviser, être spontanée, mouvante, dans une réactivité au territoire. Accompagner l'enfant à la citoyenneté et, ainsi à la prise de conscience de lui-même, des autres et de son environnement.</p> <p>4.1 Identifier et coordonner les deux fonctions, animation enfance et animations familles de ces temps d'animation dans la rue.</p> <p>4.2 Développer un projet éducatif et pédagogique hors les murs, partagé.</p> <p>4.3 Développer des pratiques d'animation hors les murs</p> <p>4.3.1 Ouvrir les pratiques d'animations et d'animateur vers l'extérieur</p> <p>4.3.2 L'accueil des enfants dans l'espace public pour rendre l'enfant acteur social</p>	<p>L'animation de rue est repérée par des familles et enfants. Le CaC possède une longue expérience.</p> <p>Une animation de rue structurée et compétente dans chacune des fonctions.</p> <p>La réussite de la dynamique « Aller vers » en été 201. « Toc-Toc » est le fruit d'une approche liant animation enfance et rencontre des familles.</p>	<p>Difficultés à consolider les liens établis l'été avec les familles.</p> <p>Une animation de rue en deux temps : l'été, les mercredis et les autres périodes avec des écarts de fréquentation forts.</p> <p>Trop peu de concertation avec les autres acteurs éducatifs pour résoudre les problématiques posées par cette forme de présence hors les murs des enfants d'un certain âge.</p> <p>Des écarts d'âge importants 3 à 11 ans Peu de jeunes de 14 à 17 ans.</p>	<p>Occupation de l'espace public intergénérationnel.</p> <p>Reconnaissance de la capacité à animer le territoire.</p> <p>Capacité à rencontrer dans la rue les enfants et jeunes habitants.</p> <p>Agir avec et aux côtés des parents pour prévenir des intentions, attitudes et comportements éducatifs non adaptés.</p>
<p>5 Soutenir le rôle parental dans l'épanouissement de leurs enfants</p> <p>5.1 Développer les conditions d'épanouissement des familles</p> <p>5.1.1 Adapter nos modalités d'organisation et d'intervention aux réalités et aux besoins des familles</p>	<p>1.2.3 inscription : renforcement des équipes avec des animateurs et du personnel administratif sur les périodes « fortes » (vacances d'été et rentrée de septembre).</p>	<p>Des accueils de loisirs éloignés géographiquement du lieu d'inscription. L'accueil de loisirs des 3-5 ans et celui des 6-11 ans sont géographiquement</p>	<p>L'épanouissement de l'enfant et la famille.</p>

<p>5.1.2 Développer davantage les départs en vacances familiaux avec les partenaires.</p> <p>5.1.3 Travailler à partir d'un état des lieux sur les loisirs familiaux sur le quartier pour identifier des éventuels manques.</p> <p>5.1.4 Promouvoir des temps de loisirs partagés en famille</p> <p>5.2 Poursuivre l'accompagnement des familles dans une meilleure connaissance du système scolaire</p> <p>5.2.1 Passerelle CM2/collège</p> <p>5.2.2 1.2.3 vers mon CP</p> <p>5.2.3 Travailler sur la connaissance des outils numériques en lien avec la scolarité</p> <p>5.2.4 Animer des temps d'échange avec les bénévoles du CLAS</p> <p>5.3 Mener une réflexion sur le lien parents/pré-ados et ados à l'échelon du territoire</p> <p>5.4 Faciliter le dialogue entre parents et adolescents sur des thèmes tels que la santé sexuelle (contraception, acceptation du choix sexuel de son enfant, MST,), les écrans et les réseaux sociaux...</p> <p>5.5 Faciliter la participation des familles dans la vie des accueils de loisirs et du centre d'animation</p> <p>5.5.1 Faire connaître auprès des habitants le concept d'accueil de loisirs ; service de mode de garde tout en positionnant l'accueil de loisir comme un lieu d'éveil et d'émancipation de l'enfant</p> <p>5.5.2 Organisation de séjours pour les enfants des accueils de loisirs par les parents de ces enfants vers des séjours en présence des parents</p>	<p>Un accueil présent sur 3 après-midi et une matinée à Carré bleu (central sur le quartier).</p> <p>Deux associations proposent un programme de sorties/séjours : l'Eveil et le Centre familial. Des compétences dans le domaine du loisir sur le territoire.</p> <p>Le centre d'animation mène des actions parents/enfants : atelier, sortie spectacle, séjours, sortie découverte des ressources de leur territoire. L'animation de rue où les animateurs créent les conditions pour que les parents viennent passer un temps de jeu avec leurs enfants.</p> <p>123 vers mon CP, une expérience avec une école et son équipe éducative autour du projet d'accompagnement de famille d'enfants rentrés au CP et une extension de cette</p>	<p>opposé sur le territoire (problème pour des parents non véhiculés avec des enfants inscrits dans chacun des accueils). Dossier administratif à remplir pour les inscriptions qui peut mettre en difficultés certaines familles notamment celles mal francophones. Des contraintes techniques ne permettant pas de faire des inscriptions lors de l'accueil à Carré bleu.</p> <p>Certaines familles ne connaissent pas les dispositifs d'aide (Vacaf notamment) et les actions existantes.</p> <p>L'accompagnement de familles non autonomes (au-delà du problème de la mobilité).</p> <p>Plus de difficultés à mobiliser les adolescents sur ces temps partagés.</p>	<p>Donner une image de structure accueillante, facilitante, à l'écoute auprès de l'ensemble des publics et notamment les plus fragilisés.</p> <p>Apporter collectivement des réponses aux publics qui ne partent pas en vacances.</p> <p>La réussite éducative de l'enfant.</p>
---	--	---	---

<p>5.6 Développer des actions de prévention en direction des familles d'enfants en bas âge (0-6 ans) et des futurs parents en partenariat avec les acteurs éducatifs de la petite enfance</p> <p>5.6.1 Sensibiliser les parents sur les éléments favorisant l'éveil/le développement de l'enfant : hygiène, sommeil, jeux, relations sociales</p> <p>5.6.2 Accompagner les jeunes (en âge) parents dans leurs nouvelles fonctions parentales</p> <p>5.7 Avec les partenaires, mener des actions sur la place des pères dans les actions de soutien à la parentalité :</p> <p>5.7.1 Réaliser un état des lieux des besoins et attentes des pères</p> <p>5.7.2 Repenser les actions parentalité afin de répondre à leurs besoins et attentes des pères en terme de soutien à la parentalité</p> <p>5.8 Travailler davantage avec les écoles/collèges</p>	<p>expérience sur une autre école pour cette année. Des partenaires impliqués à nos côtés : école, PRE, Toit du monde.</p> <p>Un espace numérique @robaz équipé d'ordinateurs et tablettes avec des ateliers d'initiation.</p> <p>Une dizaine de bénévoles investie sur le CLAS.</p> <p>Le centre d'animation gère un accueil de loisirs adolescents, le CLAS collège et un secteur jeune : connaissance du public. Des partenaires présents sur le quartier : ASAC, éducateurs de prévention... sur lesquels on peut s'appuyer pour avoir un regard croisé.</p> <p>Une animatrice positionnée sur une mission enfance-famille. Une expérience avec des groupes de familles s'appuyant sur la participation pour aller vers l'autonomie et l'organisation de projets collectifs.</p> <p>Un grand nombre d'acteurs du territoire travaillant sur les 0-6 ans sont présents à la CET. Une CET avec une commission parentalité. De nombreux acteurs éducatifs sur le territoire avec des</p>	<p>Une difficulté pour « capter » les parents des enfants inscrits au CLAS sur le temps du CLAS.</p> <p>Le centre d'animation se questionne sur la/les raison(s) des difficultés rencontrées cette année pour l'inscription par les parents de leurs enfants au CLAS.</p> <p>Une difficulté de rencontrer les parents des adolescents et jeunes qui fréquentent le centre d'animation. Pas de professionnel missionné autour de la question famille à l'accueil de loisirs 3-5 ans. Certaines familles du quartier ne connaissent pas l'existence des accueils de loisirs, leur fonctionnement et/ou</p>	
---	---	--	--

	<p>compétences différentes mais complémentaires.</p> <p>Un acteur du quartier (Sanza) a mené une expérience d'action avec un groupe de pères.</p> <p>Quelques pères sont impliqués ponctuellement sur des actions du quartier.</p> <p>Les directeurs des accueils de loisirs et le référent des animations famille présents aux équipes pluridisciplinaires pour un meilleur suivi des enfants et un meilleur traitement de leur situation familiale.</p> <p>Une CET préparée en amont selon les thèmes avec les acteurs concernés (référente des animations famille, coordinatrice REP...).</p> <p>Les directeurs d'école et la coordinatrice du REP présents à la CET.</p>	<p>ont des aprioris sur les tarifs.</p> <p>Un manque d'outil de travail collaboratif entre les différents acteurs notamment autour d'un diagnostic des besoins.</p> <p>Un manque de contact quotidien nous permettant d'identifier leurs envies et leurs problématiques.</p> <p>Des APE qui peinent à se structurer et à se consolider dans le temps et que nous ne pouvons associer du fait de leur difficultés internes.</p>	<p>Soutenir les initiatives associatives dans ce domaine.</p>
--	--	--	---

Animer le territoire, espace de participation des habitants

Agir pour une « culture élitaire pour tous » (Cf Antoine Vitez)

Accompagner, encourager l'expression des habitants du quartier, les valoriser (rencontre entre les professionnels et les amateurs; programmation culturelle élaborée avec les habitants)

Elaborer collectivement un projet culture et petite enfance sur le territoire

Investir régulièrement les espaces publics et les lieux de vie du quotidien

Construire une programmation ouverte aux habitants de Poitiers et au-delà

Accompagner les habitants sur des formes culturelles hors du quartier

Animer et coordonner un projet de territoire

- 4 finalités en partage
 - Lutter contre l'isolement
 - Citoyenneté et émancipation
 - Créer les conditions d'un environnement éducatif positif
 - Qualité et environnement de vie
 - 5 postures d'action
- Structurer le projet
- Communiquer sur ce projet
- Mise en place de commissions de suivi des actions
- Mise en place de formation
- Mise en place d'un système d'évaluation

Animer les espaces de citoyenneté

- Animer le Conseil citoyen :
 - Animer la Maison du projet ANRU pour la coproduction des actions de rénovation du quartier
 - Animer les Budgets participatifs sur le quartier

Agir dans le domaine de « l'écologie heureuse » ou l'environnement pour une meilleure qualité de vie

- Mobiliser les acteurs (associations, bailleurs, les habitants sur les questions environnementales,
- Coordonner les actions avec les partenaires volontaires
- Intégrer la question des mobilités douces à l'échelle du territoire dans le projet de renouvellement urbain (circulation, garage, réparation, animation.)
- Réduire l'impact environnemental de la vie associative sur le quartier

Contribuer à la lutte contre la fracture numérique avec les habitants

Apporter un service aux habitants

L'espace @ un espace de lien social, de lutte contre l'isolement

Développer de l'entraide, de l'échange de compétences, à partir du numérique

Agir dans les champs éducatifs et de la prévention

Animer le territoire, espace de participation des habitants

Le centre d'animation des Couronneries aborde ici sa relation au territoire, aux acteurs et partenaires du quartier des Couronneries, de la ville. Cette orientation comporte des propositions d'actions mais l'essentiel est placé dans une prise en compte de la demande et de l'initiative individuelle et collective.

Il s'agit d'aller à la rencontre des personnes peu ou pas représentées et d'engager le dialogue. Ce postulat de départ nous amène à amplifier la relation de proximité et accompagner des habitants dans leurs initiatives, bref construire avec les habitants un pouvoir d'agir.

La temporalité de ce projet social coïncide avec le début d'un long programme de réaménagement des espaces et de leur fonctionnalité, du bâti, des mobilités, ... le Nouveau Programme National de Rénovation Urbain. Là aussi, la participation des habitants et des acteurs associatifs est requise et nous iront vers les habitants pour de nouvelles expériences en matière de co-construction.

Problématique	Thème / Défis / Chantier
<p>Le territoire Couronneries est vaste, riche d'un réseau associatif diversifié, d'une population qui l'est tout autant. Les actions menées jusqu'alors, le sont souvent, avec les meilleures intentions, pour améliorer le quotidien.</p> <p>La participation, comme préalable de la majeure partie des actions, doit modifier progressivement la fonction d'un centre d'animation auprès des habitants</p>	<p>Le centre d'animation des Couronneries s'engage à jouer son rôle de coordination pour déployer des actions concertées sur le territoire. La réussite d'un projet de territoire, concerté et respectueux de chaque acteur est enjeu central pour l'association.</p> <p>Placer comme impératif dans les actions des méthodes participatives, visant le développement du pouvoir d'agir. Dans le cadre du programme de réhabilitation les chantiers à engager auront un dénominateur commun : la co-construction, qu'elle soit avec les habitants comme avec les acteurs du territoire.</p>

Eléments de connaissance	Pour qui / par qui ? Besoins observés
<p>Dans le domaine de la culture de nouveaux acteurs vont s'implanter sur le territoire : Conservatoire, Ecole de l'image, cinéma.</p>	<p>Pour les habitants du quartier, notamment ceux éloignés du réseau d'usage, pour les personnes isolées,</p> <p>Pour les associations ou groupes constitués du territoire</p> <p>Pour les personnes démunies face à la dématérialisation des démarches administratives</p> <p>Pour tous les habitants qui n'osent pas rejoindre un collectif ou ceux qui se disent « ce n'est pas pour nous ».</p>

Ambition / Objectifs généraux	Nos forces et nos atouts	Nos points faibles	Enjeux
<p>1. Animer et coordonner un projet de territoire</p> <p>Il s'agit là du travail d'animation du projet de territoire dont la construction a démarré en 2017 avec les associations que sont le Centre familial, l'Eveil et le centre d'animation des Couronneries. Quatre finalités ont été définies de façon commune :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre l'isolement • Citoyenneté et émancipation • Créer les conditions d'un environnement éducatif positif • Qualité et environnement de vie <p>Cinq postures d'action ont également été définies permettant ainsi d'identifier les modalités de l'action :</p>	<p>Le centre d'animation des Couronneries bénéficie de la confiance des partenaires que sont la ville, la CAF et les services de l'Etat.</p>	<p>La légitimité à réaliser ce travail de coordination, d'accompagnement n'est pas toujours acquise.</p>	<p>Donner une image nouvelle de la fonction des associations du quartier au regard des habitants.</p> <p>Optimiser la portée des actions associatives sur le quartier.</p>

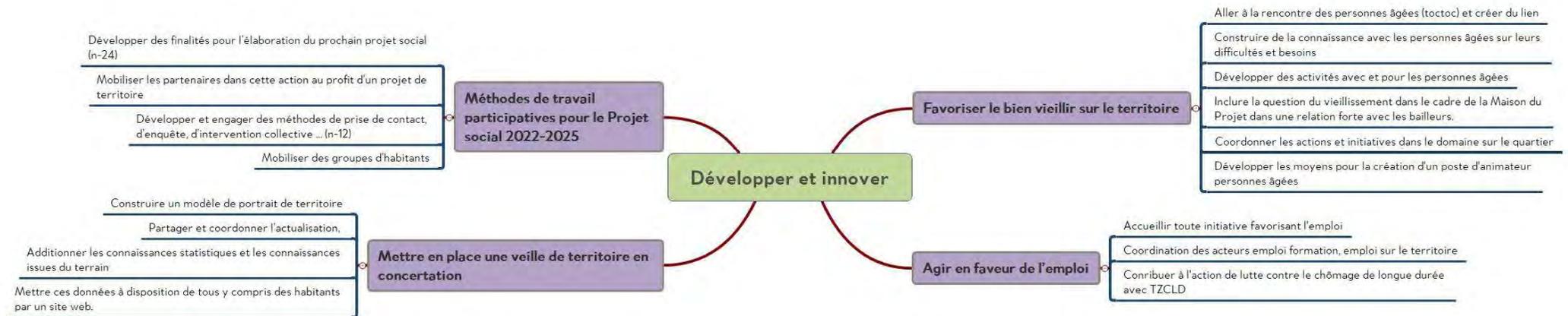
<ul style="list-style-type: none"> • Aider l'individu à construire son équilibre individuel à s'accomplir. • Animer la vie sociale et le lien social • Favoriser l'émancipation de l'individu dans la société • Accompagner vers l'indépendance économique et sociale • Relayer, coordonner, construire des réseaux <ol style="list-style-type: none"> 1. Structurer le projet avec les partenaires, 2. Communiquer sur ce projet à l'égard des habitants, des associations de quartier et des partenaires, <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Communiquer 1.2 Création d'un événement inter associatif 3. Mise en place de commissions de suivi aux niveaux politique des instances associatives et professionnel 4. Mettre en place des formations <ol style="list-style-type: none"> 4.1 Prolongement de la formation entamée en 2017 4.2 Mise en place de formations communes répondant aux besoins exprimés par les acteurs 5 Mise en place d'un système d'évaluation partagé assis sur la prise en compte du diagnostic de territoire (et de sa veille) et sur les finalités posées au départ. 			<p>Développer une complémentarité entre les association</p>
<p>2. Animer les espaces de citoyenneté (Organiser et accompagner les différentes formes d'implication)</p> <ol style="list-style-type: none"> 3. Animer le conseil citoyen <ol style="list-style-type: none"> 1. Développer la notoriété et la pertinence du conseil citoyen auprès des habitants 2. Accompagner les conseillers 4. Animer la Maison du projet ANRU pour la coproduction des actions de rénovation du quartier <ol style="list-style-type: none"> 1. Informer les habitants des projets en matière de rénovation urbaine 2. Animer des actions participatives et l'espace Maison du projet ANRU (sur les logements, espaces publics et espace socioculturel) 3. Accompagner l'expression des habitants 	<p>Une expérience solide dans la conduite du conseil de quartier puis du conseil citoyen, dans la réalisation des budgets participatifs.</p> <p>La présence d'un personnel (Adulte Relais) dédié à la participation citoyenne, l'accompagnement de projets d'habitants.</p> <p>La légitimité de la maison de quartier pour l'animation des espaces de participation, tel la Maison du projet ANRU, le conseil citoyen, les budgets participatifs.</p>	<p>Certains lieux sur le quartier sont peu investis. Il manque des relais auprès des acteurs.</p> <p>La population investie dans ces instances participatives n'est pas toujours représentative de la sociologie du quartier.</p> <p>Il nous faut aller plus loin pour sensibiliser les</p>	<p>La participation citoyenne comme gage du vivre ensemble.</p> <p>La légitimité de la maison de quartier.</p> <p>Au regard des intentions exprimées dans la loi du 14 février 2014, la prise en compte réelle et effective de la parole des habitants dans le</p>

<ol style="list-style-type: none"> 4. Coordonner la concertation et la coproduction avec les acteurs partenaires 5. Accompagner les habitants volontaires dans un cursus de formation <ol style="list-style-type: none"> 5. Animer les budgets participatifs sur le quartier <ol style="list-style-type: none"> 1. Mobiliser de nouveaux habitants de divers espaces du quartier pour qu'ils prennent part aux décisions les concernant. 2. Coordonner les groupes de travail dans la relation avec la municipalité 3. Intégrer les questions environnementales dans les sujets de travail dans une recherche de coproduction (habitants, municipalité, bailleurs, ...) 	<p>Une expérience, en 2017, avec la démarche « Aller vers » qui améliore la relation de proximité.</p> <p>Nos compétences en matière d'éducation à l'image pour recueillir les désirs de transformation du territoire.</p>	<p>habitants les plus éloignés des actions citoyennes.</p>	<p>cadre de la Maison du projet ANRU.</p> <p>La mobilisation d'une population éloignée des instances associatives, des espaces citoyens, trop peu représentée au conseil citoyen.</p> <p>La culture comme outil d'expression des désirs, des attentes des habitants.</p>
<p>3. Agir dans le domaine de « l'écologie heureuse » ou l'environnement pour une meilleure qualité de vie</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mobiliser les acteurs (associations, bailleurs, les habitants sur les questions environnementales) 2. Coordonner les actions avec les partenaires volontaires 3. Intégrer la question des mobilités douces à l'échelle du territoire dans le projet de renouvellement urbain (circulation, garage, réparation, animation) 4. Réduire l'impact environnemental de la vie associative sur le quartier <ol style="list-style-type: none"> 1. Réduire la production de déchets et améliorer leur tri au sein des activités du CaC 2. Sensibiliser les associations du territoire dans ce domaine, coordonner des concertations et entraides dans ce domaine (solliciter aide Grand Poitiers) 3. Développer des pédagogies auprès des divers publics et tout particulièrement les enfants 4. Favoriser les choix d'alimentation plus saine, locale, saisonnière lors des manifestations sur le quartier, avec les accueils de loisirs 	<p>Le jardin de l'Eveil et la vente de légumes du mardi, le plus gros marché de la Vienne, la diversité culturelle et donc culinaire, un quartier verdoyant apprécié et plutôt respecté par les habitants, une appropriation des espaces verts publics positives à travers le SWO, le fitness, des espaces pique niques, le parc de la Robla, le verger et jardin des Mains Vertes, l'Atelier du 19 (appartement témoin Santé Environnement), le COMAC ; des compétences en interne à travers notre participation aux COP, l'action en accueil de loisirs.</p> <p>L'association Compost'Age est implantée aux Couronneries.</p> <p>La relation avec le service espace vert de la Ville.</p> <p>Le travail engagé par la Résidence Habitat Jeunes.</p>	<p>Jusqu'alors, pas de dynamique collective au sein de l'association (donc pas d'objectifs) sur ces sujets, pas d'organisation en interne pour un véritable tri des déchets, compostage, d'économie de l'eau. Peu ou pas de visibilité / valorisation à l'échelle du territoire de ce qui se fait déjà sur le territoire : acteurs comme habitants sont peu au fait de ce qui se fait et n'imaginent pas qu'ils ont un rôle à jouer dans ce domaine.</p>	<p>En tant que centre social, notre intention réside dans la sensibilisation des habitants à mieux manger, à mieux consommer, à adopter des comportements simples pour trier, moins consommer d'énergie, ...</p> <p>L'enjeu est de faire comprendre que chacun à son niveau, dans son quotidien a un rôle à jouer. C'est par une implication individuelle que nous pouvons changer les modes de consommation collective.</p>

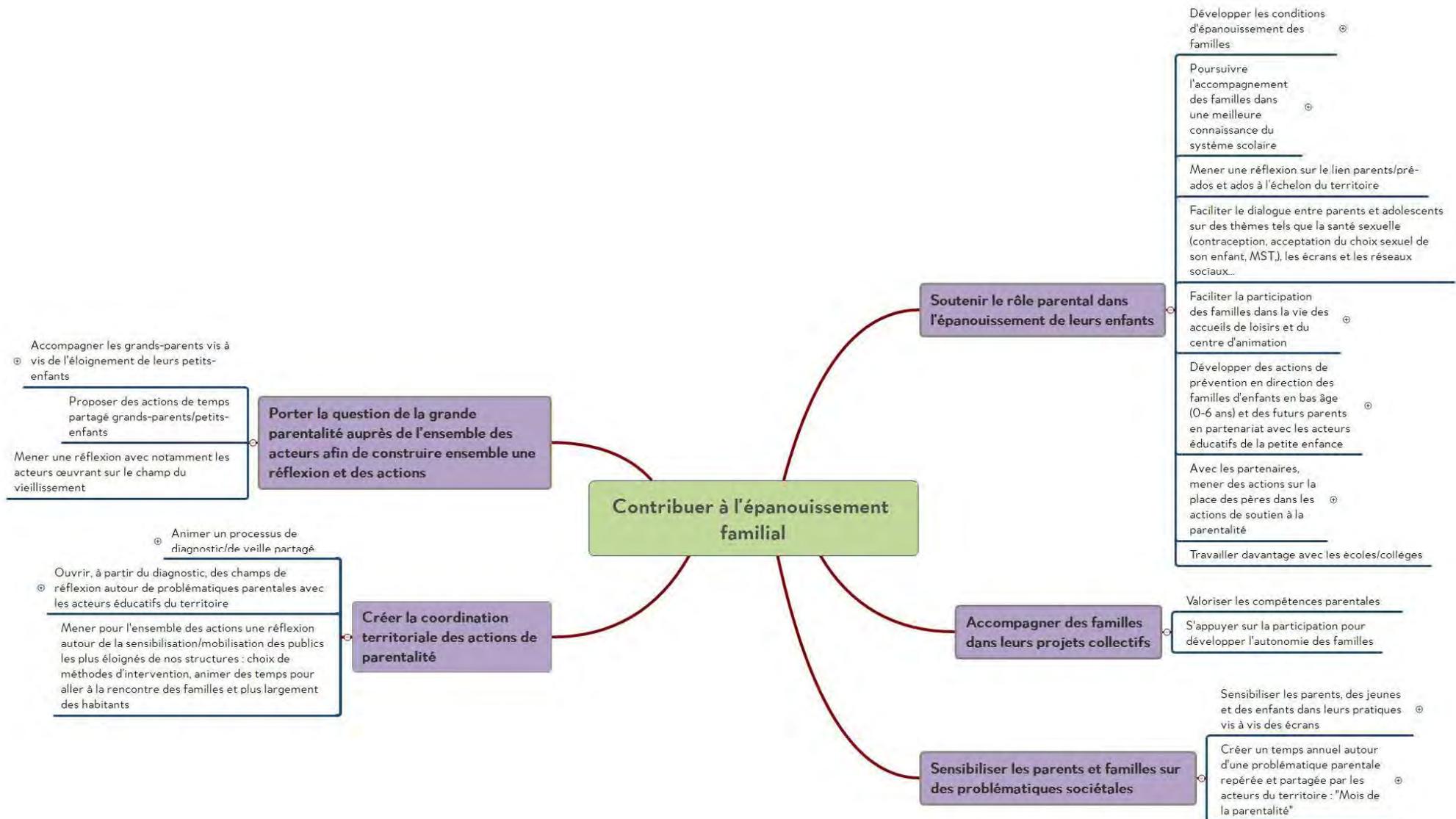
		Trop peu de composteur sur le territoire.	Capacité d'agir dans ce domaine. Notre capacité à agir et modifier modes de consommation au sein de la maison de quartier.
<p>4. Contribuer à la lutte contre la fracture numérique avec les habitants @robaz est un lieu d'accueil, de rencontre, d'expression de la citoyenneté pour améliorer la vie « numérique » des habitants. C'est aussi un espace culturel et éducatif.</p> <p>1 Apporter un service aux habitants 1.1 Initier, sensibiliser les usagers aux outils numériques (ordinateurs, tablettes, smartphones, périphériques divers, ...) et à leurs usages 1.2 Donner aux habitants, jeunes, demandeurs d'emploi, parents, personnes âgées, les moyens d'accéder à leurs droits 1.3 Accompagner des habitants face à la dématérialisation des administrations</p> <p>2 L'espace @ un espace de lien social, de lutte contre l'isolement</p> <p>3 Développer de l'entraide, de l'échange de compétences, à partir du numérique 3.1 Valoriser les compétences individuelles, les mettre au service du collectif 3.2 Développer la créativité des personnes et des groupes constitués 3.3 Développer des actions favorisant des actions collectives avec les habitants</p> <p>4 Agir dans les champs éducatifs et de la prévention 4.1 Sensibiliser les parents, des jeunes et des enfants dans leurs pratiques vis à vis des écrans 4.2 Développer des actions de prévention et d'éducation à l'usage des réseaux sociaux (enfant, adolescent, famille)</p>	<p>Un choix associatif engagé depuis 3 ans. Des personnels qualifiés, un espace totalement aménagé et équipé. Un espace reconnu par les partenaires.</p> <p>Des relations de travail avec les « Petits débrouillards ».</p> <p>La présence de Médiapte sur le territoire.</p> <p>@robaz est un espace convivial et de lien social.</p> <p>La fréquentation d'@robaz.</p> <p>Des partenaires associatifs motivés sur des actions participatives.</p>	<p>Un lieu encore pas suffisamment repéré par le tout public ainsi que par les acteurs du quartier.</p>	<p>Une coordination et organisation des divers espaces numériques sur le territoire.</p> <p>Une lisibilité pour le public des diverses propositions pour l'accompagnement au numérique.</p> <p>L'entraide et l'autonomie des habitants pour une implication bénévole de certains d'entre eux.</p> <p>L'utilisation du numérique comme support pédagogique de façon régulière au sein des accueils de moisirs.</p>

<p>4.3 Aider les parents à suivre la scolarité de leur enfant avec l'outil proposé par l'Education Nationale</p> <p>4.4 Développer des pédagogies favorisant l'usage des nouvelles technologies dans les accueils de loisirs</p>			
<p>5. Agir pour une « culture élitaire pour tous » (Cf. Antoine Vitez)</p> <p>L'intention est ici de prendre en compte la notion de droits culturels (une prise en compte globale de la personne) et d'envisager la culture comme pouvant favoriser le vivre ensemble sur le territoire.</p> <p>Le centre d'animation des Couronneries dispose de moyens dédiés à la culture : une salle de spectacle, un mandat et des fonds remis par la Ville de Poitiers, des compétences professionnelles. Il apparaît nécessaire de reconstruire un projet culturel durable qui va à la rencontre des habitants des Couronneries avec une attention particulière sur la petite enfance. Dans la méthode, nous posons deux préalables avant toute initiative : une co-construction de l'action avec les acteurs du territoire et une participation des habitants.</p> <p>Plus que jamais, en rapport avec les problématiques de notre temps, problématiques qui impactent directement le quotidien des familles, des jeunes, l'éducation à l'image constitue une spécificité de notre projet culturel. Enfin, nous considérons que la culture va bien au-delà de l'art et que la culture sur le territoire doit se nourrir par une meilleure connaissance de l'autre.</p> <p>La culture, l'expérience, les émotions vécues, la confrontation, la vision d'une œuvre d'art peuvent revêtir une fonction cathartique, fonction aidant dans le dépassement des épreuves de la vie.</p> <p>1. Accompagner, encourager l'expression des habitants du quartier, les valoriser (rencontre entre les professionnels et les amateurs, programmation culturelle élaborée avec les habitants)</p> <p>2. Elaborer collectivement un projet culture et petite enfance sur le territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rencontrer les acteurs de la petite enfance, (recueillir leurs souhaits et besoins et dégager une vision commune sur l'approche culturelle en direction de ce public) 	<p>La maison de quartier est reconnue pour ses compétences en la matière et notamment dans le domaine de l'éducation à l'image, pôle ressources et d'expertise. Elle coordonne et accompagne plusieurs actions culturelles à l'échelle du territoire, de la ville, du département.</p> <p>Une diversité des habitants, des acteurs sur le territoire.</p> <p>La médiation culturelle est une démarche déjà engagée auprès des publics ; celle-ci est renforcée par la dynamique « Aller vers » engagée lors de l'été 2017.</p> <p>Des locaux, une salle de spectacle.</p> <p>Des habitudes de travail installées avec la Médiathèque, le Conservatoire, les maisons de quartier, les écoles du quartier, des co-productions avec des institutions culturelles.</p> <p>Une relation de proximité avec la scène locale.</p> <p>Présence de deux classes très petites sections aux Couronneries.</p> <p>Nous sommes déjà dans une démarche du respect des « droits culturels » dans notre manière de fonctionner, dans notre approche ; toutefois, nous ne savons pas le</p>	<p>La communication des actions n'est pas toujours bien faite selon les manifestations.</p> <p>Le public ne se sent pas « concernés ».</p> <p>Peu ou pas d'échange collectif à l'échelle du territoire jusqu'alors sur la question de la culture.</p>	<p>A travers la culture, nous misons sur une expression de la sensibilité, de l'imaginaire des habitants.</p> <p>La culture afin que les habitants rencontrent une œuvre ensemble et partagent une émotion.</p> <p>Faire en sorte que les habitants du quartier considèrent que la culture, c'est aussi pour eux.</p> <p>La culture, un enjeu de mixité sociale pour le territoire.</p>

<ul style="list-style-type: none"> - Construire un projet culturel partagé et cohérent avec ces acteurs 3. Investir régulièrement les espaces publics et les lieux de vie du quotidien 4. Construire une programmation ouverte aux habitants de Poitiers et au-delà 5. Accompagner les habitants sur des formes culturelles hors du quartier 	<p>valoriser auprès des institutions culturelles dont les financeurs de la culture.</p> <p>Implantation forte dans un réseau Jeune Public à l'échelle de la ville (PDGD, Ecole et Cinéma).</p> <p>Certains évènements sont bien identifiés.</p>		
--	---	--	--



<p>2.2. Coordination des acteurs emploi formation emploi sur le territoire</p> <p>2.3. Contribuer à l'action de lutte contre le chômage de longue durée avec TZCLD</p>	<p>installée. Une rencontre a déjà été organisée en 2017.</p>	<p>Taux de chômage important sur le quartier</p>	
<p>3. Mettre en place une veille de territoire en concertation</p> <p>3.1. Construire un modèle de portrait de territoire</p> <p>3.2. Partager et coordonner l'actualisation,</p> <p>3.3. Additionner les connaissances statistiques et les connaissances issues du terrain</p> <p>3.4. Mettre ces données à disposition de tous y compris des habitants par un site web.</p>	<p>Le centre d'animation des Couronneries a accès à de nombreuses données notamment auprès de la ville de Poitiers. Capacité à coordonner.</p>	<p>Méthodologie non maîtrisée, à mettre en œuvre .</p>	<p>Connaissance de l'évolution du quartier</p>
<p>4. Méthodes de travail participatives pour le projet social 2022-2025</p> <p><i>Il s'agit là de développer des savoirs et savoir-faire dans le domaine de la participation, de la co-construction du faire avec les personnes, d'affirmer et maîtriser autant que possible la posture d'accompagnant.</i></p> <p>4.1. Développer des finalités pour l'élaboration du prochain projet social (n-24)</p> <p>4.2. Mobiliser les partenaires dans cette action au profit d'un projet de territoire</p> <p>4.3. Développer et engager des méthodes de prise de contact, d'enquête, d'intervention collective ... (n-12)</p> <p>4.4. Mobiliser des groupes d'habitants</p>	<p>Une association et une équipe professionnelle qui ont pris le virage de l'impératif de la prise en compte de la parole des habitants dans le cadre de ce projet social.</p>	<p>Pas ou peu d'expérience dans ce domaine.</p>	<p>Un centre social dynamique ouvert aux habitants et pertinent sur le territoire.</p>



Contribuer à l'épanouissement familial

Le centre d'animation des Couronneries positionne le projet famille comme un projet transversal à l'ensemble des projets du centre d'animation et un projet avec une vision globale territoriale.

Depuis ces deux dernières années, le centre d'animation des Couronneries a fait le choix de renforcer l'animation famille en positionnant une animatrice enfance sur le pôle famille. Ce choix a permis à la référente famille de travailler au développement d'un réseau d'acteurs intervenants dans le champ de la famille et de la parentalité à l'échelle du territoire et de développer la coordination d'actions collectives ou individuelles, le projet autour de la sensibilisation aux écrans en est un exemple.

Les objectifs proposés ci-dessous sont envisagés dans une esprit de cohésion avec la nécessité de coordination des actions famille et parentalité à l'échelon du quartier des Couronneries.

Problématique	Thème / Défis / Chantier
	<p>S'appuyer et optimiser les compétences de chaque acteur (en interne au centre d'animation et en externe avec les partenaires) par le biais de la coordination afin :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De mener une veille sur les problématiques du territoire - De donner une cohérence aux actions développées en lien avec les besoins repérés et partagés - Permettre une meilleure lisibilité pour les publics des actions mises en place

Éléments de connaissance	Pour qui / par qui ? Besoins observés
<p>Cf diagnostic du territoire. 30,30% des ménages avec famille sont monoparentaux. 37,70% de l'ensemble des ménages du quartier sont des ménages avec famille. Les 0-5 ans représentent 7.4% de l'ensemble de la population et 32,30% des moins de 20 ans. Les 11-24 ans représentent 17,30% de la population totale des Couronneries. Les populations étrangères représentent 13,50% de la population totale du territoire et les populations immigrées 16%. Les plus de 60 ans rassemblent 30,50% de la population totale et parmi les plus de 60 ans 47% ont plus de 75 ans. 69,90% des ménages comprenant une personne sont des ménages avec une femme seule.</p>	<p>Les familles des Couronneries. Certaines problématiques et interrogations ont été observées par le centre d'animation et doivent être partagées avec les acteurs du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les jeunes adultes devenus parent / corrélation avec les chiffres de la monoparentalité ? - L'insertion professionnelle des mamans ; problème du mode de garde des enfants - Difficulté à faire garder son enfant, à le quitter « on existe parce que l'on a son enfant » - Le rapport aux écrans des adultes ; pour certains d'entre eux pas de conscience du problème que cela génère pour leur enfant, pour d'autres, recherche d'une aide pour mieux faire, - Hygiène globale des logements, des personnes - Des appartements sont « vides », très peu de meublés - La place du jeu avec son enfant ; absence de relation du parent avec son enfant sur un mode ludique, - Quel effet de la précarité dans l'acte éducatif de l'adulte envers son enfant ? l'image du parent qui ne travaille pas depuis longtemps, comment cela est perçu par l'enfant ? <p>Un besoin de formation collective sur cet aspect ; développer de la compétence, être en capacité d'analyser ce genre de situation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La monoparentalité ; ce n'est pas un problème en soi mais ces familles cumulent des difficultés et en tout cas peu d'espace pour le parent pour « souffler » un peu. - La place des pères / les actions sont souvent, toujours, abordées sous l'angle des mamans, - Pour les parents, les années collège sont difficiles à gérer, - La connaissance par l'ensemble des acteurs du réseau lié à la parentalité

Ambitions / Objectifs généraux	Nos forces et nos atouts	Nos points faibles	Enjeux
<p>1. Soutenir le rôle parental dans l'épanouissement de leurs enfants</p> <p>1.1. Développer les conditions d'épanouissement des familles</p> <p>1.1.1. Adapter nos modalités d'organisation et d'intervention aux réalités et aux besoins des familles</p> <p>1.1.2. Développer davantage les départs en vacances familiaux avec les partenaires. Travailler à partir d'un état des lieux sur les loisirs familiaux sur le quartier pour identifier des éventuels manques</p> <p>1.1.3. Promouvoir des temps de loisirs partagés en famille</p>	<p>. 1.2.3 inscription : renforcement des équipes avec des animateurs et du personnel administratif sur les périodes « fortes » (vacances d'été et rentrée de septembre)</p> <p>. Un accueil présent sur 3 après-midi et une matinée à Carré bleu (central sur le quartier)</p> <p>. Deux associations proposent un programme de sorties/séjours : l'Eveil et le Centre familial</p> <p>. Des compétences dans le domaine du loisir sur le territoire</p> <p>. Le centre d'animation mène des actions parents/enfants : atelier, sortie spectacle, séjours, sortie découverte des ressources de leur territoire. L'animation de rue où les animateurs créent les conditions pour que les parents</p>	<p>. Des accueils de loisirs éloignés géographiquement du lieu d'inscription</p> <p>. L'accueil de loisirs des 3-5 ans et celui des 6-11 ans sont géographiquement opposés sur le territoire (problème pour des parents non véhiculés avec des enfants inscrits dans chacun des accueils)</p> <p>. Dossier administratif à remplir pour les inscriptions qui peut mettre en difficultés certaines familles notamment celles mal francophones</p> <p>. Des contraintes techniques ne permettant pas de faire des inscriptions lors de l'accueil à carré bleu</p> <p>. Certaines familles ne connaissent pas les dispositifs d'aide (Vacaf notamment) et les actions existantes</p> <p>. L'accompagnement de familles non autonomes (au-delà du problème de la mobilité)</p> <p>. Plus de difficultés à mobiliser les adolescents sur ces temps partagés</p>	<p>. L'épanouissement de l'enfant et la famille</p> <p>. Donner une image de structure accueillante, facilitante, à l'écoute auprès de l'ensemble des publics et notamment les plus fragilisés</p> <p>. Apporter collectivement des réponses aux publics qui ne partent pas en vacances</p>

<p>1.2. Poursuivre l'accompagnement des familles dans une meilleure connaissance du système scolaire</p> <p>1.2.1. Passerelle CM2/collège</p> <p>1.2.2. 1.2.3 vers mon CP</p> <p>1.2.3. Travailler sur la connaissance des outils numériques en lien avec la scolarité</p> <p>1.2.4. Animer des temps d'échange avec les bénévoles du CLAS</p> <p>1.3. Mener une réflexion sur le lien parents/pré-ados et ados à l'échelon du territoire</p> <p>Faciliter le dialogue entre parents et adolescents sur des thèmes tels que la santé sexuelle (contraception, acceptation du choix sexuel de son enfant, MST,), les écrans et les réseaux sociaux...</p> <p>1.4. Faciliter la participation des familles dans la vie des accueils de loisirs et du centre d'animation</p> <p>Faire connaître auprès des habitants le concept d'accueil de loisirs ; service de mode de garde tout en positionnant l'accueil de loisir comme un lieu d'éveil et d'émancipation de l'enfant</p> <p>Organisation de séjours pour les enfants des accueils de loisirs par les parents de ces enfants vers des séjours en présence des parents</p>	<p>viennent passer un temps de jeu avec leurs enfants</p> <p>. Une expérience avec une école autour du projet d'accompagnement de famille d'enfants rentrés au CP et une extension de cette expérience sur une autre école pour cette année. Des partenaires impliqués à nos côtés : école, PRE, Toit du Monde</p> <p>. Un espace numérique @robaz équipés d'ordinateur et tablette avec des ateliers d'initiation</p> <p>. Une dizaine de bénévoles investie sur le CLAS.</p> <p>. Le centre d'animation gère un accueil de loisirs adolescents, le CLAS collège et un secteur jeune : connaissance du public</p> <p>. Des partenaires présents sur le quartier : ASAC, éducateurs de prévention... sur lesquels on peut s'appuyer pour avoir un regard croisé</p> <p>. Une animatrice positionnée sur une mission enfance-famille</p> <p>. Une expérience avec des groupes de familles s'appuyant sur la participation pour aller vers l'autonomie et l'organisation de projets collectifs</p>	<p>. Une difficulté pour « capter » les parents des enfants inscrits au CLAS sur le temps du CLAS.</p> <p>. Le centre d'animation se questionne sur la/les raison(s) des difficultés rencontrées cette année pour l'inscription par les parents de leurs enfants au CLAS</p> <p>. Une difficulté de rencontrer les parents des adolescents et jeunes qui fréquentent le centre d'animation</p> <p>. Pas de professionnel missionné autour de la question famille à l'accueil de loisirs 3-5 ans</p> <p>. Certaines familles du quartier ne connaissent pas l'existence des accueils de loisirs, leur fonctionnement et/ou ont des a priori sur les tarifs</p>	<p>La réussite éducative de l'enfant</p>
---	--	---	--

<p>1.5. Développer des actions de prévention en direction des familles d'enfants en bas âge (0-6 ans) et des futurs parents en partenariat avec les acteurs éducatifs de la petite enfance Sensibiliser les parents sur les éléments favorisant l'éveil/le développement de l'enfant : hygiène, sommeil, jeux, relations sociales Accompagner les jeunes (en âge) parents dans leurs nouvelles fonctions parentales</p> <p>1.6. Avec les partenaires, mener des actions sur la place des pères dans les actions de soutien à la parentalité : Réaliser un état des lieux des besoins et attentes des pères Repenser les actions parentalité afin de répondre à leurs besoins et attentes des pères en terme de soutien à la parentalité</p> <p>1.7. Travailler davantage avec les écoles/collèges</p>	<p>. Un grand nombre d'acteurs du territoire travaillant sur les 0-6 ans sont présents à la CET . Une Coordination Educative Territoriale avec une commission parentalité . De nombreux acteurs éducatifs sur le territoire avec des compétences différentes mais complémentaires</p> <p>. Un acteur du quartier (Sanza) a une expérience d'action avec un groupe de pères. . Quelques pères sont impliqués plus ou moins ponctuellement sur des actions du quartier + atouts identifiés sur l'objectif précédent (1.5)</p> <p>. Les directeurs des accueils de loisirs et le référent des animations famille présents aux équipes pluridisciplinaires . Les directeurs d'école et la coordinatrice du REP présents à la CET . Les espaces de médiation famille/école portés par Sanza</p>	<p>. Un manque d'outil de travail collaboratif entre les différents acteurs notamment autour d'un diagnostic des besoins</p> <p>. Un manque de contact quotidien nous permettant d'identifier leurs envies et leurs problématiques</p> <p>. Des APE qui peinent à se structurer et à se consolider dans le temps</p>	<p>. Soutenir les initiatives associatives dans ce domaine</p>
---	--	--	--

<p>2. Accompagner des familles dans leurs projets collectifs</p> <p>2.1. Valoriser les compétences parentales</p> <p>2.2. S'appuyer sur la participation pour développer l'autonomie des familles</p>	<p>. Depuis fin 2011 plusieurs projets collectifs de familles ont été accompagnés par le centre d'animation</p> <p>. Le centre d'animation commence à être reconnu et connu par des familles qui nous sollicitent pour cet accompagnement.</p> <p>. Des parents moteurs qui soutiennent à leur tour les nouveaux projets de famille</p>	<p>. Certaines familles ne connaissent pas les actions que mènent le centre d'animation et des autres associations du quartier</p>	<p>Développer le pouvoir d'agir des familles</p>
<p>3. Sensibiliser les parents et familles sur des problématiques sociétales</p> <p>3.1. Sensibiliser les parents, des jeunes et des enfants dans leurs pratiques vis à vis des écrans</p> <p>Travailler sur un projet pluriannuel dans une posture d'animation d'aller à la rencontre des familles</p> <p>3.2. Créer un temps annuel autour d'une problématique parentale repérée et partagée par les acteurs du territoire : "Mois de la parentalité"</p> <p>Mettre en place un temps annuel fort autour de la parentalité sur le quartier renforçant la coordination en s'appuyant sur les savoir-faire de chaque acteur.</p> <p>Favoriser les échanges et réflexions sur ces thématiques avec les habitants</p>	<p>. Un diagnostic réalisé en 2016 avec les acteurs éducatifs du quartier.</p> <p>. Des acteurs et partenaires très intéressés par cette thématique</p> <p>. Le centre d'animation mène depuis presque deux ans un important travail de développement du réseau parentalité au sens large : des acteurs porteurs de REAAP à la sage-femme de la maison de la santé</p> <p>. Un quartier où l'on trouve un grand nombre de professionnels, bénévoles avec des compétences spécifiques et complémentaires</p>	<p>. Une part importante des familles qu'on ne touche pas (public les plus éloignés de nos structures)</p> <p>. Manque d'outil de travail collaboratif efficace et opérationnel</p> <p>. Pas d'action/ d'évènement parentalité qui regroupe l'ensemble de ces acteurs à partir d'un diagnostic et d'une problématique partagés</p>	<p>Se donner des objectifs quantitatifs à une échelle du quartier</p> <p>Se donner des objectifs quantitatifs à une échelle du quartier</p>

<p>Concevoir ces actions de sensibilisation avec les habitants</p>			
<p>4. Créer la coordination territoriale des actions de parentalité</p> <p>4.1. Animer un processus de diagnostic/de veille partagé</p> <p>4.1.1. S'appuyer notamment sur la commission parentalité de la CET</p> <p>4.2. Ouvrir, à partir du diagnostic, des champs de réflexion autour de problématiques parentales avec les acteurs éducatifs du territoire</p> <p>4.2.1. Mettre en place collectivement des actions répondant à ces problématiques</p> <p>4.3. Mener pour l'ensemble des actions une réflexion autour de la sensibilisation/mobilisation des publics les plus éloignés de nos structures : choix de méthodes d'intervention, animer des temps pour aller à la rencontre des familles et plus largement des habitants</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Une CET qui réunit les acteurs éducatifs du quartier . Un réseau professionnel développé par le centre d'animation . Une dynamique autour de la démarche « aller vers et faire avec » avec l'Eveil, le Centre familial, Sanza et le centre d'animation . Des actions partenariales existantes sur le territoire : Pause parents, Karikou, Papotons sous le Toit, le PRE, Une équipe autour d'une animatrice enfance-famille et une référente famille permettant de dégager du temps pour la coordination 	<p>Il n'y a pas dans ce domaine de coordination générale à l'échelon du territoire</p>	<p>Efficacité des actions sur le territoire</p>
<p>5. Porter la question de la grande parentalité auprès de l'ensemble des acteurs afin de construire ensemble une réflexion et des actions</p> <p>5.1 Accompagner les grands-parents vis à vis de l'éloignement de leurs petits- enfants</p> <p>Faciliter la communication numérique</p> <p>5.2 Proposer des actions de temps partagé grands-parents/petits-enfants</p> <p>5.3 Mener une réflexion avec notamment les acteurs œuvrant sur le champ du vieillissement</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Le centre d'animation et des associations du quartier touchent par le biais de différents types d'actions des personnes âgées . Des compétences d'animation qui peuvent être mises à profit sur cette question de la grande parentalité 	<ul style="list-style-type: none"> . La grande parentalité n'est pas vraiment traitée en tant que telle sur le territoire . Pas de réelle connaissance des besoins en terme de soutien à la grande parentalité sur le quartier : besoin de diagnostic et de formation sur le public âgé 	<p>La fonction éducative des grands-parents et leur place dans la société</p> <p>L'épanouissement de l'enfant</p>

3.3 Vers un projet de territoire

Quatre finalités pour le territoire

Afin d'entamer le travail de partage des projets sociaux vers un projet de territoire les trois associations que sont l'Eveil, le Centre familial et le centre d'animation des Couronneries ont décidé de mettre en place un cadre commun. Il a été présenté en conseil d'administration inter associatif du 8 novembre 2017.

Ce cadre composé de finalités, inspirées des 5 fonctions du centre social de la fédération des centres sociaux de la Vienne a été adopté en conseil d'administration le 20 décembre 2017.

Lutter contre l'isolement

Lutter contre l'isolement, auprès de toutes les générations, est un sujet qui défie nos associations (Espace de vie sociale et centre social) dans le contexte de mutation sociétale. L'isolement des individus concerne toutes les catégories de la population sur les Couronneries : personnes âgées, jeunes, familles, nouveaux habitants, personnes en situation de handicap, ...). Il signifie aussi que nos associations se doivent de tendre la main, d'« aller vers » les habitants, de sortir de nos murs à la rencontre des habitants. Des expériences intergénérationnelles peuvent enrichir ce travail. Ces rencontres et nos actions nous interpellent pour contribuer à la construction de liens de solidarité.

Favoriser l'expression de la citoyenneté et de l'émancipation

Agir dans ce champ est le programme historique de l'éducation populaire. Cependant, dans un contexte d'hyper individualisme, il s'agit de rechercher des formes concrètes d'éducation valorisant le collectif et les bienfaits de la vie en société. Les déterminismes sociaux et sociétaux sont défavorables aux catégories sociales les plus représentées sur le quartier comme à la construction d'individus libres et optimistes.

La conquête du libre arbitre pour chacune et chacun reste une affaire d'éducation. C'est par des actions associatives, culturelles, d'éducation ou encore de loisirs (...) qu'il est possible de contribuer à l'émancipation des individus, à agir sur des parcours sociaux non déterminés par avance.

C'est enfin une des conditions de la réussite du Vivre ensemble et de la fraternité.

Créer les conditions d'un environnement éducatif positif

Le travail d'éducation, après la famille et l'école, peut être celui d'associations comme les nôtres. Dans notre société de plus en plus complexe, les processus éducatifs sont perturbés par des influences externes (usages excessif des téléphones, tablettes, ordinateurs, réseaux sociaux, tv ...). Les activités associatives notamment, agissent auprès des usagers et des parents, en les associant, pour informer, expliquer, convaincre (...) des méfaits de ces influences contraires.

Plus particulièrement, le centre social doit assembler sur son territoire de nombreuses actions et acteurs. D'ailleurs, la collectivité a chargé la maison de quartier de coordonner et d'animer le Projet éducatif de territoire et ainsi le travail de réseau entre les acteurs. Ce travail doit également viser une efficacité collective en agissant aux côtés de l'école, des familles et avec elles.

C'est enfin une des conditions de l'égalité entre tous.

Œuvrer en faveur de la qualité de vie et de son environnement

Les activités associatives faites pour et avec les habitants contribuent à l'amélioration de leur qualité de vie. Elles représentent une valeur qui n'est pas uniquement monétaire mais sait-on effectivement les évaluer ? L'amélioration de la qualité de vie se fait grâce à l'apport du progrès global notamment technologique. Cependant, nos actions locales contribuent également à cette qualité de vie.

Nos associations veulent se saisir des questions environnementales. Nous agissons également, de diverses façons, dans les domaines économiques, de l'emploi, de l'insertion.

Enfin, la transition numérique de notre société s'impose à nous. Notre rôle est celui de la médiation afin de contribuer à l'e-inclusion et agir sur les usages des nouveaux outils. Dans ce domaine, nous accompagnons les personnes afin d'éviter de subir et nous pouvons au contraire de développer de nouvelles formes d'expression.

Cinq postures pour l'action

Il s'agit de postures professionnelle et associative qui déterminent l'action. Ces postures révèlent les grands traits de notre métier dans le rapport à autrui, de l'individu au sociétal. Cette étape nous permet de réfléchir sur nos modalités d'actions et nos méthodes.

J'aide l'individu à construire son équilibre individuel à s'accomplir

La relation proposée ici est celle d'un rapport individuel. C'est un peu la fonction du travailleur social. Mais nos associations sont également contributrices dans cette relation individuelle. Les actions correspondantes/concernées sont de l'ordre de l'amélioration de la santé, de l'équilibre psychologique et psychosocial.

J'anime la vie sociale et le lien social

Il s'agit ici de travailler sur les liens des individus entre eux, les acteurs, sur les plans de la culture, du loisir, des relations de voisinage, ... Ces actions se mènent dans la création de collectifs. C'est le cœur de l'action de l'animateur socioculturel.

Je favorise l'émancipation de l'individu dans la société

Ici, l'action concerne l'individu en qualité de citoyen, sur le plan de ses droits et devoirs. Les actions concernent également les piliers que sont l'égalité et la fraternité. L'action est collective le plus souvent.

J'accompagne vers l'indépendance économique et sociale

Dans ce domaine, nous sommes dans un rapport à la production. Nous agissons dans les champs économiques, de l'insertion, de la formation et donc de l'emploi.

Je relaie, coordonne, construis des réseaux

C'est ici une fonction d'assemblage d'actions locales et de coordination.

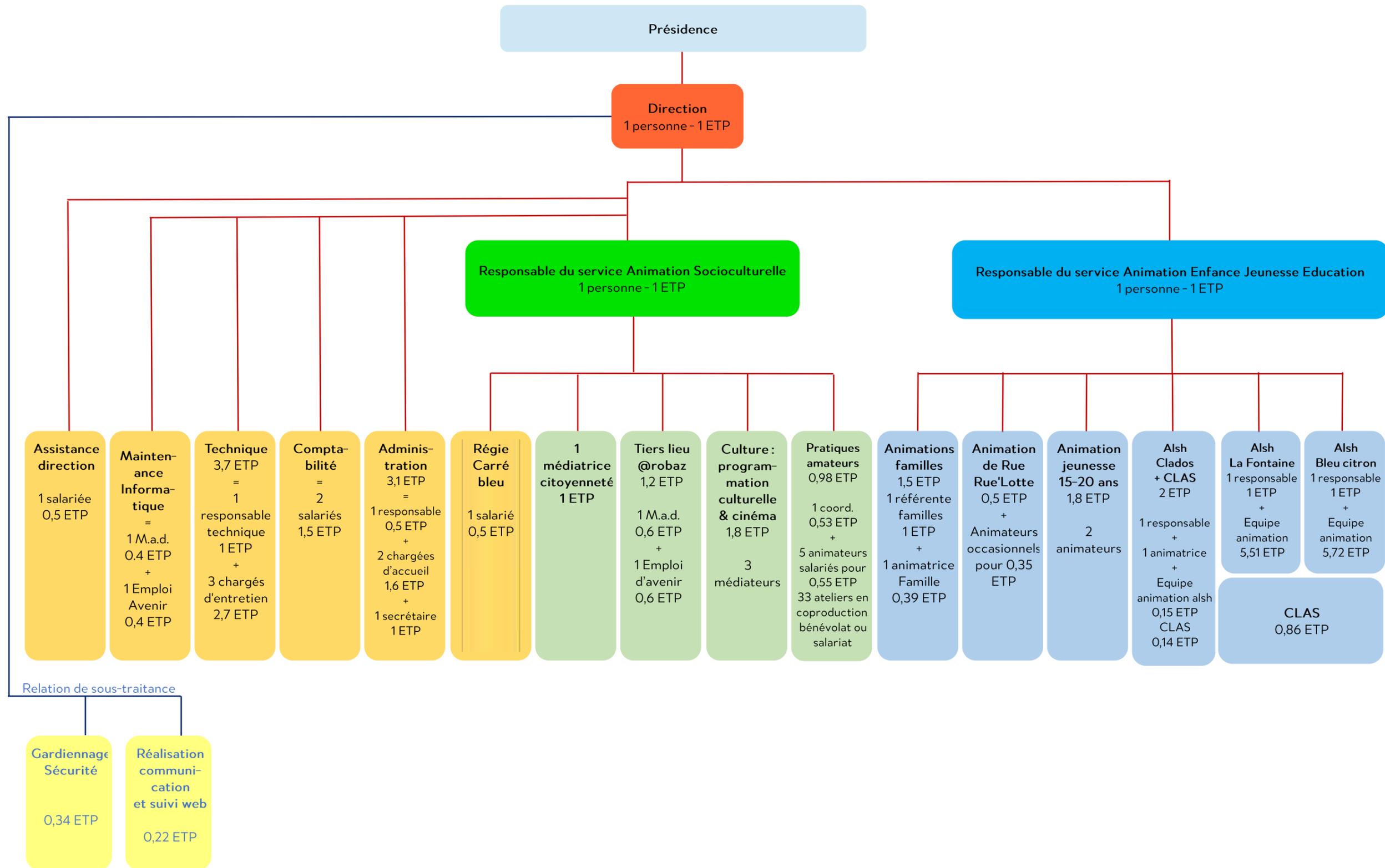
ANNEXES

- Organigramme fonctionnel
- Compte de résultat 2016
- Bilan au 31 décembre 2016
- Budget 2018



Organigramme fonctionnel





Compte de résultat 2016

	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	
Ventes de services	6 563,92
Production vendue	16 857
Prestations de services	157 393
Montant net des produits d'exploitation	180 814
Production stockée	
Production immobilisée	
Subventions d'exploitation	1 325 726
Transfert de charges	24 592
Collectes	
Cotisations	5 329
Autres produits	30
Total des produits d'exploitation (1)	1 536 491
CHARGE D'EXPLOITATION	
Achats de marchandises	36 473
Variation de stocks(matières première et autres approvisionnements)	
Achats de matières premières et autres approvisionnement	
Autres achats et charges externes (2)	281 210
Impôts, taxes et versements assimilés	59 510
Salaires et traitements	793 232
Charges sociales	262 551
Autres charges de personnel	
Dotations aux amortissements sur immobilisations et charges d'exp.	65 538
Dotations aux provisions sur immobilisations	
Dotations aux provisions sur actif circulant	9
Dotations aux provisions pour risques et charges (Retraites)	16 041
Autres charges	1 822
Total des charges d'exploitation (3)	1 516 385
RESULTAT D'EXPLOITATION	20 106
Quotes-part de résultat sur opérations faites en commun	4 395
Excédent attribué ou déficit transféré	
Déficit supporté ou excédent transféré	
PRODUITS FINANCIERS	
De participations (4)	
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)	
Autres intérêts et produits assimilés (4)	604
Reprise sur provisions et transferts de charges	
Différences positives de change	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	
Total des produits financiers	604
CHARGES FINANCIERES	
Dotations aux amortissements et aux provisions	
Intérêts et charges assimilées (5)	
Différences négatives de change	
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement	
Total des charges financières	0
RESULTAT FINANCIER	604
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	20 710

	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Sur opérations de gestion	54 650
Sur opération de capital	
Reprises sur provisions et transfert de charges	
Total des produits exceptionnels	54 650
CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Sur opérations de gestion	24 031
Sur opérations en capital	
Dotations aux amortissements et aux provisions	
Total des charges exceptionnelles	24 031
RESULTAT EXCEPTIONNEL	30 618
Impot sur bénéfices	
TOTAL DES PRODUITS	1 596 140
TOTAL DES CHARGES	1 540 416
SOLDE INTERMEDIAIRE	55 723
Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs	
Engagement à réaliser sur ressources affectées	
EXCEDENT OU DEFICIT	55 723
(1) dont produits afférents à de exercices antérieurs	
(2) dont redevances sur crédit-bail mobilier dont redevances sur crédit-bail immobilier	
(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs	
(4) dont produits concernant des entreprises liées	
(5) dont intérêts concernant des entreprises liées	

BILAN ACTIF

	Brut	Amort & Prov	Net
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et développement			
Concession, brevets et droits similaires			
Fonds commercial (1)			
Autres immobilisations corporelles	2 738	740	1 998
Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles	13 254	1 873	11 381
Immobilisations grevées de droits			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations financières (2)			
Participations	1		1
Créances rattachées à des participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL	15 993	2 613	13 380
Compte de liaison			
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en cours			
Matières premières approvisionnements			
En cours de production de biens			
En cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises	2		2
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation (3)			
Redevance usagers et comptes rattachés	72 876	62 934	9 941
Autres créances	150 867		150 867
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	285 150		285 150
Charges constatées d'avance	8 368		8 368
TOTAL	517 262	62 934	454 328
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Primes de remboursement des obligations			
Ecart de conversion actif			
TOTAL GENERAL	533 255	65 547	467 708

BILAN PASSIF

	Net
FONDS ASSOCIATIFS	
Fonds propres	
Fonds associatif sans droit de reprise	2
Ecart de réévaluation	
Réserves	
Report à nouveau	
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	55 723
Autres fonds associatifs	
Fonds associatif avec droit de reprise	
Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables par l'association	2 000
Provisions réglementées	
Droit des propriétaires (commodat)	
TOTAL	57 725
Comptes de liaisons	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Provisions pour charges (Retraites)	55 395
Provisions pour risques	
TOTAL	55 395
FONDS DEDIES	
Sur subventions de fonctionnement	
Sur autres ressources	
TOTAL	0
DETTES (1)	
Emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	262
Emprunts et dette financières divers (3)	
Avances et acomptes reçus sur commandes	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	61 309
Dettes fiscales et sociales	151 924
Dettes sur immobilisation et comptes rattachés	
Autres dettes	
Produits constatés d'avance	141 092
TOTAL	354 587
Ecarts de conversion passif	
TOTAL GENERAL	467 708
(1) dont dettes à plus d'un an	
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	
(3) dont emprunts participatifs	

Budget 2018

Dépenses

Catégorie	Poste de dépense	Coût prévu
60 - Achats	129 500,00 € TTC	
Achats matières et fournitures		129 500,00 €
Autres fournitures		
61 - Services extérieurs	62 950,00 € TTC	
Locations		19 200,00 €
Entretien et réparation		19 700,00 €
Assurance		18 050,00 €
Documentation		6 000,00 €
62 - Autres services extérieurs	128 800,00 € TTC	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		58 000,00 €
Publicité, publication		13 000,00 €
Déplacements, missions		25 000,00 €
Services bancaires, autres		32 800,00 €
63 - Impôts et taxes	53 800,00 € TTC	
Impôts et taxes sur rémunération		50 600,00 €
Autres impôts et taxes		3 200,00 €
64 - Charges de personnel	1 119 000,00 € TTC	
Rémunération des personnels		830 000,00 €
Charges sociales		289 000,00 €
Autres charges de personnel		
65 - Autres charges de gestion courante	6 000,00 € TTC	
Autres charges de gestion courante		6 000,00 €
66 - Charges financières	0,00 € TTC	
Charges financières		
67 - Charges exceptionnelles	0,00 € TTC	
Charges exceptionnelles		
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées	15 000,00 € TTC	
Dotations aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées		15 000,00 €
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés	0,00 € TTC	
Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	309 000,00 € TTC	
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		266 000,00 €
Prestations		
Personnel bénévole		43 000,00 €
TOTAL DEPENSES	1 824 050,00 € TTC	

Recettes

Catégorie	Poste de recette	Financement prévu
70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	132 000,00 € TTC	
Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services		132 000,00 €
71 - Production stockée	0,00 € TTC	
Production stockée		
72 - Production immobilisée	0,00 € TTC	
Production immobilisée		
74 - Subventions d'exploitation	1 377 200,00 € TTC	
Etat		44 000,00 €
Conseil-s Régional(aux)		
Conseil-s Départemental (aux)		11 000,00 €
Grand Poitiers Communauté urbaine		28 000,00 €
Ville de Poitiers		1 046 000,00 €
Autres communes et EPCI		
Organismes sociaux		
CAF		170 000,00 €
Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)		
L'agence de services et de paiement (emplois aidés)		74 000,00 €
Autres établissements publics		4 200,00 €
Aides privées		
75 - Autres produits de gestion courante	5 200,00 € TTC	
Cotisations		5 200,00 €
Dons manuels - Mécénat		
Autres produits de gestion courante		
76 - Produits financiers	650,00 € TTC	
Produits financiers		650,00 €
77 - Produits exceptionnels	0,00 € TTC	
Produits exceptionnels		
78 - Reprises sur amortissements et provisions	0,00 € TTC	
Reprises sur amortissements et provisions		
79 - Transfert de charges	0,00 € TTC	
Transfert de charges		
87 - Contributions volontaires en nature	309 000,00 € TTC	
870 - Bénévolat		43 000,00 €
871 - Prestations en nature		266 000,00 €
875 - Dons en nature		
TOTAL RECETTES	1 824 050,00 € TTC	